



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Services des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

CANADIAN THESES

THÈSES CANADIENNES

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

La valeur Morale et les Déterminants
de la Politique Etrangère Etats-Unienne
(1968-1984)

par
André C. Drainville

Thèse présentée à l'école des études supérieures
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention
de la Maîtrise ès arts (science politique)

Ottawa, Ontario
Mai, 1986

© André C. Drainville, Ottawa, Canada, 1986.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-33307-3



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

RECONNAISSANCE

Au professeur Paul N. Dussault du département de science politique de l'Université d'Ottawa, toute ma reconnaissance pour les conseils précieux, et l'aide amicale, qu'il m'a accordé depuis le début de ce travail.

Sommaire

Introduction.....	PAGE 3
annonce de l'intention double de la thèse: identification du mouvement de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis et reconnaissance de ses déterminants. Li- mites à la problématique et à la validité de l'effort. In- troduction à la jauge morale. Annonce de la démarche suivie ainsi que de quelques découvertes.	
Chapitre Un.....	PAGE 20
évolution de l'idéologie états-unienne de la politique étrangère. Idéologie des relations inter-étatiques et des rapports internationaux. Présidences Nixon-Ford, Carter, Reagan.	
Chapitre Deux.....	PAGE 66
élaboration de la jauge morale: fondements théoriques, intérêt d'une morale de l'absolue, indifférents aux fi- nalités nationales et fondant le jugement sur les straté- gies de poursuite de l'intérêt national. Limites à cette jauge. Mouvement de la valeur morale de la politique étran- gère états-unienne. Etude de la Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer, de la participation des E-U. à l'U.N.E.S.C.O.	
Chapitre Trois.....	PAGE 124
éléments conditionnant le mouvement de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis. Crises inter-impéria- listes et d'hégémonie. Limites à la validité de l'effort.	
Conclusion.....	PAGE 158
résumé des découvertes. Perspectives d'avenir.	
Bibliographie.....	PAGE 165

*L'humanité est condamnée à vivre dans l'ère de la solidarité /
si elle ne veut pas connaître celle de la barbarie*

Amadou-Mahtar M'Bow(1)

*Our whole history appears like a last effort of the divine
providence on the behalf of the human race.*

Ralph Waldo Emerson(2)

La valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis subit, entre les années de l'après-Viétnam et la fin du premier mandat du président Reagan, des changements essentiels. La thèse, dont l'introduction présente ici l'esquisse, tente d'expliquer ce mouvement. On souhaitera que cette étude, non seulement permette l'introduction d'une jauge originale d'appréciation de la valeur morale d'une politique étrangère, mais éclaire également les éléments de la conjoncture qui conditionnent la politique étrangère états-unienne. La tâche, on le voit, devra se scinder en deux. Il est en effet impératif, pour qualifier, en termes moraux la politique étrangère américaine, de proposer un cadre d'analyse, permettant, d'une façon générale, l'estimation de la valeur morale d'une politique étrangère. Le cadre d'analyse, et la jauge morale, devront être élaborés de façon telle que leur utilisation rende possible à la fois l'estimation ponctuelle de la valeur morale d'une action politique et la perception de certains mouvements temporels, de certains changements. L'étude proposée utilise ensuite la jauge introduite pour évaluer les

1. M'Bow, Amadou-Mahtar, *Le temps des peuples*, Editions Robert Lafont, 1982, p. 15.

2. Cité dans Stupak, Ronald J., *American Foreign Policy, Assumptions, Processes and Projections*, Harper & Row, 1976, p. 7.

mouvements, les tendances dans la valeur morale de la politique étrangère états-unienne de l'après-Vietnam. L'analyse explore différents dossiers-clés, choisis parmi les plus pertinents, à la fois du point de vue de la jauge morale et de celui de la politique étrangère américaine, ce qui devrait assurer la validité des conclusions.

On notera que l'intention de la thèse n'est pas de s'insérer dans la problématique unissant les réalistes aux partisans de *l'illusion réaliste* (selon l'expression de Raymond Aron(3)). Il ne sera pas question ici de s'intéresser à la place qu'occupe, ou que peut occuper, le calcul moral dans la formulation d'une politique étrangère. Il faudra plutôt chercher à qualifier, selon des critères moraux définis, les actions commises dans le cadre d'une politique étrangère donnée. L'effort proposé ici n'est pas celui d'un moraliste (l'arbitre de l'éthique guidant l'acteur moral(4)), mais celui d'un estimateur de la valeur morale d'une action. L'objet du jugement proposé n'est pas l'agent moral (l'architecte de la politique étrangère nationale) ou sa pensée, mais l'action évaluée en fonction de ses conséquences premières. L'étude de la valeur morale de la politique étrangère américaine pourrait, bien sûr, nourrir le débat opposant les réalistes aux idéalistes, il n'y a qu'un pas à franchir de l'étude de la valeur morale

3. Aron, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1968, p. 572.

4. Daval, Roger, *La valeur morale*, PUF, 1951, p. 455.

d'une politique étrangère à l'analyse de la place que peut tenir le calcul moral dans la formulation d'une politique). La thèse qui s'amorce n'envisage pourtant pas de s'insérer dans cette querelle.

Il conviendra également de noter qu'il serait mal à propos de s'intéresser aux fondements domestiques de la politique étrangère états-unienne. La séparation entre les déterminants endogènes et exogènes d'une politique étrangère est bien sûr problématique à plus d'un égard⁽⁵⁾ (spécialement dans l'étude d'une politique étrangère américaine qui fonde sa légitimité domestique sur le consensus national autour du mythe de la cité sur la colline). Nul n'est besoin de rappeler, par exemple, la place centrale qu'ont tenu les thèmes de politique étrangère dans la campagne présidentielle de 1980, ou la restriction que commande le poids électoral des agriculteurs américains dans l'utilisation des surplus agricoles comme outils de la politique étrangère des États-Unis, pour se convaincre de l'artificialité relative de l'isolation des déterminants domestiques et étrangers. Il est également nécessaire, on le verra, de considérer, dans l'étude des déterminants de la politique étrangère des États-Unis, le lien entre les crises inter-impérialistes et d'hégémonie -qui déterminent en

5. Terchek, Ronald J., "Foreign and Domestic Policy Linkage", chapt.3 dans Piper, D.C. et R.J. Terchek (éd), *Interactions: Foreign Policy and Public Policy*, American Enterprise for Public Policy Research, Washington, 1983.

dernière instance la baisse de sa valeur morale- et la crise des appareils productifs américains, de l'accumulation états-unienne. Malgré tout, il apparaît nécessaire d'isoler les fondements de la politique étrangère américaine situés au moment des rapports mondiaux de production, non seulement dans le but de se mettre à l'abri du discours justificatoire de la politique étrangère états-unienne, mais également dans l'intention, on le verra, d'expliquer de façon plus cohérente les mouvements observés dans sa valeur morale.

La période qui retient ici l'attention débute avec les années soixante dix, et se termine avec le premier mandat du président Reagan (période marquée à la fois par l'avènement du linkage *linkage* universel de la politique étrangère de Nixon/Kissinger(6), par l'enfantement américain de la crise de 1973(7), par l'avènement de la nouvelle stratégie économique américaine(8), et par une nouvelle configuration du système international). Il n'est proposé ici ni de comparer la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis de cette période à celle d'autres périodes, ni de

6. Ambrose, Stephen E., *Rise to Globalism* Penguin, 1982, pp. 313 sqq.

7. Crise qui est déterminée à la fois par la volonté américaine d'ébranler les fondements de l'accumulation japonaise et européenne et par la nécessité de développer les ressources naturelles américaines. Voir Fitt, Yann, Alexandre Faire et J.P. Vigier, *The World Economic Crisis*, Zed, 1980, pp. 2 sqq.

8. Stratégie qui est déterminée par une volonté unilatérale de regain de l'hégémonie américaine, et qui repose sur la non-convertibilité du dollar, l'abaissement des barrières tarifaires...

introduction

7

la mettre en parallèle avec la politique étrangère d'autres pays. Il est plutôt question d'étudier la politique étrangère américaine et d'identifier certains mouvements fondamentaux dans sa valeur morale. Ceci permettra à la fois d'étoffer la jauge morale, de raffiner l'analyse des éléments spécifiques de l'idéologie de la politique étrangère américaine et d'identifier les déterminants les plus pertinents de la politique étrangère américaine. Cet effort reconnaît la contradiction principale de la politique étrangère états-unienne dans la période considérée; i.e. contradiction irréductible entre, d'un côté, les exigences imposées à l'Amérique par la crise de sa production, et, de l'autre, les impératifs de l'hégémonie(9). Pour arriver à isoler cette contradiction, et en identifier les déterminants, il apparaît judicieux de suivre l'évolution de deux dossiers: l'évolution de la participation des Etats-Unis aux procès de construction des nouveaux ordres de l'information et du droit de la mer.

L'utilisation d'un cadre d'analyse général, non-historique et idéologiquement indifférent, dans l'étude de la politique étrangère des Etats-Unis pose, on s'en doute, un défi important. En effet, le mythe de la *citée sur la colline*(10), l'illusion de l'unicité de l'expérience

9. Le moment de l'hégémonie étant, bien sûr, également celui du consentement, il impose quelques contraintes à la politique étrangère états-unienne. Anderson, Perry, *Sur Gramsci*, François Marpero, 1978, p. 32.

10. "nous serons comme une ville sur la colline; tous les

démocratique américaine et d'une identité d'intérêts entre la volonté divine et les intentions de la politique étrangère des Etats-Unis (la *mythologie nationale* qu'identifie le sénateur Fullbright(11))) sont des thèmes omniprésents(12) dans toute étude de politique étrangère américaine. La foi des architectes de cette politique dans la valeur morale de la croisade démocratique des Etats-Unis semble presque interdire ici l'utilisation d'un cadre universel d'estimation de la valeur morale des actions en politique étrangère. En effet, comment pourrait-on faire usage de critères communs dans l'étude de la moralité d'un croisé américain qui se targue, dans sa lutte contre les forces de l'obscurantisme et du totalitarisme, de contribuer à la défense de la moralité internationale? Considérant l'importance de ce problème, il faudra faire preuve d'une

yeux seront sur nous (...) si nous trompons notre Dieu dans cette tâche que nous avons entreprise et le provoquons ainsi à nous retirer son aide présente, nous deviendrons la risée et l'objet de moquerie du monde entier, nous ouvrirons la bouche de nos ennemis qui critiqueront les voies du Seigneur". John Winthrop, fondateur et premier gouverneur de la colonie puritaine du Massachusetts, cité dans Brun, Jeanine, *America! America!*, Gallimard, 1980, p. 35. Voir également Marientras, Elise, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspéro, 1976, pp. 85 sqq pour une analyse des fondements de l'esprit de la nouvelle Jérusalem.

11. "(...) notre mythologie nationale, cultivée par les discours du 4 juillet et des publications insinuantes, tient que nous sommes une société révolutionnaire, que notre révolution a été la seule vraie et qu'elle devrait être le modèle de toutes les autres dans le monde". Fullbright, J.W., *L'arrogance du pouvoir* Stock, 1968, p. 105.

12. Morgenthau identifiera même une *intoxication moraliste* états-unienne depuis la guerre américano-espagnole. Morgenthau, Hans J., "The Mainspring of American Foreign Policy: The National Interest vs Moral abstractions", *The American Political Science Review*, XLIV, 4, Déc. 1950, p. 834.

grande prudence et ne pas se laisser berner par le discours justificatoire. Cette prudence se traduit, on le verra, à la fois par le développement d'une jauge morale indifférente à la mythologie états-unienne, par une circonspection certaine face au discours et par un refus immédiat de la thèse de la seconde conséquence laquelle ne peut servir qu'à confondre l'analyste.

L'intention de la thèse est double. On procède d'abord, à l'aide de la jauge présentée, à l'identification du mouvement de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis dans la période retenue, et, bien sûr, on reconnaît les changements idéologiques qui accompagnent ce mouvement. Dans un second temps, on propose une explication cohérente du mouvement observé.

On note d'abord la place centrale qu'occupe la reconnaissance de l'idéologie de la politique étrangère américaine. L'identification des éléments spécifiques de cette idéologie constitue à la fois un guide de recherche dans l'étude des dossiers jugés les plus pertinents (participation des E-U. aux procès d'élaboration du droit de la mer et du N.O.M.I.) et un reflet du mouvement plus général de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. Considérant ceci, il ne sera pas surprenant d'apprendre que la reconnaissance des éléments spécifiques de cette idéologie (chapitre I) formera le pivot de tout

25

l'effort. L'identification correcte de ces éléments est guidée par l'analyse systématique du discours présidentiel (tirée essentiellement des *Bulletins du département d'état*).

L'étude des éléments spécifiques de l'idéologie de la politique étrangère des Etats-Unis ayant tracé le chemin à suivre dans l'analyse des dossiers retenus, il sera plus aisé de proposer à la fois une évaluation correcte et une explication adéquate du mouvement de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne

Le chapitre II sera le moment de l'introduction de la jauge morale. Celle-ci, amorcée par la reconnaissance d'un absolu moral, s'affirmera indépendamment à la fois de l'éthique états-unienne et des principes habituels de la morale individuelle. Elle permettra ainsi la proposition d'un jugement moral à la fois indépendant des finalités normatives de *L'Amérique-cité-sur-la-colline* (qui ne pourrait mener qu'à une ignorance nocive des stratégies de poursuite de l'intérêt national américain) et conséquent d'une reconnaissance de la nature spécifique du champ d'étude des relations internationales. Deux concepts formeront les points nodaux de l'estimation morale présentée au second chapitre. D'abord la légitimité. Parce que l'absolu moral s'inspire d'une éthique de l'unité de l'humanité, sera nécessairement élevée la valeur morale d'une politique étrangère qui cherchera le développement de la légitimité inter-étatique.

L'étude de l'objet du jugement de la valeur morale -la stratégie adoptée de poursuite de l'intérêt national jugée selon ses conséquences premières- devra donc mettre en perspective les mouvements dans les efforts états-uniens de développement d'un consensus inter-étatique. Parce que la jauge morale ne reconnaît pas d'état-prophète de l'ordre nouveau, ce consensus a une valeur intrinsèque. Il assure par lui-même, sans regard aux finalités éthiques nationales, la valeur morale d'une politique étrangère. Le concept de coercition, défini selon les limites imposées aux perspectives de développement d'un ordre mondial moral, est également central à la jauge introduite. Il faudra, dans l'esprit de l'équivalence des fins et des moyens, reconnaître comme morale une politique étrangère qui réduit les formes et minimise les niveaux de coercition.

Les éléments constitutants de la jauge morale seront, au second chapitre déjà, mis en oeuvre dans l'étude de la politique étrangère états-unienne. Les études de cas mettent en relief la bi-dimensionalité (rapports internationaux/relations internationales) de la conjoncture qui conditionnent les mouvements de la valeur morale de la politique américaine. Ainsi, elles introduisent déjà une explication. (chapitre III).

Celle-ci reposera sur l'analyse des crises inter-impérialistes et d'hégémonie, moments au sein de la crise de

l'ordre politico-économique édifié à l'ère de l'Amérique dominante. Ces crises, qui exacerbent la contradiction principale conditionnant la politique étrangère des Etats-Unis dans la période considérée, détermineront d'une façon générale une nouvelle stratégie hégémonique américaine répondant aux seules finalités de sa tradition normative. Cette nouvelle direction stratégique sera indifférente à la fois à l'établissement d'un consensus inter-étatique sur les formes adéquates de poursuite de l'intérêt national et à ses formes et niveaux de coercition.

En fait, lorsqu'on propose de reconnaître dans les crises inter-impérialistes et d'hégémonie le fondement du mouvement de la valeur morale de la politique étrangère américaine, il s'agit en fait de situer les éléments de la conjoncture qui exacerbent sa contradiction principale et conditionnent le fétichisme.

On reconnaît bien sûr que ces manifestations de la crise résultent de la contradiction principale du modèle d'accumulation (entre le caractère social grandissant des forces productives et le caractère étriqué persistant des rapports de production). Pour comprendre le sens juste de cette crise, et l'essence de sa dynamique, il faudrait s'attarder au champ global du matérialisme historique et, en suivant l'inspiration de Samir Amin, à l'étude de l'interaction dialectique entre l'économie-monde et les

luttres de classe à l'échelle mondiale (interaction qui détermine la nature du procès mondial de production(13)). Seul cet exercice permettrait l'identification des déterminants en dernière instance des crises inter-impérialistes et d'hégémonie. Pourtant, parce que l'intention est avant tout ici d'identifier différents éléments d'explication des mouvements de la valeur morale de la politique étrangère américaine (et non pas d'étudier la genèse de ses facteurs explicatifs), il conviendra de tenir au minimum l'analyse des fondements des crises inter-impérialistes et des tensions dans les rapports entre l'Etat premier du centre hégémonique (E-U) et sa périphérie.

A ce sujet, la proposition explicative suggérée par une analyse préliminaire du discours présidentiel est la suivante: les crises inter-impérialistes et d'hégémonie actualisent la contradiction principale de la politique étrangère des Etats-Unis, entraînent une définition de plus en plus étroite de son intérêt national, une indifférence croissante envers le développement de la légitimité mutuelle inter-étatique et un recours de plus en plus fréquent à des formes et des niveaux inédits de coercition pour rétablir une hégémonie perdue.

13. Amin, Samir, *La loi de la valeur et le matérialisme historique*, Editions de Minuit, 1977, pp. 10 sqq.

Il n'est bien sûr pas suffisant de mettre côte à côte les mouvements observés. On ne pourrait se satisfaire de simplement juxtaposer la baisse de la valeur ~~morale~~ de la politique étrangère états-unienne et l'accroissement des conflits inter-impérialistes(14) (déterminés notamment par la compétition accrue pour la répartition de la valeur au niveau mondial(15) et reflétés dans le dépassement de la régulation monopoliste de l'économie mondiale(16)). Il faut développer de façon plus soignée le lien de causalité:

a) Dans l'étude des *conflits inter-impérialistes* d'abord, ce développement se fonde généralement sur une étude des mécanismes de gérance de l'économie mondiale. L'étude de leur évolution permet l'observation du lien entre les éléments de l'équation. Dans la période qui nous intéresse, on note par exemple que l'effondrement du système de Bretton Woods (symbolisé par la déclaration de non-convertibilité du dollar américain d'août 1970) compromet le système monétaire international et force l'éloignement de la politique étrangère américaine des efforts de construction d'un consensus inter-étatique sur les formes de poursuite de l'intérêt national. D'une façon plus générale, on proposera que l'essoufflement des appareils productifs américains(17)

14. Halliday, Fred, *The Making of the New Cold War* Verso/NLR, 1983, pp: 178 sqq.

15. Amin, Samir et al. *La crise de l'impérialisme* Editions de Minuit, 1975, p. 52.

16. Michalet, C-A. et al, *Nationalisations et internationalisation* Maspero, 1983, p. 16.

17. Amin, S., *Crise de L'impérialisme*. p. 29.

et, plus généralement, la crise de l'accumulation intensive aux Etats-Unis, ainsi que la reconstruction des autres centres du capitalisme (Japon et Europe); ces éléments donc, qui amènent la désuétude des mécanismes américains de gérance de l'économie-monde, enfantent chez les architectes de la politique étrangère états-unienne la volonté grandissante de solutionner ce cul-de-sac par un appui militaire et politique croissant à l'expansion du capital américain (au détriment du développement de la solidarité active inter-étatique et des efforts de minimisation de la coercition dans les rapports internationaux).

En bref donc, la crise des appareils productifs américains, la reconstruction de l'Europe et du Japon, et les crises inter-impérialistes que ces mouvements déterminent, font que l'économie américaine ne peut plus être le seul support de l'accumulation mondiale, elle ne peut porter à elle seule le poids de la division internationale du travail et des tensions dans les relations de production qu'elle enfante. Le besoin se fait sentir d'une nouvelle instance dominante pour soutenir et assurer la reproduction des relations de production à l'échelle de l'économie-monde. C'est ce mécanisme qui détermine le rôle de la politique étrangère états-unienne comme support d'un ordre capitaliste périmé (fondé sur la régulation monopoliste américaine) et la baisse de la valeur morale.

(18) L'explication proposée de la baisse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne à partir de l'étude des relations de production à l'échelle mondiale se fonde également sur un second élément: la crise dans les rapports entre l'Etat premier du centre hégémonique -les Etats-Unis- et la périphérie. L'explication développée est la suivante. La remise en question des moyens de mise en oeuvre de l'hégémonie des Etats-Unis (donc de son *hégémonie explicite*(18)) entraîne le retrait américain des efforts de construction d'un consensus inter-étatique sur les stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national, le recours croissant à la coercition comme partie intégrante de la politique étrangère. Cette remise en question, cette crise de l'ordre politico-économique instauré après la seconde guerre mondiale sous la direction de l'Amérique dominante(19), qui s'accompagne d'une façon générale d'un renforcement du réseau mondial des mouvements anti-systémiques(20), enfante une nouvelle stratégie hégémonique déterminée non plus essentiellement par le capital américain, mais par une politique étrangère états-unienne plus coercitive, et moins soucieuse du développement de la légitimité mutuelle inter-étatique. Le mouvement qui

18. Ibid, p. 57 sqq.

19. Ordre qu'avaient nourri les investissements américains directs à l'étranger, et qui avait amené l'agrandissement de l'économie capitaliste mondiale, c'est à dire de l'espace déterminé par les relations capitalistes de production. Ibid, pp. 60-62.

20. Ibid, p. 38.

détermine la baisse de sa valeur morale est donc celui de l'effondrement du vieil ordre et de l'effort de construction d'une nouvelle hégémonie, artificielle en ce qu'elle ne s'appuie pas sur des fondements matériels objectifs, mais sur la seule idéologie de la politique étrangère américaine.

En terminant cette courte présentation il y aurait lieu de s'interroger sur l'utilité théorique de la thèse. La jauge morale, parce qu'elle propose un absolu fixe, constant dans le temps -pour la période qui nous intéresse à tout le moins- et de contenu invariant, permet d'abord à l'analyste de ne pas s'embourber dans l'unicité des études de cas.

Il n'est pas suffisant ici de simplement proposer une jauge morale, si utile soit-elle. Il reste encore à justifier l'ensemble de l'effort, à souligner l'intérêt que peut avoir cette étude de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis. Il est donc important de noter que l'étude du mouvement de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne, et l'étude des changements de son idéologie (par l'analyse systématique du discours présidentiel) permet une identification inédite des déterminants de la politique étrangère des Etats-Unis. Le détour que constitue dans l'effort d'identification de ces déterminants la reconnaissance des mouvements de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne et l'identification des éléments spécifiques de son idéologie,

permet de jeter une nouvelle lumière sur le lien entre la crise du procès mondial d'accumulation et les mouvements, les tournants, de la politique étrangère américaine. Ce lien ne doit pas être le point de départ d'une étude des déterminants de la politique étrangère états-unienne, il doit être établi et explicité. L'intention de la thèse est de poursuivre dans cette direction.

V

-CHAPITRE 1-

*Thou too sail on, O ship of State!
Sail on, O UNION strong and great!
Humanity with all its fears,
With all the hopes of future years,
Is hanging breathless on thy fate.*

*The Building of the Ship
Henry W. Longfellow(1)*

Avant de chercher à reconnaître les mouvements dans la valeur morale, et les déterminants, de la politique étrangère États-unienne entre les années de l'après-Viêt Nam et la fin de la première présidence Reagan, il est impératif d'offrir un guide qui sache orienter l'enquête. Ce guide est ici tributaire d'une analyse des éléments constitutifs de l'idéologie américaine de la politique étrangère. L'étude de l'évolution au rythme des présidences va produire un fil d'Ariane qui saura à la fois guider la recherche des actions pertinentes de la politique étrangère des E-U et inspirer l'explication du mouvement de la valeur morale.

La découverte des éléments spécifiques de l'idéologie de la politique étrangère États-unienne, et la reconnaissance d'une certaine évolution dans les parties constitutives de cet ensemble de croyances sur l'État du monde, sur ses origines et sur la meilleure façon de le transformer(2) forme donc le pivot, la plaque tournante de tout l'effort. Celui-ci, on le sait, vise l'étude de la valeur morale, et des déterminants de la politique étrangère États-unienne. Il n'a d'intérêts ni dans

1. Longfellow, Henry Wadsworth, *Poems*, Hurst & Compagny, n.d., pp. 362-373.

2. Hoffmann, Stanley, *La nouvelle guerre froide*, Boréal Express, 1983, p. 241.

l'étude de la valeur morale de la rhétorique américaine, ni dans l'évaluation (selon une démarche qu'aurait suggéré Saint-Augustin(3)) de l'importance relative des pôles d'attraction du Bien et du Mal, de Dieu et de Satan, sur les architectes de la politique États-unienne. La valeur morale est étudiée ici, on le verra, selon les conséquences premières de l'action, non selon ses intentions. Considérant ceci, ainsi que la volonté avouée de ne pas se laisser aveugler par le discours de la cité sur la colline, il apparaît à prime abord que cette étude n'ait que faire des déclarations de politique étrangère; qu'il faille ne s'intéresser qu'aux actions entreprises (qui rendent plus aisée l'estimation morale). Malgré ce réquisitoire contre l'analyse du discours dans l'étude de la valeur morale, et des déterminants de la politique étrangère États-unienne, il demeure qu'elle offre, dans sa reconnaissance des éléments spécifiques de l'idéologie de l'Amérique, un guide inédit et essentiel. Seul ce guide saurait nous indiquer le juste chemin dans les dédales de l'analyse de la politique étrangère États-unienne.

Il nous faut arracher à l'expression américaine ses vêtements idéalistes et démocratiques et tâcher d'apercevoir au dessous le sombre corps du Soi(4) implorait D.H. Lawrence. C'est l'appel

3. Daval, *Valeur*, p. 53.

4. Lawrence, D.H.,

Études sur la littérature classique américaine, Seuil, 1945, p. 18.

auquel répond ce premier chapitre.

-Présidences Nixon-Ford-

D'une façon générale, un rapprochement fertile peut être effectué entre l'esprit nixonien et le réalisme chrétien de Reinhold Niebuhr(5) (qui se propose de tracer un sentier entre l'illusion optimiste et le désespoir du cynisme(6)). A la manière de Niebuhr en effet, Nixon propose de diriger l'Amérique entre deux voies jugées dangereuses?

La politique étrangère nixonienne cherche d'abord à s'éloigner du messianisme des présidences précédentes(7). Elle tente d'éviter l'éthique de la cité sur la colline, et ses enseignements moraux qui, en proposant une équation d'égalité entre la volonté divine et les intentions de la nouvelle Jérusalem, ont conduit l'Amérique à s'empêtrer au

5. Niebuhr, Reinhold, *Moral Man and Immoral Society*, Charles Scribner's Sons, 1936.

6. Hare, J-E. et B. Joynt,

Ethics and International Affairs, St-Martin's Press, 1982, p. 28.

7. Au moment des présidences Kennedy et Johnson, cet esprit messianique s'affirmera dans l'enscensement du totem du *containment*, dans la place dominante que tient la vision de l'Amérique-en-état-de-siège, dans la volonté dont font preuve Johnson et Kennedy de persécution des hérétiques qui se refusent à voir la menace communiste et, finalement, dans la volonté (exprimée dans *L'alliance pour le progrès*, le grand *design* américano européen, les *Peace Corps* de plier le monde aux espoirs des hommes ; espoirs nécessairement associés aux finalités de la politique étrangère états-unienne. Voir Divine, Robert A. (ed), *Exploring the Johnson Years*, University of Texas Press, 1981, Lacour-Gayet, Robert, *L'Amérique Contemporaine de Kennedy à Reagan*, Fayard, 1982, et Héron, Louis, *No Hail, No Farewell*, Weidenfeld & Nicolson, 1970.

Viêtnam. Cet esprit de retrait de l'Amérique-prophète-de-l'ordre-juste constitue la première des voies dangereuses entre lesquelles la présidence Nixon va chercher à diriger l'Amérique. La seconde est celle des néo-isolationnistes dont la proposition du retrait maximal des États-Unis des affaires du monde est influencée, voir déterminée, par ce qu'il serait convenu d'appeler le syndrome du Viêtnam. Ce retrait, Nixon craint qu'il ne puisse assurer à l'Amérique la stabilité internationale dont elle a besoin(8). Les États-Unis doivent nécessairement, selon l'esprit nixonien, assurer l'équilibre, et la stabilité, du système international(9).

L'idéologie de la politique étrangère États-unienne sous Nixon est donc déterminée par la volonté d'un juste milieu entre le messianisme et le néo-isolationisme. Cette volonté déterminera une politique d'ouverture prudente sur le monde; ouverture caractérisée à la fois par une certaine insistance sur le concept d'unité de l'humanité(10) et par un éloignement relatif du discours de la sécurité nationale que commanderait la primauté de l'idéologie messianique

8. *The Department of State Bulletin*, (DOS) LXVIII, 1754, 5 fév. 1973, p. 125.

9. DOS, LXII, 1598, 9 Fév 1970, p. 147.

10. Insistance sur le concept d'unité de l'humanité qui est évidente à la fois dans l'attitude face au programme américain d'exploration spatiale et dans la méfiance exprimée des sentiments nationalistes. DOS, LXI, 1572, 11 août 1969, p. 112; DOS, LXI, 1574, 18 août 1969, p. 143; DOS, LXI, 1580, 6 oct. 1969, p. 301; DOS, LXII, 1605, mars 1970, p. 431.

américaine. Ce virage, cette mise en sourdine de l'Amérique policière et prophète est, bien sûr, illustrée avec une clarté remarquable dans la *doctrine Nixon* (11).

On reconnaitra, en terminant cette entrée en matière, certaines caractéristiques générales de l'idéologie de la politique étrangère états-unienne au moment de la présidence Nixon. Ainsi, on remarque une méfiance certaine envers la mythologie nationale américaine, et les formules établies qu'elle détermine(12). L'idéologie nixonienne de la politique étrangère est également marquée par la volonté de développer un consensus vrai entre les États. La raison légiférante, la lumière de la vérité, ne sera plus celle de l'Amérique. Elle proviendra de la communauté internationale(13). L'Amérique réalise maintenant qu'il est trop dangeureux, et trop futile, d'être le prophète de l'ordre divin; il est trop coûteux de chercher à réaliser l'unité de l'humanité dans les valeurs de la *cité sur la*

11. "(...) the U.S. will participate in the defense and development of its allies and friends, but America cannot -and will not-conceive all the plans, design all the programs, execute all the decisions, and undertake all the defence of the free nations of the world", Brown, Seyom, *The Faces of Power; Constancy and Change in U.S. Foreign Policy*, Columbia University Press, 1983, p. 327.

12. "One of the most common human failing is man's tendency to react to new phenomena with old reflexes. We develop a set of attitudes and a way of seeing things (...) which makes us squeeze new and unfamiliar information into precast, and often inappropriate conceptual molds". DOS, LXI, 1568, 14 juillet 1969, p. 27.

13. "No one man or group of men can plan successfully for all men (...)" Ibid, p. 22. Voir également DOS, LXI, 1574, 18 août 1969, p. 143.

colline ; de souhaiter la communion des peuples du monde dans le corps et le sang de l' *homo novus americanus*. La volonté de consensus doit primer sur la volonté de leadership américain(14). On notera tout de même déjà qu'au rythme du déroulement de la présidence Nixon, cette acceptation de la pluralité des idéologies cèdera, dans une certaine mesure, le pas au messianisme États-unien. L'Amérique, on le verra, deviendra la pierre angulaire de toute structure de paix(15). Malgré la volonté avouée d'éviter l'exceptionnalisme États-unien(16) , la vision de l'Amérique-défenseur-du-monde-libre s'affirme. Ce virage sera dramatiquement mis en perspective à l'occasion du discours sur l' État de l'Union (*State of the Union Message*) de 1973:

"(...)we must remember that a strong America,
-an America whose word is believed and whose
strength is respected-is essential to continued
peace and understanding in the world (...)"(17).

D'une façon générale, et pour ne pas trop empiéter sur les propos à venir, on note que la politique étrangère États-unienne au moment des présidences Nixon-Ford s'approche de plus en plus de l'idéologie de la *La vraie guerre*(18) , d'une idéologie qui résume de plus en plus le

14. "No single nation can build peace alone; peace can only be built by the willing hands -and minds- of all", *ibid*, p. 142.

15. DOS, LXI, 1574, 18 août 1969, p. 123.

16. *Ibid*, p. 125.

17. DOS, LXVIII, 1757, 26 fév. 1973, p. 218. Voir également le discours sur l' État de l'union de 1974 qui semble vouloir assurer cette tendance. DOS, LXX, 1808, 18 fév. 1974, p. 157.

18. Nixon, Richard M., *The Real War*, Warner Books, 1980.

monde à un bipôle, à un calcul à somme nulle.

Contentons nous pour l'instant de noter à nouveau, en concluant cette introduction générale à l'idéologie de la politique étrangère États-unienne au moment des présidences Nixon-Ford, son esprit, sa volonté, de réalisation d'un contrat social international fondé sur la reconnaissance rationnelle de l'intérêt des unités constituantes. Il y a donc ici affirmation d'une volonté de pragmatisme, d'une tentative de s'éloigner d'une politique étrangère influencée par la structure normative États-unienne(19) ,et d'une reconnaissance de la pluralité des idéologies(20). L'esprit de la politique étrangère États-unienne n'est pas encore marqué par le calcul à somme nulle E-U/U.R.S.S. Il y a toujours, bien sûr, une politique implicite de *containment* ,mais l'esprit est différent:"(...) une politique conçue en terme de forces, mais purgée de l'absolu (...) une *realpolitik* sans sermons moralisateurs, ni reminiscence des croisades (...)"(21). L'idéologie états-unienne n'est pas marquée par une dichotomie de l'absolu entre l'Amérique et l'Empire du Mal Soviétique, entre Dieu et Satan. L'aube de la première présidence Nixon est même marquée par une volonté de négociation(22). Les deux superpuissances doivent bâtir une structure de gérance de leurs relations.

19. DOS,LXI,1568,14 juillet 1969, p. 29.

20. DOS,LXI,1574,18 août 1969, p. 28.

21. Hoffmann, Stanley, *Le dilemme américain*, Economica, 1982, p. 41.

22. DOS,LXI,1578,22 sept. 1969, p. 259.

L'affrontement, même par périphérie interposée, ne suffit plus. La coopération doit primer sur la compétition.

Cette première entrée en matière permet déjà de voir les principaux éléments constitutants de l'idéologie de la politique étrangère États-unienne au moment des présidences Nixon-Ford. Il est important, dans l'effort de production d'une clef nous permettant à la fois de déterminer la valeur morale de la politique des E-U. et de comprendre ses déterminants, de dépasser ce niveau des généralités et de proposer quelques réflexions sur i) l'idéologie États-unienne des relations inter-Étatiques, et ii) des rapports internationaux.

"L'idéologie États-unienne des rapports inter-Étatiques au moment de la présidence Nixon affirme d'abord la volonté de développement d'un consensus inter-Étatique non-normatif; d'un consensus établi non pas selon les enseignements de l'esprit de la cité sur la colline, mais à partir des guides du réalisme. Le consensus pensé par l'Amérique de Nixon est donc celui qui s'établit à partir d'un calcul rationel des intérêts nationaux(23). Le discours qu'enfantera cette idéologie sera analogue au discours néo-utilitariste en ce qu'il proposera la réduction rationnelle et consciente des possibilités d'action individuelle au nom du bien commun le plus grand. L'intérêt national n'est pas la seule

23. DOS, LXI, 1582, 20 oct. 1969, p. 336.

finalité(24) et le consensus inter-Étatique nécessaire à l'avènement d'un ordre mondial ne doit pas être subordonné à la mythologie de l'Amérique.

Conséquemment, la légitimité de la politique étrangère États-unienne ne doit pas reposer sur une invocation du droit divin américain, ou des éléments de la mythologie américaine, mais bien sur la notion d'un bien commun de l'humanité éclairé par la "lumière intérieure"(25) des raisons Étatiques. L'Amérique n'est pas le prophète d'un nouvel ordre; celui-ci est enfanté par le calcul rationnel(26) de la communauté Étatique(27); calcul qui est tributaire de l'établissement de ce qu'il serait convenu d'appeler une "structure pragmatique idéale de communication" internationale(28) (structure incarnée dans les organisations internationales à vocation universelle).

Il ne sera pas surprenant alors de constater que l'esprit qui anime la participation États-unienne aux organisations internationales est marquée d'abord et avant tout par une acceptation des forums universels(29), voir un encouragement

24. DOS, LXII, 1602, 9 mars 1970, p. 278.

25. Saint-Thomas d'Aquin *Questions disputées sur la vérité*, Librairie Philosophique J. Urin, 1983, p. 42 sqq.

26. DOS, LXI, 1574, 18 août 1969, p. 172.

27. Communauté Étatique identifiée à l'O.N.U., et aux autres O.I. gouvernementales: DOS, LXIII, 1624, 10 août 1970, p. 167.

28. C'est à dire d'une structure qui assure la distribution symétrique, entre les participants, des possibilités d'intervention dans le dialogue. Habermas, Jürgen, *Raison et légitimité*, Payot, 1978, chapitre 1.

29. DOS, LXVIII, 1771, 4 juin 1973, p. 822.

à l'élargissement de leur champ d'intérêt(30) ; ceci sans regard au procès de tiers-mondialisation qui les marque déjà. La politique étrangère des États-Unis face aux O.I. n'est bien sûr plus guidée par le *undifferentiated globalism* des années de l'après-guerre(31) mais plutôt, consistante en cela avec les principes directeurs du réalisme nixonien, par un souhait: celui d'établir un consensus inter-Étatique fondé sur le calcul rationel de l'intérêt national de chacun des acteurs(32). La politique étrangère des États-Unis envisage les O.I. comme les outils de ce calcul, de cet effort d'harmonisation des intérêts étatiques(33). L'organisation internationale à vocation universelle est la conscience du monde(34). L'Amérique n'est pas la lumière éclairée, le prophète omnipotent de l'ordre mondial. La communauté Étatique doit bâtir les éléments de sa propre structure normative.

Il faut noter, après avoir identifié quelques éléments de l'esprit qui anime la politique étrangère inter-Étatique États-unienne à l'aube de l'administration Nixon, un certain mouvement vers la fin du premier mandat de Nixon à la présidence. En effet, l'opposition à la politisation et à l'idéalisme des O.I. à vocation universelle, si elle ne

30. Ibid, p. 825, DOS, LXIII, 1624 |) août 1970, p. 167.

31. Brown, *Faces*, p. 326.

32. DOS, LXIX, 1777, 16 juillet 1973, pp. 95 sqq.

33. We cannot learn from one another until we speak quietly enough so that our words can be heard as well as our voices (...). DOS, LX, 1546, 10 fév. 1969, p. 122.

34. DOS, LXXII, 1624, 10 août 1970, p. 167.

mine pas encore l'esprit de la participation des E-U., se manifeste tout de même avec une vigueur croissante. Il est par exemple souligné que l'O.N.U., loin de chercher le développement d'un consensus inter-Étatique véritable, encourage par une formule de vote qui ne tient pas compte de la réalité des forces en puissance(35), l'adoption de résolutions irréalistes -en ce qu'elle n'écoutent que les souhaits des pays les plus marginaux- qui ne peuvent que rester lettre morte(36). La *tyrannie de la majorité* (37) s'impose, elle menace les intérêts vitaux des États-Unis (qui ne présideront pas à la désintégration de leur pouvoir sans réagir(38)). L'esprit qui anime la participation états-unienne à l'O.N.U. et aux O.I. en général(39), dans les dernières années des présidences Nixon-Ford semble marqué de plus en plus par un sentiment de menace, d'isolation des E-U face aux forces anti-systémiques du tiers-monde(40).

En terminant cette identification d'éléments spécifiques de l'idéologie états-unienne des relations inter-Étatiques, il est important de souligner l'esprit de la participation américaine à l'effort de développement du droit international public (D.I.P.). Ainsi, on remarquera, d'une

35. DOS, LXII, 1862, 3 mars 1975, p. 274.

36. DOS LXII, 1857, 27 janvier 1975, p. 114.

37. Selon l'expression de J. Scali, ambassadeur des E-U à l'O.N.U. Ibid, p. 115.

38. DOS, LXXIV, 1919, 5 avril 1976, p. 429.

39. DOS LXX, 1822, 27 mai 1974, p. 571.

40. DOS LXXIV, 1913, 23 fév. 1976, p. 236.

façon générale, que cet esprit est marqué par la volonté d'établir un cadre juridique de gérance des rapports inter-Étatiques(41). Il est impératif, au nom de la stabilité mondiale, que les États, tous les États, subordonnent leur intérêt national aux règles du droit international public (D.I.P.). En regardant vers le futur, l'élaboration de traités multilatéraux dont l'interprétation et la mise en oeuvre serait soumise à la cour internationale de justice constitue la meilleure garantie de la stabilité de l'environnement inter-Étatique(42). Enfin, on ne manquera bien sûr pas d'illustrer cette proposition en soulignant que, dans le dossier des relations entre les super-puissances, l'Amérique propose la subjugation de l'esprit de compétition à la volonté d'établissement d'un cadre juridique de gérance des relations(43).

L'étude de la valeur morale, et des déterminants, de la politique étrangère États-unienne ne se limite pas à la seule dimension des relations inter-Étatiques. (le niveau politique et militaire du système mondial). Elle porte également sur les rapports internationaux (qui "renvoient essentiellement à la sphère économique et sociale du système mondial(...))(44)). Il est donc nécessaire de ne pas limiter

41. DOS, LXII, 1612, 18 mai 1970, pp. 624sqq, DOS, LXIV, 25 jan 1971, p. 118.

42. DOS, LXII, 1612, 18 mai 1970, p. 627.

43. DOS LXI, 1582, 20 oct 1969, pp. 329 sqq.

44. Henstch, Tierry, Daniel Holly et Pierre-Yves Sôucy, *Le système mondial*, Nouvelle Optique, 1983, p. 8.

l'analyse des éléments spécifiques de l'idéologie de la politique étrangère américaine à la seule dimension des relations inter-Étatiques; il faut s'intéresser également à l'idéologie états-unienne des rapports internationaux.

On notera d'abord que les éléments identifiés de l'idéologie états-unienne des rapports internationaux au moment des présidences Nixon-Ford demeureront essentiellement constants pour la période qui retient ici l'attention (1968-1984). On n'assiste pas dans cette dimension de l'idéologie américaine au même mouvement qui, on le verra, marquera l'esprit États-unien des relations inter-Étatiques; c'est à dire à un mouvement qui altère les fondements mêmes de l'idéologie. L'évolution se situera plutôt (voir chapitre trois) dans les stratégies de mise en oeuvre des politiques conditionnées par l'idéologie. Il est d'autant plus important à ce point-ci de l'enquête d'identifier avec soin les éléments spécifiques de l'esprit états-unien des rapports internationaux au moment de la présidence Nixon.

L'esprit d'une communauté d'intérêts entre les unités constituantes de l'économie mondiale constitue certainement la pierre angulaire de cet édifice idéologique. L'intérêt des uns et des autres, des formations sociales du nord et de celle du sud, des exportateurs de ressources et des producteurs de haute technologie, est le même. Tous doivent

communier dans l'esprit de la rationalité de la production. Tous doivent chercher la conservation de l'équilibre dynamique du système. Deux corrélares sont nécessairement enfantés par cette proposition centrale: i) Les efforts consacrés au développement ne doivent pas s'attarder à la modification des structures de l'économie mondiale (conditions de l'échange, efforts de modification du procès mondial d'accumulation, régulation du prix des denrées...); ils doivent plutôt chercher à régler les *human problems*(45) (l'habitation, l'éducation, l'alimentation...). Ces problèmes n'ont pas leur source dans le système des rapports internationaux mais dans la gérance inadéquate des ressources nationales. ii) Les différentes unités de production nationales doivent chercher à travailler ensemble pour résoudre les problèmes du retard dans le développement. L'intérêt de tous dans une meilleure productivité, une meilleure rentabilité impose une certaine coopération dans la gérance de l'économie mondiale.

Ces éléments de l'idéologie États-unienne des rapports internationaux vont s'articuler avec plus de précision dans certains dossiers. C'est notamment le cas lorsque vient le temps de rencontrer le défi du développement des économies périphériques. Ainsi, on note que l'idéologie États-unienne des rapports internationaux, qui est marquée par cette foi dans la communauté mondiale d'intérêts, déterminera la

45. DOS LXVII, 1748, 5 déc. 1972, pp. 732 sqq.

volonté américaine de dépolitisation du développement. Ceci sera particulièrement évident avec l'administration Ford(46), à un moment où les demandes des pays en voie de développement prennent un caractère de plus en plus homogène. La politisation des débats du développement, parce qu'elle risque d'entraîner une altération des structures de l'économie mondiale, est nocive nous dit l'Amérique(47). La solution au sous-développement des PVD est dans une gérance plus saine de leur ressources, et dans une plus grande intégration à l'économie mondiale(48), seule voie possible vers la rationalisation de la production. Dans la même veine, l'idéologie États-unienne des rapports internationaux fait des forums universels (la C.N.U.C.E.D. par exemple) le lieu principal de l'action des États-Unis (ceux-ci y étant mieux à même d'assurer la gérance rationnelle de l'économie mondiale)(49). Finalement, on notera que la volonté de dépolitisation des débats du développement des PVD s'accompagne du refus de la légitimité des alliances d'exportateurs de ressources naturelles. Celles-ci, en insufflant entre les parties constituantes de l'économie mondiale un antagonisme qui masque la communauté fondamentale d'intérêt les unissant, ne peuvent être que des menaces à la stabilité du système des rapports

46. Dos, LXXIV, 1913, 23 fév. 1976, pp. 736sqg.

47. DOS, LXI, 1584, 3 nov. 1969, p. 376, DOD, LXVIII, 1754, 5 fév 1973, p. 138, DOS, LXIX, 1784, 3 sept. 1973, pp. 324-325.

48. DOS, LXI, 1568, 14 juil. 1969, p. 29.

49. DOS, LXVIII, 1747, 18 déc. 1972, p. 71.

internationaux, et des embûches au développement de l'esprit de collaboration qui doit présider à tout procès viable de développement(50).

L'esprit États-unien des rapports internationaux propose, s'opposant en cela aux voies aveugles de développement, une stratégie qui repose sur deux éléments: les investissements privés et l'ouverture des barrières tarifaires à l'échelle mondiale. Dans un premier temps, l'idéologie américaine du développement propose que l'entreprise privée doit servir de modèle aux PVD dans la rationalisation de leurs appareils productifs et, dans un second temps, les investissements des multinationales américaines au tiers-monde assureront une homogénéité relative dans l'avancement technologique au centre et à la périphérie(51). L'ouverture du commerce mondial constitue la seconde facette de l'idéologie états-unienne du développement(52). L'abaissement des barrières tarifaires, parce qu'il encourage par la force de la concurrence la rationalisation de l'économie périphérique, porte en son sein la clef du développement. La volonté d'établissement d'une certaine rigidité dans les conditions d'échange (la fixation du prix des matières premières par exemple) est aveugle, elle ne peut qu'empoisonner les rapports internationaux et assurer la désuétude complète des

50. DOS, LXXIV, 1913, 23 fév 1976, p. 236.

51. DOS, LXXV, 1950, 8 nov. 1976, pp. 590-1, DOS, LXVIII, 1763, 17 avril 1973, p. 423.

52. Ibid, p. 423, DOS, LXVII, 1744, 27 nov 1972, p. 629, DOS, LXVI, 1715, 8 mai 1972, pp. 663-664.

appareils productifs du tiers-monde.

Après avoir identifié ces éléments-clefs de l'idéologie États-unienne des rapports internationaux (éléments qui ne subiront que peu de variation avec les présidences Carter et Reagan), il faut reconnaître la relative singularité de la présidence Nixon. Celle-ci refuse d'abord de faire des relations E-U/U.R.S.S. un totem, un fétiche(53) à l'autel duquel les efforts de développement doivent être sacrifiés. L'idéologie de la politique étrangère États-unienne au moment de la présidence Nixon est marquée, on le sait, par une volonté certaine de conciliation entre les deux super-puissances ("*after a period of confrontation, we are entering a period of negociation*" proposait Nixon dans son discours inaugural(54)). Le discours de la nouvelle guerre froide n'est pas encore né, et l'anti-soviétisme évangélique États-unien ne limite pas encore les perspectives de développement. Le *linkage* entre les relations est-ouest et les rapports nord-sud est, bien sûr, inévitable, mais, contrairement à ce qui arrivera aux moments des présidences Carter et Reagan, il limite, en s'affirmant, les possibilités d'avènement de la guerre froide(55). L'idéologie nixonienne des rapports internationaux n'indique donc pas la volonté d'une autorité États-unienne commandant

53. Proudhon, *justice et liberté*, PUF, 1962, pp. 45 sqq.

54. DOS, LX, 1546, 10 fév 1969, p. 122.

55. DOS, LXI, 1570, 28 juil. 1969, p. 65, DOS, LXI, 1582, 20 oct. 1969, pp. 329sqq.

au nom de la nécessité, ou du salut. Elle affirmera plutôt le souhait de voir la volonté de développement limiter les perspectives de la guerre froide. Toute rhétorique belliqueuse à l'endroit de l'Union Soviétique n'est bien sûr pas dépassée (en fait, elle s'affirmera de plus en plus avec la présidence Ford(56)) mais le calcul à somme nulle E-U/URSS, qui nourrit le messianisme américain, ne soumet pas à sa logique l'idéologie nixonienne des rapports internationaux.

En terminant cette présentation des éléments spécifiques de l'idéologie états-unienne des rapports internationaux au moment des présidences de Richard Nixon et et Gerald Ford, il convient de souligner l'esprit qui préside à la participation des États-Unis au procès d'élaboration du droit de la mer.

En amorçant l'étude de ce dossier, il est d'abord important de noter que sa localisation dans l'étude des rapports internationaux demande une certaine réduction des perspectives de l'enquête. En effet, parce que le procès d'établissement du droit de la mer est au coeur à la fois des relations inter-Étatiques et des rapports internationaux, et donc parce que son étude met en relief certains éléments des deux dimensions de l'idéologie de la politique étrangère États-unienne, il convient, dans un

56. Bennett, John C. et Harvey Seifert, *U.S. Foreign Policy and Christian Ethics*, Westminster Press, 1977.

effort de compréhension de l'idéologie États-unienne des rapports internationaux de ne s'intéresser qu'aux dimensions du débat remettant en question les structures du procès mondial de production de la valeur. Ces éléments sont abordés, d'une façon générale, au sein du Comité I. de la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer -la C.N.U.D.M.- qui s'intéresse au régime juridique international et aux mécanismes internationaux d'exploitation des fonds marins.

L'esprit nixonien de participation au procès d'élaboration du droit de la mer, on était en droit de s'y attendre, est marqué par la dualité réaliste. S'il reconnaît l'importance de l'avènement d'un consensus entre les parties en présence (les États-côtiers, les États ne possédant aucun littoral, les économies du tiers-monde ne jouissant pas de la capacité d'exploitation des ressources du fond marin, les États du centre...), et s'il refuse de subjuger cette volonté consensuelle à la logique de la compétition entre les super-puissances, l'esprit nixonien s'appuie tout de même sur sa foi dans la défense -nécessaire à l'ensemble de la communauté mondiale- des intérêts stratégiques de l'Amérique (ceci sera particulièrement évident lors de la remise en question du concept de liberté des mers(57)).

57. "(...) freedom of navigation and overflight must be protected. Any significant diminution of such freedom beyond a narrow territorial sea would fundamentally affect

L'esprit nixonien est donc marqué par cette dualité (ouverture sur le monde/protection des intérêts de l'Amérique) qui constitue, tout compte fait, la pierre angulaire de l'idéologie de la politique étrangère États-unienne au moment de la présidence Nixon. En terminant l'analyse de ce dossier, on remarque qu'en ce qui a trait à l'établissement du régime international d'exploitation des fonds marins, les éléments constitutants de l'idéologie américaine changeront peu dans la période considérée. Leur identification au moment de la présidence Nixon servira donc ici essentiellement de fondement à une analyse qui se poursuivra aux moments des présidences Carter et Reagan.

Cette idéologie est d'abord marquée par le besoin d'assurer l'intégrité des investissements des firmes privées et par la crainte d'une éventuelle internationalisation sans compensation des appareils productifs. L'assurance de l'intégrité des investissements garantira, en ce qu'elle encouragera les efforts de l'entreprise privée, la maximisation de l'exploitation des fonds marins; ceci dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté des nations. Toute menace à cette intégrité constituerait un gaspillage des ressources du fond marin(58). L'esprit nixonien du droit de la mer est également marqué par l'acceptation du besoin

international security and trade". DOS, LXVI, 1707, 13 mars 1972, p. 409. Voir également DOS, LXV, 1680, 6 sept 1971, pp. 262-264.

58. DOS, LXI, 1575, 1 sept. 1969, p. 194, DOS, LXI, 1579, 29 sept. 1969, p. 258.

d'une certaine régulation des conditions de l'exploitation des fonds marins(59). La construction juridique internationale qui gèrerait cette régulation, si elle doit assurer aux producteurs la stabilité des conditions de la production, ne devrait tout de même pas prendre en charge l'exploitation des fonds marins. L'effort international doit uniquement viser l'établissement d'un mécanisme de régulation de la production(60). La rationalité de la production(61) , qui guide l'Amérique dans ce dossier, s'inscrit en faux contre l'internationalisation des appareils productifs. L'idéologie nixonienne est enfin imprégnée de l'esprit de la liberté de la compétition. L'effort de la communauté mondiale doit aboutir à un régime assurant, sans discrimination et sans limites, l'accès libre aux ressources des fonds marins. Cette volonté d'éviter la *course mondiale à la nationalisation* (62) des richesses de l'océan est déterminée par la foi dans le marché(63). Seule la liberté de l'accès aux richesses du fond marin peut assurer leur rentabilité maximale et, par le fait même, une

59. DOS, LXI, 1579, 29 sept 1969, pp. 286-288.

60. Ibid, p. 293., DOS, LXXL, 1839, 23 sept. 1974, p. 403.

61. DOS, LXIV, 1649, fév. 1971, p. 151, DOS, LXII, 1596, 26 jan. 1970, p. 92.

62. DOS, LXII, 1616, 15 juin 1970, p. 150.

63. "The United States takes the position that access to the resources should be guaranteed on a non-discriminatory basis under reasonable conditions that provide the security of expectations needed to attract investments for development of the resources. This would generate international revenues to be used for international community purpose (...)" . DOS, LXXL, 1839, 23 sept 1974, p. 395.

maximisation des revenus distribués à la communauté internationale(64). Toute limite à cet accès ne saurait encourager qu'une thésaurisation néfaste des richesses du fond marin.

En terminant cette brève analyse de l'idéologie de la politique étrangère états-unienne au moment des présidences Nixon-Ford, il suffira de rappeler la place tenue à la fois par l'esprit d'ouverture aux souhaits de la communauté mondiale (par la volonté donc de s'opposer au dangeureux messianisme de l'Amérique) et par le calcul réaliste des intérêts stratégico-économiques américains. Cet esprit bicéphale se traduit, dans l'idéologie des relations inter-Étatiques, par la volonté de développement d'un consensus inter-Étatique non-normatif, basé sur le calcul rationel de l'intérêt des parties constituantes. En ce qui a trait à la seconde dimension de la politique étrangère des États-Unis (rapports internationaux), l'esprit nixonien est également marqué à la fois par le calcul de l'intérêt États-unien et par une certaine ouverture face aux demandes tiers-mondiste.

-Présidence Carter-

64. DOS, LXI, 1579, 29 sept. 1969, p. 258.

L'identification des éléments constitutants de l'idéologie de la politique étrangère États-unienne au moment de la présidence Carter constitue un défi. Parce que le discours des droits de l'homme et de l'ordre mondial prime sur tous les autres, il est difficile, à prime abord, de le dépasser. Les droits de l'homme semblant former la pierre angulaire de l'édifice idéologique de Carter(65), il semble trop cynique de s'interroger sur la valeur morale de la politique étrangère de l'Amérique cartérienne. La présidence Carter pose un autre défi à l'analyste en ce qu'il n'est pas aisé de trouver, derrière son "incohérence pure et simple"(66) une certaine homogénéité d'esprit. L'intention de cette enquête commande tout de même le dépassement de ces inquiétudes et la reconnaissance des éléments essentiels de ce qu'il est convenu d'appeler la double personnalité idéologique de la présidence Carter.

Dans un premier temps, l'idéologie "cartérienne" de la politique étrangère est marquée de l'impulsion de l'autruche. Le discours des droits de l'homme masque toutes les réalités, teint tous les dossiers. La politique qu'elle détermine s'efforce d'ignorer les divisions autres que celles qui émanent de la volonté de respecter les droits de l'homme. L'antagonisme est-ouest ou plutôt son traitement par l'équipe Carter, se limite à cette seule dimension. Le

65. DOS, LXXVI, 1964, 14 fév. 1977, pp. 121-122.

66. Hoffmann, *Guerre froide*, p. 133.

nord et le sud doivent également communier tous deux dans cet esprit des droits de l'homme(67). Le discours est en fait plus qu'un masque de l'idéologie véritable de la politique étrangère États-unienne. C'est un prisme qui colore sa vision du monde. Une seconde phase s'amorce dans la deuxième moitié de la présidence Carter. La sécurité nationale de l'Amérique devient première(68) ; le besoin de croissance des dépenses militaires vital(69). Le discours de la nouvelle guerre froide -et la volonté conséquente du leadership États-unien du monde libre- s'affirme avec une autorité croissante. Ce virage (qui semble se confirmer avec l'avènement d'Edmund Muskie au poste de secrétaire d'État - *I believe in a strong American defense* seront ses premiers mots en cette nouvelle qualité(70)) va entraîner dans son sillon la renaissance du calcul à somme nulle EU/URSS(71) que la période Nixon avait vue s'éteindre. Au rythme des révers de la politique étrangère sous Carter, la primauté de la *logique de l'hostilité entre Washington et Moscou*(72) va s'affirmer. Elle ne subjuguera pas tout de suite à son intérêt la logique de l'ordre mondial, mais, nourrie par l'incident du Boeing sud-

-----7-----
67. "(...)the structure of the international system is changing, gradually evolving from a "north" and a "south" into a global community in which all countries have responsibilities as well a rights (...)"DOS/2010/24-5. DOS, Vol.78, 2010, janvier 1978, pp. 24-25. (Le *Department of State Bulletin* devient, en 1978, un mensuel. L'identification des volumes change également).

68. DOS, Vol.79, 2022, jan.1979, p. 8.

69. Ibid, p. 99.

70. DOS, Vol.80, 2039, juin 1980, p. 1.

71. DOS, Vol.78, 2013, avril 1978, p. 19.

72. Hoffmann, *Dilemme*, p. ix.

coréen et par, bien sûr, l'invasion soviétique de l'Afghanistan, elle fera de Carter le *nouveau grand prêtre du containment* (73).

On assiste également, dans cette seconde période cartérienne à la renaissance du messianisme américain; au gonflement de la mythologie de la vertueuse cité sur la colline⁷⁵. C'est le devoir de l'Amérique, terre de *réalisation de la volonté divine* (75) d'être le premier des défenseurs de la liberté. Cette nouvelle direction messianique, dont les éléments principaux se devinent dès le discours inaugural du président Carter (76). si elle ne subjugue pas tout de suite l'ensemble de l'idéologie de la politique étrangère, s'affirme de plus en plus comme l'un des piliers idéologique de l'équipe Carter.

La production d'une clef utile à la compréhension des éléments constitutants de l'idéologie États-unienne de la politique étrangère demande bien sûr que l'on dépasse cette première étape des généralités pour identifier, comme pour la présidence Nixon, les éléments de l'esprit américain des

73. Grapin, Jacqueline, *Radioscopie des États-Unis*, Calmann-Lévy, 1980, p. 10.

74. DOS, Vol. 79, 2023, fév. 19179, p. 1.

75. Marienstras, Elise, *Les mythes fondateurs de l'Amérique*, François Maspero, 1976, p. 89.

76. "(...) ours was the first society to openly define itself in terms of both spirituality and human liberty. It is that unique self definition which has given us an exceptionnal appeal. But it also imposes on us a special obligation (...). Because we are free we can never be indifferent to the fate of freedom elsewhere (...)"
DOS, LXXVI, 1964, 14 fév. 1977, pp. 121-2.

relations inter-Étatiques, et des rapports internationaux, au moment de la présidence Carter.

On notera ainsi, dans un premier temps, que l'esprit cartérien des relations inter-Étatiques est marqué, pour l'Amérique à l'époque de la présidence Nixon, par une certaine acceptation du pluralisme des structures normatives Étatiques; par également la volonté développement d'un consensus inter-Étatique ne devant pas nécessairement répondre aux attentes de la cité sur la colline(77). Pourtant, au moment de la seconde période cartérienne, le discours de la sécurité nationale États-unienne va s'affirmer. Le rappel du besoin, pour le monde libre, du leadership de l'Amérique va se faire plus insistant. L'Amérique doit, au risque de les voir compromis, défendre ses idéaux(78). La volonté de coopération inter-Étatique devient, dans cette période, seconde à l'idéal de la défense de la liberté démocratique(79) et de la sécurité collective des nations libres(80). Dans un monde où règne un climat

77. La réaction de l'administration Carter à l'adoption par la chambre des représentants du H.R. 3350 (qui faisait de l'Amérique le défenseur de l'exploitation accélérée des ressources minérales du fond marin) sera ici particulièrement éloquente. DOS, LXXVI, 1978, 23 mai 1977, pp. 525sq.

78.

"The 1980's have been born in turmoil and change, this is a time of challenge to our interests and our values, a time that tests our wisdom and our will. DOS, Vol. 80, 2035, fév. 1980, p. a (section spéciale).

79. DOS, Vol. 79, 2030, sept. 1979, p. 8, DOS, Vol. 79, 2024, mars 1979, p. 21.

80. DOS, Vol. 80, 2035, fév. 1980, p. b (section spéciale)

révolutionnaire, l'Amérique doit être prête à assumer ses responsabilités de grande puissance(81). La seconde période cartérienne voit donc s'affirmer le discours du messianisme américain, de l'Amérique prophète de nouvel ordre. Ceci au dépens, bien sûr, de l'esprit de coopération inter-Étatique affirmé à l'aube de l'administration Carter.

L'esprit de la participation États-unienne aux organisations internationales est marqué par le même dualisme, par la même coupure dans le temps. À ses débuts l'esprit cartérien semble vouloir opérer un retour vers le passé (son acceptation de la valeur des forums universels de débat inter-Étatiques, la volonté qu'elle exprime de développer un consensus viable avec le tiers monde(82) ; ces éléments semblent ramener l'esprit américain de participation aux O.I. à une période précédant les dernières années des présidences Nixon-Ford qui avaient été marquées par le dénigrement États-unien des forums universels, par la réaction de l'Amérique à son manque d'influence dans les O.I.). La seconde période cartérienne voit se développer une idéologie tout autre. Elle remettra en question, par exemple, la valeur de la procédure à l'O.N.U. (qui encouragerait les "consensus forcés" assurant rarement qu'une question soit débattue avec suffisamment de sérieux(83)), elle proclame la volonté de limiter les

81. DOS, Vol. 80, 2039, juin 1980, p. 5.

82. DOS, Vol. 78, 2010, jan. 1978, p. 52.

83. DOS, Vol. 80, 2039, jan. 1980, pp. 65-68.

débats au sein des O.I. à vocation universelle, ou tout au moins de les mieux contrôler (en augmentant, par exemple, la juridiction du conseil de sécurité(84)). L'esprit cartérien des relations inter-Étatiques remet également en question, dans sa seconde période, le sérieux, la responsabilité d'organisations internationales à vocation universelle qui, par leur structure même, nourrissent les demandes peu réalistes(85) et parfois excessives, du tiers monde.

Il appert donc que l'idéologie États-unienne des relations inter-Étatiques subit, dans les années de la présidence Carter, un virage essentiel. Si, dans un premier temps, elle est marquée par une volonté certaine d'ouverture et de développement d'un consensus inter-Étatique non-normatif; le discours de la sécurité nationale États-unienne et l'opposition à la tiers-mondialisation des O.I., vont bientôt prendre une importance croissante. A un point où il ne serait pas erroné de parler de schizophrénie idéologique de la présidence Carter. L'idéologie cartérienne des rapports internationaux demeure pour sa part beaucoup plus constante. D'une façon générale, les fondements de cette idéologie sont les mêmes que les fondements de l'esprit nixonien des rapports internationaux:

84. DOS, Vol. 78, 2013, avril 1978, pp. 19sqg.
85. DOS, Vol. 79, 2021, Mai 1979, p. 34.

-Il existe, entre les parties constituantes de l'économie mondiale, une identité d'intérêts (inédite peut-être, en ce qu'elle inclut maintenant les pays de l'est(86)). Cet intérêt ne peut être assuré que dans un esprit de coopération(87). L'esprit d'une distinction entre le nord et le sud est de plus en plus dépassée(88). Tous les participants à l'économie mondiale ont intérêt à coopérer dans l'esprit de la rationalité productive. La conduite des pays de l'O.P.E.P., qui cherchent à exacerber les tensions dans l'économie mondiale, ne peut mener qu'à un cul-de-sac, qu'au développement d'une économie malsaine(89). L'esprit du factionalisme doit être rejeté à tout prix(90).

-La stabilité des mécanismes de l'économie mondiale,(91) l'intégration de tous dans la rationalité de la production(92) et l'abaissement des barrières tarifaires nationales constituent les axes essentiels de toute politique saine de développement. Si la stabilisation des conditions de l'échange entre le nord et le sud peut être envisagée, elle ne peut constituer une panacée(93). Elle doit s'harmoniser avec la volonté d'assurer la

86. DOS, LXXVII, 1995, 19 sept. 1977, pp. 308 et 383.

87. We must adopt a positive and constructive attitude in addressing international problems encompassing the developing countries. We will seek a common ground with these countries (...) DOS, Vol. 78, 2010, jan. 1978, p. 24.

88. DOS, Vol. 79, 2033, 1979, p. 53.

89. Ibid, p. 53.

90. DOS, Vol. 79, 2021, mai 1979, p. 13.

91. DOS, Vol. 80, 2042, sept. 1980, p. 25.

92. DOS, Vol. 79, 2025, avril 1979, p. 71.

93. DOS, LXXVI, 1972, 11 avril 1977, p. 332.

libéralisation du commerce mondial. L'esprit cartérien des rapports internationaux est donc ici analogue à l'esprit nixonien en ce qu'il proclame sa méfiance à l'endroit de changements importants à la structure de l'économie mondiale. Le procès de développement doit, plutôt que de s'attarder à ces changements structurels, chercher à assurer la satisfaction des besoins humains(94).

L'esprit États-unien des rapports internationaux à l'époque de la présidence Carter est également marqué par un nouvel élément: le discours de la responsabilité de la périphérie dans son propre développement. Celle-ci doit savoir contribuer pour son propre salut et dans l'intérêt de tous, à la fois au maintien de la rentabilité du système économique mondial(95) (la responsabilité du sous-développement ne peut être placée sur les seules épaules du nord(96)) et à sa propre salubrité économique. Les PVD doivent mettre de l'ordre dans leurs affaires(97). Ils doivent s'éloigner de toute rhétorique nocive et contribuer à la formation d'un nouvel ordre de coopération économique international qui sache tenir compte des avantages comparatifs(98).

94. "(...) in all our deliberations, we must never lose track of the basic needs of human beings (...)". DOS, LXXVII, 1995, 19 sept. 1977, p. 387, DOS, LXXVI, 1983, 27 juin 1977, p. 682.

95. DOS, Vol. 79, 2030, sept. 1979, p. 63.

96. DOS, Vol. 78, 2010, jan. 1978, pp. 24-25.

97. DOS, Vol. 80, 2034, jan. 1980, p. 52.

98. DOS, LXXVII, 2003, 14 nov. 1977, p. 690.

La participation des E-U à la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer est ainsi marquée d'une certaine intransigeance. L'esprit nixonien de conciliation et de coopération avait été trop stérile. La rationalité de la production doit reprendre la place centrale qui lui revient. L'esprit Cartérien, s'il consent tout de même à une tiède acceptation du concept de patrimoine commun de l'humanité, (99) s'oppose d'une façon de plus en plus virulente à la volonté de l'internationalisation de l'exploitation des fonds marins. Cette volonté, qui est contraire aux lois du marché les mieux à même de permettre de tirer, pour le bénéfice de tous, le maximum de profit de la richesse des fonds marins, est suicidaire. Elle ne peut conduire qu'au gaspillage des ressources de la planète. Dans la même veine, l'esprit cartérien s'oppose de plus en plus, on le verra, à faire d'une autorité internationale plus que la simple gérante des conditions de la production (100). La rentabilité de l'exploitation, la rationalité de la production, doivent l'emporter sur toute vague notion d'exploitation collective des ressources du fond marin.

Finalement, en terminant cette brève analyse de l'esprit États-unien des rapports internationaux au moment de la présidence Carter, il suffira de souligner que, dans un premier temps, il est marqué, tout comme l'esprit nixonien,

99. DOS, LXXVI, 1978, 23 mai 1977, p. 527.

100. DOS, Vol. 78, 2015, juin 1978, pp. 47-9.

du refus de sacrifier à l'autel de la guerre froide la volonté de coopération entre les parties constituantes de l'économie mondiale. En fait, au moment de la première période cartérienne, le sacrifice prend la direction contraire: l'importance d'une bonne gérance des relations économiques mondiales impose une modération des rapports conflictuels entre l'Amérique et l'Union Soviétique(101). Il faut que l'Amérique cherche à s'éloigner du calcul à somme nulle(102). Dans la seconde période cartérienne pourtant, ce calcul s'affirme de plus en plus. Le discours de la guerre froide n'en viendra pas à subjuger à sa logique l'esprit de coopération qui avait marqué la première idéologie cartérienne des rapports internationaux, mais, de plus en plus, l'Amérique voit le monde avec les yeux de ses intérêts stratégico-économiques(103). Au coeur de ces intérêts se situe, bien sûr, la volonté de ne pas donner la clef du monde à l'Union Soviétique(104).

Il suffira, en concluant cette analyse de l'idéologie cartérienne de la politique étrangère, de souligner à nouveau qu'elle est marquée à la fois par un certain renouveau du missionarisme de la cité sur la colline et par

101. DOS, LXXVI, 1972, 11 avril 1977, p. 332, DOS, LXXVI, 1981, 13 juin 1977, p. 623.

102. DOS, LXXVII, 1990, 15 août 1977, p. 194.

103. "(...) the United States today is working to strengthen our economic position in the world, for the sake of our consumers, and businessmen, our farmer, and our workers". DOS, Vol. 80, 2044, nov. 1980, p. b (section spéciale)

104. DOS, Vol. 80., 2042, sept 1980, p. 25.

le développement de l'esprit de la guerre froide et du calcul à somme nulle EU/URSS. Ces éléments de l'idéologie États-unienne n'en viennent pas pour autant à subjuger à leur logique l'ensemble de l'esprit États-unien de la politique étrangère. Les efforts de construction du D.I.P., la participation aux O.I., la gérance l'économie mondiale, gardent tout de même une autonomie certaine. L'Amérique pourtant, et ceci est particulièrement évident dans la seconde période cartérienne, voit de plus en plus le monde avec les yeux de son intérêt national (défini à la fois selon les mythes fondateurs de l'Amérique et d'après les enjeux de la nouvelle guerre froide).

-Présidence Reagan-

D'une façon générale, l'idéologie de la politique étrangère états-unienne au moment de la présidence Reagan est marquée du développement de deux thèmes qui vont arriver à subjuger à leur logique l'ensemble de l'esprit reaganien:

On remarque d'abord la nouvelle prépondérance de l'*anti-soviétisme évangélique*(105). L'idéologie reaganienne de la politique étrangère est profondément marquée par cette croyance en la menace que pose l'Union Soviétique à un monde libre qui doit s'unir sous l'étendard de l'Amérique. Le discours enfanté propose donc une défense de la crédibilité

105. Dallek, Robert, *Ronald Reagan: The Politics of Symbolism*, Harvard University Press, 1984, p. 129.

d'une guerre froide au sein de laquelle l'Amérique a pour mission divine de guider les nations de la terre à travers un monde malade, miné par la méchanceté, l'égoïsme national, par le totalitarisme communiste.

Le missionarisme de l'Amérique, son puritanisme intolérant -le second des thèmes dominant de l'idéologie reaganienne de la politique étrangèresont nourris par l'anti-soviétisme. C'est d'abord et avant tout parce que l'Union Soviétique constitue une menace à la paix et à la sécurité du monde libre que celui-ci a besoin des lumières de l'Amérique, de ses enseignements. Le salutisme américain, son arrogance du pouvoir, sont pourtant plus que l'appendice de l'anti-soviétisme; ils possèdent à son égard une autonomie certaine. Le missionarisme américain, repose également à la fois sur l'idée de la spécificité de l'Amérique(106), sur l'esprit du peuple choisi de la cité sur la colline,(107) et sur la réalisation conséquente que des responsabilités uniques découlent de cette spécificité(108). L'Amérique doit s'assurer de faire de sa lumière intérieure la pierre angulaire de sa politique étrangère(109). La nouvelle Jérusalem doit, dans le désordre du monde présent, et en dépit de l'héritage de

106. We are a nation under God. And I believe God intended for us to be free".DOS, Vol.81, 2047, fév.1981, p. b (section spéciale).

107. Ibid, p. b.

108. Ibid, p. b(section spéciale).,DOS, Vol.82, 2065, août 1982, p. 3.

109. DOS, Vol.83, 2072, mars 1983, p. 32.

faiblesse et de doutes laissé par les présidences précédentes, (110) assurer le salut des nations.

Le missionarisme américain, et l'anti-soviétisme, marquent tous deux profondément donc l'idéologie de la politique étrangère reaganienne. D'une façon générale, ils vont soumettre à leur logique l'ensemble de l'esprit reaganien. L'idéologie États-unienne des relations inter-Étatiques au moment de la présidence Reagan va également servir ces deux maîtres:

Le développement d'un ordre consensuel inter-Étatique n'est plus une fin en soi, il est maintenant soumis aux nouveaux impératifs idéologiques de l'Amérique. Le missionarisme reaganien demande d'abord que tout consensus inter-Étatique établis soit soumis à la structure normative éclairée de l'Amérique. L'esprit de l'Amérique doit être premier. L'anti-soviétisme évangélique commande également un nouvel esprit de gérance des relations inter-Étatiques. L'approche bi-dimensionnelle des administrations Nixon, Ford et Carter fait maintenant place à une politique de *linkage* universel. Toute entente, toute politique, est envisagée sous l'optique de la nouvelle guerre froide.

110. DOS, Vol. 81, 2048, mars 1981, p. 12, DOS, Vol. 83, 2073, Avril 1983, p. 8.

Ce nouvel esprit des relations inter-Étatiques marque également la participation États-unienne aux organisations internationales. D'une façon générale, cette participation (spécialement depuis le début du procès de tiers-mondialisation(111)) constitue un boulet pour l'Amérique. Les nations dépourvues de puissance et riches en pauvreté(112) font des O.I. leurs outils(113). Elles sacrifient dans les forums universels la rationalité à l'idéalisme,(114) et leur conduite irresponsable(115) tient l'Amérique otage. Il faut, pour s'éloigner de ces contraintes, que la politique étrangère États-unienne soit guidée par ses seuls intérêts stratégique-économiques(116). Cet impératif impose la subjugation aux intérêts de l'Amérique de la volonté d'harmonisation des rapports inter-Étatiques(117).

111. Kirkpatrick, Jeanne, *The Reagan Phenomenon and Other Speeches on Foreign Policy*, The American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1983, p. 80.

112. Ibid, p. 82.

113. DOS, Vol. 81, 2047, fév. 1981, p. 61.

114. DOS, Vol. 85, 2094, jan. 85, p. 54.

115. Ibid, p. 54.

116. "(...) to enlarge our capacity to influence events and to make more effective use of the full range of our moral, political, scientific, economic, and military resources in the pursuit of our interests". DOS, Vol. 81, 2051, jan. 1981, p. 5.

117. Our view is that we have our policies and our principles, and we carry them out at the U.N., and if people like them, that's fine, and if they don't like them, that's fine". Gati, Toby Trister (ed), *The U.S., The U.N., and the Management of Global Change*, New York University Press, 1983, p. 4.

Le procès de construction, et même le respect, du droit international public, n'échappent pas aux deux tyrants de l'esprit reaganien de la politique étrangère (nouvelle guerre froide/messianisme américain). Là aussi, la structure normative, et l'intérêt de l'Amérique, doivent primer. L'Amérique ne peut, par exemple, remettre en question, dans le cadre du débat sur le nouvel ordre mondial de l'information, l'une des pierres angulaires de son édifice idéologique: la liberté d'expression. Il vaut mieux, pense l'Amérique de Reagan, se retirer du débat. Cette intolérance, cette pudibonderie, marque l'ensemble de l'idéologie des relations internationales au moment de la présidence Reagan.

L'esprit reaganien des rapports inter-Étatiques, pour sa part, n'est pas sans être marqué de certains éléments centraux à l'ensemble de l'idéologie États-unienne. Ainsi, on remarque d'abord qu'il souligne une identité d'intérêts entre les parties constituantes de l'économie mondiale(118). Celles-ci doivent, pour assurer la stabilité du système économique, communier dans l'esprit de la rationalité de la production. L'esprit reaganien insiste plus que ne l'avait fait celui des administrations précédentes sur la place centrale que joue le marché dans tout procès sain de développement(119). L'ouverture du commerce mondial,

118. DOS, Vol. 81, 2052, juillet 1981, pp. 24-28.

119. "(...)I have been struck by the validity of old-fashioned market economics(...)" DOS, Vol. 84, 2084, mars

l'abaissement des barrières tarifaires, constituent les clefs nécessaires à la prospérité de tous. Enfin, l'investissement du secteur privé, les transferts technologiques effectués dans le cadre de la multinationalisation de la production, doivent nourrir, plus que les efforts de nationalisation des appareils productifs ou les ententes multilatérales, ce procès de développement. L'idéalisme du concept du nouvel ordre économique international ne saurait en aucune façon assurer une gérance compétente de potentiel planétaire(120).

L'esprit reaganien des rapports internationaux est également marqué d'éléments inédits: la subjugation de tout esprit des rapports internationaux à l'idéologie de l'Amérique, sa soumission à l'intérêt économique États-Unien et enfin, la primauté absolue des intérêts stratégiques États-Uniens. Ce dernier mouvement est certainement celui qui, dans la période de la première présidence Reagan, s'affirme avec le plus de clarté. Le calcul économique international, l'aide au développement, doivent en premier lieu tenir compte des intentions soviétiques au tiers-monde(121). La rationalité de la production est subjugée à la nouvelle rationalité de la guerre froide. La santé économique de l'Amérique étant garante de sa capacité à

1984, p. 27.

120. DOS, Vol. 85, 2094, jan. 1985, p. 55.

121. DOS, Vol. 81, 2052, juil. 1981, pp. 8 et 27, DOS, Vol. 81, 2055, oct. 1981, p. 44.

contenir le communisme, l'esprit des rapports internationaux est également subjugué aux intérêts économiques États-uniens(122). Les besoins des appareils productifs américains doivent primer sur les demandes irrationnelles de modification du système économique international. Finalement, l'Amérique possédant la *lumière intérieure divine*, la clef de tout ordre mondial, les enseignements éclairés de sa structure normative doivent primer sur les égarements du discours tiers-mondiste.

La guerre froide, et le messianisme États-unien, deviennent donc des idoles, des totems, devant lesquels toutes les parties constituantes de l'économie mondiale doivent se prosterner et au nom desquels les efforts de changement du procès inégal de développement doivent être sacrifiés. Cette idéologie, bien sûr, va marquer la participation de l'administration Reagan à la Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer:

En effet, cette vision reaganienne d'un monde anarchique, immoral et aveugle à la menace que pose l'U.R.S.S. à la liberté du monde et les P.V.D. au développement commande une Amérique forte, en possession de tous ses moyens. Or, la convention du droit de la mer, qui n'est pas modelée aux intérêts de l'Amérique,(123) tient celle-ci otage d'un régime juridique international qui ne lui convient pas du

122. Ibid, p. 40.

123. DOS, Vol. 82, 2060, mars 1982, p. 54.

tout. L'Amérique doit donc, pour son salut et pour le salut du monde, rejeter cette convention qui garde captive les ressources du fond marin,(124) qui pose un boulet au développement, et qui lie les mains de l'Amérique.

Il suffira, en terminant cette analyse des éléments spécifiques de l'idéologie États-unienne de la politique étrangère au moment de la présidence Reagan, de rappeler qu'elle affirme la primauté de l'esprit de la guerre froide et du messianisme de la cité sur la colline; et que, bien sûr, la politique étrangère américaine n'est plus guidée que par ses seules lumières. La participation américaine aux efforts de construction du D.I.P. doit être subjugée aux logiques combinées de la guerre froide et de l'Amérique prophète du nouvel ordre. Il en est de même pour la participation américaine aux O.I. et au procès de développement.

124. DOS, Vol. 81, 2047, fev 1981, p. 56.

-Conclusion-

L'intention de ce premier chapitre était d'identifier quelques éléments de l'évolution de l'idéologie États-unienne des relations internationales et ainsi de faciliter l'estimation de sa valeur morale et de ses déterminants. En terminant cette première introduction au sujet à l'étude, et avant d'entreprendre l'analyse de la valeur morale de la politique États-unienne, il convient de présenter, sous forme de tableaux, une synthèse des mouvements observés dans l'esprit de la politique étrangère États-unienne, et un aperçu des découvertes à venir.

Le premier tableau propose une présentation schématisée des éléments les plus spécifiques dans l'idéologie États-unienne de la politique étrangère, ainsi que l'esprit de leur rationalité associative. Celle-ci, identifiée à la rencontre des deux dimensions de la matrice (idéologie États-unienne des rapports internationaux/idéologie États-unienne des relations inter-Étatiques) cherche à offrir un guide anticipé d'action de la politique étrangère états-unienne. Une indication des bornes en deça desquelles l'Amérique situera son action. Les rationalités associatives identifiées représentent l'aboutissement de l'évolution notée des éléments spécifiques de l'idéologie États-unienne de la politique étrangère -le dernier esprit de l'Amérique au crépuscule reaganien.

Le second tableau, issu d'une première réduction de l'esprit de la politique étrangère États-unienne (réduction inspirée de l'identification des fondements homogènes) offre une clef plus abstraite de l'éthique États-unienne. Les quatres rationalités associatives présentées identifient, en quelque sorte, les pierres angulaires de la politique américaine; les axes principaux de l'esprit américain. Encore une fois, le guide de l'action anticipée qu'elles constituent collectivement forment l'aboutissement de l'évolution de l'idéologie états-unienne. Il ne s'agit pas, bien sûr (pas plus que pour le premier tableau), du plus petit dénominateur commun des éléments identifiés de l'esprit États-unien, mais de ses différents fondements idéologiques.

Le troisième tableau, en proposant une dernière réduction des éléments spécifiques de l'esprit États-unien des relations étrangères permet de cerner le coeur, l'essence première de la résultante de l'évolution des éléments spécifiques de l'idéologie américaine. L'Amérique doit s'affirmer, dit cet esprit arrivé au bout de son évolution, comme l'autorité nom du salut universel. La cité sur la colline, propose-t-il, doit mener ses parroissiens nationaux vers un Eden dont elle aura définie les caractéristiques.

Tableau 1 -
EVOLUTION DES ELEMENTS SPECIFIQUES DE L'IDÉOLOGIE DE LA POLITIQUE
ETRAANGERE STATA-RIENNE ET IDENTIFICATION DE LEUR NATIONALITE
ASSOCIATIVE

Relations Inter-Etatiques

Rapports Internationaux

	Continuité dans le discours corporatiste reconnaissance d'un corps organique mondial	volonté de dépollitisation des débats	volonté d'assurer la libre-circulation	Primauté du discours stratégico-économique
volonté d'établissement d'un consensus normalif	volonté grandissante de réalisation d'un corps organique selon l'esprit de l'Amérique	la politisation des débats masque la réalité corpora- tiste	seule la libre-circulation des marchandises/capitaux permet la communion dans l'esprit de la productivité	l'Amérique est le modèle du développement réussi
rejet des forums universels	la tiers-mondialisation des O.I. bloque la réalisa- tion de la communauté d'intérêts nord/sud	la tiers-mondialisation des forums universels enfante un idéalisme futile, inutile politiquement	la tiers-mondialisation des forums universels en fait des obstacles à la liberté du commerce	les lumières de l'Amérique et ses intérêts ne sont pas bien servis dans les forums universels
subjugation du D.I.P. à la structure normative de l'Amérique	le D.I.P. doit être l'instrument de la cons- truction du corps organique mondial	la rationalité de la production doit primer	le D.I.P. ne doit pas formaliser d'entraves à la liberté du commerce	il ne faut pas lier les mains de l'Amérique
subjugation de la coopé- ration EU/CRSS à l'esprit de la guerre froide	la coopération entretient un cancer qui empêche l'établissement du corps organique	la subjugation doit se faire au nom de la rationalité de la production	la coopération empêche la constitution d'une unité économique mondiale	la force de l'Amérique est la pierre angulaire de tout ordre mondial juste
subjugation de la parti- cipation aux O.I. à l'esprit de la guerre froide	la subjugation est nécessaire à l'établissement du corps organique mondial	la subjugation doit se faire au nom de la rationalité de la production	l'Amérique ne doit pas avoir les mains liées dans le combat pour la liberté du commerce international	les finalités de l'Améri- que priment sur les moyens de l'action
subjugation du D.I.P. à l'esprit de la guerre froide	la subjugation est nécessai- re à la reconnaissance du corps organique mondial	la rationalité de la production doit primer	l'Amérique ne doit pas avoir les mains liées dans le combat pour la liberté du commerce international	l'esprit qui préside à la construction du D.I.P. est second à l'esprit éclairé de l'Amérique

Primauté du
discours de
la nouvelle
guerre froide

Messianisme
Etats-Unis

Relations
Inter-Etatiques

Rapports Internationaux

La forme prise par les rapports inter-
nationaux doit être celle que dicte l'Amérique

continuité
dans le
discours corporatiste

primauté du discours
stratégico-économique

Il doit y avoir communion
des parties constituantes
du corps organique dans
l'esprit de l'Amérique

les intérêts stratégico-économiques
de l'Amérique sont ceux du monde. La
défense des premiers assure la sécu-
rité des seconds

Apport
normatif
croissant
dans le
discours

messianisme
états-unien

primauté
du
discours
de la
nouvelle
guerre
froide

l'organisation socialiste
de la production, qui sou-
tient, supporte et légend-
ise l'empire du mal soviétique,
empêche la réalisation de
l'unité du corps organique
mondial

la réduction de l'agenda international
au binôme E-U/U.R.S.S., et la réalisai-
tion conséquente du besoin du leadership
états-unien est nécessaire à l'avènement
d'un ordre mondial juste

Relations Inter-Etatiques

Rapports Internationaux

La forme prise par les rapports internationaux doit être celle que dicte l'Amérique

apport normatif
croissant dans
le discours

L'Amérique doit s'affirmer comme l'autorité qui commande, non pas au nom de la nécessité, mais au nom du salut. Il y a un besoin de communion des états, et des parties constituantes de l'économie mondiale, dans l'esprit de l'Amérique, prophète de tout ordre mondial juste.

-CHAPITRE 2-

Regardez-les grimper,
ces singes prestes!
Afin de se dépasser,
Ils grimpent les uns sur les autres,
Et se jettent ainsi
dans la vase et dans le fond.

Ainsi Parlait Zarathoustra
Friedrich Nietzsche. (1)

L'intention qui motive cette étude n'étant pas, on le sait, de se faire juge de la valeur morale du discours du singe preste états-unien, mais bien de dégager les conséquences premières des actions commises, il est nécessaire de dépasser l'analyse des éléments spécifiques de l'idéologie états-unienne de la politique étrangère. Il est nécessaire de faire de cette analyse un guide sachant éclairer les plus pertinentes des actions extérieures(2) de l'Amérique. L'objet-support de la valeur morale n'étant pas l'intention de l'action, sa conscience, mais sa conséquence première, c'est dans le champ des actions extérieures qu'il faudra chercher à nourrir le jugement de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne.

Ce jugement ne peut être rendu à froid, dans un vide moral, un vacuum éthique. Il doit, pour avoir quelque conséquence, et quelque valeur, se situer dans le cadre d'une analyse permettant à la fois l'estimation de la valeur

1. Nietzsche, Friedrich, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Gallimard, 1971, p. 68.

2. Le concept d'action extérieure englobe à la fois la conduite diplomatico-stratégique et l'idée plus large de la pression exercée par un État sur un autre. Aron, Raymond, *La république impériale*, Calmann-Lévy, p. 9.

morale d'une action extérieure donnée et la perception de certains mouvements, de certains changements, dans la valeur morale d'une politique étrangère. La première préoccupation de ce second chapitre doit donc nécessairement être d'élaborer une jauge morale. Cette étape franchie, on pourra alors puiser aux enseignements du premier chapitre et estimer, par le biais d'études de cas choisies, la valeur morale de la politique étrangère états-unienne entre les années 1968 et 1984.

Il doit d'abord être indiqué, à la fois pour justifier l'effort que représente l'élaboration d'une jauge morale et pour permettre de localiser ses fondements, qu'il n'est pas proposé ici simplement, à la manière d'un Woodrow Wilson(3), d'appliquer les critères de la morale individuelle à la conduite des États (effort qui ne tiendrait pas compte de la nature spécifique du champ d'étude des relations internationales). Il s'agira plutôt de proposer un outil plus adéquat de jugement de la valeur morale d'une politique étrangère. Cette intention découle de la croyance que l'étude des rapports internationaux ne peut être articulée autour des valeurs traditionnelles de la moralité individuelle; des idéaux tels que l'altruisme, la

3. Woodrow Wilson qui, dans le discours introduisant la charte de la Société des Nations, propose que: "The same standard of morality should apply to states as apply to individuals". Parekh, Bhikhu et R.N. Berki (ed), *The Morality of Politics*, George Allen & Unwin LTD, 1972, p. 102.

transcendance du soi, ou la super-vertue chrétienne de l'*Agapé* (qui s'exprime dans la volonté de faire le bien à tout prix(4)). L'ambition première, et le devoir nécessaire diront les froids réalistes(5) de l'architecte de la politique étrangère étant la promotion de l'intérêt national,(6) les principes de la morale altruiste ne sauraient avoir leur place dans le jugement de la valeur morale des relations inter-Étatiques. Également, les critères du jugement de la moralité individuelle ne sauraient être ceux de la moralité Étatique en ce que pour l'individu, l'attribut moral premier, le baromètre fondamental de la moralité, est la volonté de faire le bien. Ce critère, bien sûr, ne saurait être utilisé dans l'étude de la moralité inter-Étatique. En effet, non seulement la tentative d'évaluation de la pureté de l'intention nationale laisserait-elle l'analyste prisonnier au filet des envolées rhétoriques des architectes de la politique étrangère nationale(7) mais, de toutes manières, dans l'évaluation de la moralité des relations inter-Étatiques et des rapports internationaux, il convient avant tout, on y reviendra, de s'intéresser aux actions commises et à leurs effets. Dans un

4. Coste, René, *Morale internationale*, Desclée, 1964, p. x.

5. Oye, Kenneth A., Rothchild, Donald et Robert J. Lieber (ed), *Eagle Entangled*, Longman, 1979, Chapt.1.

6. Marientras, Élise, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspero, 1976, pp. 314sqg.

7. Envolées qui reflètent la caractéristique première de l'esprit étatique: son hypocrisie. Niebuhr, Reinhold, *Moral Man and Immoral Society*, Charles Scribner's Sons, 1936, pp. 83-113.

domaine comme celui-ci, la pureté du coeur importe peu si les mains sont tachées de sang.

Il convient donc de proposer des critères autres (du point de vue de la morale individuelle) de jugement de la valeur morale des actions de la politique étrangère nationale. Ces critères auront, selon l'expression de Philippe Braillard, une saveur "provisoire et opérationnelle"(8) en ce qu'ils dirigeront l'effort et orienteront les découvertes.

En introduisant le cadre moral auquel il conviendra de se référer, l'intention n'est pas de présenter une morale du possible. Il ne convient pas, on l'a dit, de s'interroger sur ce qui peut, et ne peut pas être. Il faut plutôt proposer une morale de l'absolu; un idéal moral essentiellement constant dans la période à l'étude, qui rend plus aisé l'identification du mouvement de la valeur morale d'une politique étrangère. Cet absolu moral s'inspire essentiellement du transcendant fondé sur la croyance dans un absolu identifiable; finalité de toute quête morale(9) et du concept d' *unité de l'humanité* et de la communauté d'intérêts qui s'en dégage nécessairement. Conséquemment, l'outil de mesure de la valeur morale d'une politique étrangère évaluera celle-ci par rapport aux efforts

8. Braillard, Philippe, *Philosophie et relations internationales*, Institut des Hautes Études Internationales, 1974, p. 8.

9. Costé, *Morale*, p. x.

consacrés à la construction d'un ordre mondial inspiré d'un absolu moral spécifique. L'impératif moral, absolu et constant, qui servira de fondement au jugement proposé ne se basera donc pas, s'éloignant en ceci des propositions réalistes, sur les critères de rationalité, d'efficacité, de promotion de l'intérêt national; mais selon l'effort consacré au développement d'une *solidarité active* (10) inter-étatique conduisant à l'établissement d'un ordre moral-mondial au sein duquel la poursuite du bien être national s'effectue en développant au maximum la légitimité et en limitant le recours à la coercition. L'absolu moral est identifié à partir des *stratégies de poursuite de l'intérêt national*. L'objet-support de l'étude de la valeur morale est ainsi, selon la perspective proudhonnienne(11) la stratégie états-unienne de poursuite de ses intérêts nationaux, évaluée selon ses conséquences premières (telle que, on le verra, situées en référence à l'absolu moral). L'évaluation proposée de la valeur morale de la politique étrangère des États-unis n'est donc pas tributaire de l'éthique nationale américaine. L'esprit expectionaliste de l'Amérique(12) l'arrogance états-unienne du pouvoir,(13) son universalisme, son messianisme, ne sont donc pas des guides d'étude de la valeur morale. Il faut en effet se refuser, si on ne veut

10. Braillard, *Philosophie*, pp. 106-108.

11. DeBray, Régis, *La puissance et les rêves*, Gallimard, 1984, p. 50.

12. Hoffmann, *Dilemme*, p. 6.

13. Fullbright, *Arrogance*. chapt 1.

pas s'engager dans le chemin, le cul-de-sac en fait, d'une éthique non-perfectionniste, (14) (qui ne peut qu'embrouiller le jugement) à proposer la préséance morale d'une structure normative étatique particulière. La jauge morale doit être, pour avoir quelques prétentions à la validité, indépendante de l'idéologie états-unienne, et doit considérer les États comme égaux dans leurs caractéristiques premières.

L'emploi, au coeur de la jauge morale élaborée, du concept de stratégie de poursuite de l'intérêt national, en plus de nous permettre d'éviter les délicats problèmes de division des pouvoirs que posent les ordres mondiaux d'inspiration fonctionnaliste, tolère également une souplesse plus grande dans sa mise en oeuvre. Il est ainsi possible, on le verra, de ne pas s'interroger sur la conscience étatique, et d'éviter les embûches que pose le discours de la seconde conséquence. On évite également, en situant le concept de stratégie de poursuite des intérêts nationaux au centre de nos préoccupations, de faire de la primauté des fins -l'absolu moral- la seule dimension de la jauge. Ceci n'amènerait qu'un calcul obscur, difficile, et souvent puérile, de la valeur morale des fins, et des moyens, et de la contribution de ceux-ci à l'avènement d'une finalité de valeur morale relative. L'adoption, par exemple, de deux

14. Voir par exemple Wolfer, Arnold, "Statesmanship and Moral Choice", *World Politics*, Vol.1, Octobre 1948-juillet 1949. pp. 175-195.

notions 'augustiniennes essentielles' (l'ordre et la paix⁽¹⁵⁾) comme seule dimension d'une jauge morale, sans accompagner l'effort d'une interrogation sur les stratégies de mise en oeuvre d'une telle finalité, pourrait mener à l'assentiment de toute action Étatique (pour peu qu' elle se proclame en faveur de l'ordre et de la paix). Il n'est pas question ici de souscrire à cette primauté absolue des fins (fussent elles celles de l'ordre moral qui sera identifié). Si l'on ne doit pas aller jusqu'à proposer que les bonnes guerres sanctifient toutes causes, si donc le jugement de la valeur morale des stratégies de poursuite de l'intérêt national ne doit pas se poser indépendamment de la finalité de l'absolu moral, il demeure que l'étude proposée doit assurer un équilibre fins/moyens.

La proposition d'une finalité nécessaire à toute quête morale, on l'a dit, s'inspire des moralités dites du transcendant en ce qu'elle exprime une foi dans un ordre moral absolu, qui est en fait le type d'un concept pur a priori, d'un château de cartes dirait Schopenhauer,⁽¹⁶⁾ transcendant les particularismes Étatiques et, bien sûr, existant préalablement à toute mission états-unienne. Au sein de cet ordre paradigmatique la poursuite de l'intérêt national s'effectue avec un minimum de coercition et un maximum de légitimité. Il ne s'agira pas, en s'en inspirant

15. Coste, *Morale*, p. 55.

16. Schopenhauer, A. *Le fondement de la morale*, Aubier-Montaigne, 1978.

pour proposer une évaluation de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne, d'en tirer un décalogue moral, ou des prescriptions nécessaires inspirées de certaines règles d'or (la réciprocité, la rédemption par le sacrifice...) ne pouvant qu'enfanter une dichotomie Bien/Mal, Dieu/Satan peu propice à l'étude des mouvements de la valeur morale d'une politique étrangère Étatique.

Avant de chercher à définir avec plus de soins les éléments constitutants de cette jauge morale, il est nécessaire d'expliquer sa genèse. Ainsi, on notera que sa production n'est pas conséquente d'une réflexion métaphysique, d'une interrogation sur les fondements des relations inter-étatiques et des rapports internationaux (les cyniques proposeront même que l'absolu moral identifié s'élève comme l'antithèse de l'éthique étatique). Il n'est pas question donc ici de souscrire aux vains efforts inspirés du fétichisme de la métaphysique. Il faut dépasser les "ornières métaphysiques"(17) qui, loin de dissiper les embûches de la philosophie pratique(18), embrouillent le calcul, déplacent induement l'interrogation. On évite également ainsi le débat stérile (en ce qui nous concerne) opposant les réalistes aux partisans de "l'illusion idéaliste"(19). Ce débat sur les possibilités d'actions morales Étatiques,

17. Proudhon, *Justice et liberté*, PUF, 1962.

18. Schopenhauer, *Fondement*, p. 3.

19. Aron, *Paix et guerre*, p. 572.

que reprennent par exemple Niehbur et Morgenthau(20) , ne saurait être utile dans la proposition a posteriori d'un jugement sur la valeur morale de la politique étrangère états-unienne.

La jauge morale proposée, si elle ne découle pas d'une interrogation métaphysique n'est pas plus fille d'une morale théologique (pour laquelle l'action morale se définit dans la connaissance, et l'application des principes divins). Cette voie ne saurait, on l'a vu, tenir compte des spécificités du champ d'étude des relations internationales.

La jauge morale proposée, ni tributaire d'une réflexion métaphysique, ni enfantée par une morale d'inspiration théologique, puise son inspiration à la source de l'utilitarisme en ce que l'acte jugé moral doit faciliter le procès de construction d'un ordre respectant le principe du plus grand bonheur commun.(21) Cet ordre, envisagé à travers le prisme du principe de l'unité d'intérêt des États, ne se réalise pas, bien sûr, dans la communion à certaines valeurs, mais dans une certaine homogénéité des procès Étatiques, dans un ordre mondial où les stratégies de poursuite de l'intérêt national maximiseront la légitimité inter-Étatique et minimiseront le recours à la coercition. Cette fin de l'ordre moral n'est pas première, en ce qu'il

20. Hare, J-É. et Carey Joynt, *Ethics*, chapt 1.

21. Mill, John Stuart, *Utilitarianism, Liberty, Representative Government*, J.M. Dent & Sons, 1968.

importe également, dans l'étude de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne, de s'intéresser aux moyens de sa réalisation. A cet effet, on remarquera non pas une opposition, mais une homogénéité des fins et des moyens. Ainsi, sera élevée la valeur morale d'une politique étrangère qui s'affirmera en recherchant le développement de la légitimité inter-Étatique et la minimisation de la coercition.

L'équilibre entre une fin morale inspirée d'une "conscience réflexive"(22) , et les moyens de sa réalisation, évite à la fois le problème que représenterait dans l'estimation de la valeur morale d'une politique étrangère la proposition d'une primauté absolue des fins, et la futilité(23) , l'illusion(24) d'une jauge désincarnée, indifférente aux fins de l'action.

Il ne suffit pas, en introduisant la jauge morale à laquelle il conviendra de se référer, d'en relater la genèse. Il faut également, et c'est à ce point de l'étude où nous nous trouvons, la définir avec plus de soins et déterminer les modalités de sa mise en oeuvre.

22. Spinoza, *Éthique* PUF, 1966.

23. Wolff, Robert Paul, Moore, Barrington Jr. et Herbert Marcuse, *A Critique of Pure Tolerance*, Beacon Press, 1969, p. 85.

24. Proudhon, *Justice*, p. 5.

En guise d'entrée en matière, on notera la bi-dimensionalité de la jauge proposée. L'enquête sur la valeur morale de la politique états-unienne s'intéressera à ses deux dimensions, à ses deux moments. Celui des relations inter-Étatiques, et celui des rapports internationaux(25). Ce caractère bi-dimensionnel devra, bien sûr, être reflété dans la mise en oeuvre des concepts centraux de la jauge introduite: la légitimité et la coercition.

Parce que la valeur morale est essentiellement fondée sur la reconnaissance de la communauté fondamentale des intérêts Étatiques, sera élevée la valeur morale d'une politique étrangère qui cherchera le développement d'un consensus inter-Étatique sur les formes de poursuite de l'intérêt national. Le développement de ce consensus, il va de soi, passe nécessairement par la recherche de la légitimité mutuelle des stratégies de poursuite du bien-être national. Le concept de légitimité introduit ici, déduit de l'esprit de l'absolu moral, se distingue par rapport à la structure normative d'un État particulier. Il faut donc se refuser à voir dans la "lumière intérieure"(26) étatique états-unienne -ombragée qu'elle est par la camisole de force de l'intérêt national- le seul guide de la légitimité. Il n'y a d'autres prophètes de l'ordre moral que la communauté Étatique. La légitimité transcende ici les particularismes idéologiques.

25. Hentsch, Thierry, Holly, Daniel et Pierre-Yves Soucy, *Le système mondial*, Nouvelle Optique, 1983, p. 8.

26. St-Thomas d'Aquin, *Questions*, p. 42.

Elle ne sera donc pas déterminée dans l'adhésion à certaines normes, selon par exemple le respect des droits de l'homme(27) , ou des "aspirations légitimes des peuples".(28) Dans le contexte présent, la définition normative du concept de légitimité ne lui permettrait pas de nous révéler son utilité, de nous éclairer sur la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. La légitimité normative, inspirée de l'éthique du droit divin, force l'estimation de la valeur morale d'une politique étrangère à partir de ses capacités à imposer une finalité établie, et amène l'analyste à approcher le problème de la même manière que le croisé états-unien approche sa mission(29) , selon un a priori normatif. Il est nécessaire donc de proposer ici une légitimité a posteriori, une légitimité consensuelle, indépendante des spécificités étatiques.

Il faut pourtant reconnaître, la perspective de "l'impossibilité de la peur surmontée(30) qui rendrait toute mesure de la légitimité consensuelle impossible et forcerait la proposition d'une équation d'égalité entre l'hégémonie et la légitimité et qui, bien sûr, nous mènerait à supporter la fanfaronne proposition thracymacienne (qui propose l'égalité

27. Bastid, Paul, et Al., *L'idée de légitimité*, PUF, 1967, p. 11.

28. M'Bow, *Temps*, p. 91.

29. Stoessinger, John G., *Crusaders and Pragmatists*, W.W. Norton & Cie, 1979, p. xv.

30. Habermas, *Raison*.

entre la justice, la moralité et l'intérêt du plus fort(31)). Ce problème du faux consensus, lequel ne se résout que dans l'élaboration d'une structure pragmatique de communication(32) (permettant à tous les participants au dialogue une chance égale d'intervention) peut s'imposer en obstacle majeur et enlever à l'analyse toute sa valeur. L'idéal du consensus omnium(33) donc, parce qu'il demeure difficilement envisageable dans le champ des relations internationales, pose un défi à l'analyse. Pourtant, parce qu'il est question ici d'abord et avant tout d'une légitimité qui demeure relative, et que l'intention est de reconnaître un mouvement dans la légitimité de la stratégie états-unienne de poursuite de son intérêt national, ces difficultés, -qui se posent avant tout, à celui qui s'intéresse à une légitimité de l'absolu, -n'enlèvent pas à la définition consensuelle du concept de légitimité sa valeur par rapport à la définition normative.

La jauge morale élaborée ne se limitera pas à la seule dimension de la légitimité. Parce que l'absolu moral identifié est un ordre au sein duquel la poursuite du bien être national légitime s'effectue avec un minimum de coercition, il faut également, dans l'esprit de l'équité fin/moyens, reconnaître comme morale une politique étrangère

31. Joad, C.E.M., *Thracymachus or the Futur of Morals*, E.P. Dutton & Compagny, 1926.

32. Habermas, *Raison*.

33. Ibid, p. 138.

dont l'effort minimise les formes et les niveaux de coercition.

La coercition ne se reconnaît pas ici dans les effets anticipés de l'action, ou dans la volonté d'altération de la conduite, ou de la structure normative, du sujet de l'action. Elle se détermine plutôt dans la réduction effective des possibilités d'action, des perspectives d'avenir, du sujet.

Poser le problème de la coercition inter-Étatique selon les effets anticipés de l'action, c'est à dire donc soulever le problème de la conscience Étatique et tenter, à la manière d'un Schopenhauer (pour lequel l'action morale se distingue par son manque de motifs égoïstes(34)) d'en résoudre les problèmes de mise en oeuvre, ce serait nécessairement s'interroger sur la validité de l'étude du discours (cet "incommode effort de traduction"(35) de l'éthique du politique) dans l'analyse des fondements, des déterminants, d'un cheminement politique. Cette étude, bien sûr, laisserait l'analyste prisonnier des envolés des architectures des politiques étrangères nationales; des mensonges du plus froid et du plus menteur de tous les monstres froids et menteurs.(36) Il semble donc plus prometteur, et plus conséquent, d'envisager la coercition

34. Schopenhauer, *Fondement*, p. xliv.

35. Debray, *Puissance*, p. 31.

36. Nietzsche, *Zaratoustra*, p. 66.

selon ses effets premiers. On qualifiera alors de coercitive la stratégie de poursuite de l'intérêt qui impose à son sujet, dans l'évaluation de ses finalités et de ses perspectives d'avenir, la considération de certaines variables, (nouvellement introduites dans l'équation par l'agent) qui restreignent son champ d'action. Il faudra bien sûr, dans l'estimation de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne, tenir compte des finalités de l'action du sujet. Ainsi, on considère faible la valeur morale d'une stratégie Étatique qui limite les perspectives d'avenir d'un sujet participant au procès d'établissement d'un ordre mondial inspiré de l'absolu moral identifié.

L'enquête sur la conscience Étatique dans l'évaluation de la forme et du niveau de coercition d'une stratégie donnée risquerait également d'empêtrer l'analyste dans l'évaluation de la place que peut tenir le calcul moral dans l'élaboration d'une politique étrangère. Cet effort de saisie de la conscience Étatique, s'il permettrait une évaluation intéressante de l'esprit coercitif, encouragerait également, ce qui ne saurait être productif, la formulation d'une éthique réaliste, non-perfectionniste; d'une éthique s'éloignant de l'absolu moral nécessaire à la reconnaissance de mouvements dans la valeur morale d'une politique étrangère. Il n'est donc pas fructueux de chercher à résoudre ici le binôme politique/morale. Ceci ne pourrait nous mener qu'à l'égarement dans les méandres d'une éthique du possible.

Si le concept de légitimité, tout unidimensionnel qu'il soit, sait être utile dans l'estimation de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne, le concept de coercition, doit mieux se plier aux exigences d'une jauge morale bi-dimensionnelle; d'une jauge qui s'intéresse et aux relations inter-Étatiques et aux rapports internationaux. Ainsi, l'analyse de ce second moment de la politique étrangère américaine demande que l'on considère également, en plus de la coercition dans les relations entre les États, le caractère coercitif du procès mondial de production. La diminution de cette coercition, nécessaire à l'avènement de l'esprit de l'absolu moral, demande, on le verra, la disparition des relations impérialistes, la fin de la coercition de la production issue du procès inégal de développement. L'absolu moral identifié se réalise donc dans une société civile internationale (qui se définit comme "l'ensemble des rapports internationaux et transnationaux du système capitaliste mondial" (37)) purgée de la coercition de la production, débarrassée du procès de paupérisation des formations sociales périphériques. Il est nécessaire donc, en enquêtant sur la valeur morale de la politique étrangère états-unienne, de ne pas se limiter à la seule dimension inter-Étatique du concept de coercition, et de s'intéresser également à l'effet de sa stratégie de poursuite de l'intérêt national sur la coercition inhérente au procès

37. Hentsch, Thierry, et Al, *Système*, p. 23.

capitaliste mondial de production. Encore une fois, on remarquera que la nécessaire relation fins/moyens nous permet à la fois de tenir compte de la minimisation des formes et niveaux de coercition comme finalité respectant l'esprit de l'absolu moral et de proposer, dans le cadre d'une rétrospective historique, une estimation de la valeur morale d'une politique étrangère donnée.

En terminant cette introduction à la jauge morale, il convient de s'attaquer à un problème déjà signalé. Ce problème, qui préoccupe nécessairement tous les auteurs d'une morale conséquentialiste (c'est à dire tous ceux qui se proposent d'estimer la valeur morale d'une action par ses conséquences) est celui que pose la considération d'une *seconde conséquence*.⁽³⁸⁾ D'une façon générale, les thèses inspirées par le discours de la *seconde conséquence* proposent que les actions de faible valeur morale sont justifiables si elles entraînent une conséquence, seconde dans le temps, dont la valeur morale est plus élevée. La première conséquence, à valeur morale moindre précède dans le temps la seconde dont l'anticipation vient nourrir le discours justificatoire de tout l'effort. Il apparaîtra tout de suite évident à qui s'intéresse à l'étude de la politique étrangère états-unienne qu'il s'agit là d'un défi que le discours du croisé américain présente souvent à l'analyste. La structure normative états-unienne, la

38. Hare, J.-É., et Carey E. Joynt, *Ethics*, p. 6.

reconnaissance de la mission de l'amérique, priment en effet dans le discours de justification de sa politique étrangère. Cette primauté des finalités états-uniennes, ce *moralisme*⁽³⁹⁾ américain et la propension qu'elle amène à traduire tout conflit, tout défi en une opposition entre l'Amérique divine et les forces du mal, pose à l'analyste un sérieux piège. La démarche proposée, soucieuse de ne pas se laisser séduire par l'illusion de la mythologie nationale états-unienne, et convaincue, selon l'esprit de la nécessaire homogénéité entre les fins et les moyens, du besoin, pour une politique étrangère qui se veut morale, de chercher à maximiser la légitimité de son effort et à minimiser les formes et niveaux de coercition et donc de ne pas chercher à subjuger ces impératifs de la stratégie morale de poursuite de l'intérêt national à l'esprit des finalités; l'effort envisagé donc, ne se propose pas de succomber au discours de la seconde conséquence.

L'identification des éléments spécifiques de l'idéologie de la politique étrangère états-unienne (chapitre I), et la proposition d'une jauge d'estimation de la valeur morale des

39. Lefever, Ernest W., *Ethics and World Politics: Four Perspectives*, John Hopkins University Press, 1972, p. 5.

politiques étrangères nationales constituent les deux antichambres nécessaires à la proposition d'une réflexion sur la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis. C'est seulement à ce point de l'effort que les pièces du casse-tête sont rassemblées et que l'analyste doit revêtir l'habit de l'estimateur de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne.

Il n'est bien sûr pas question de jeter notre dévolu sur l'ensemble des action extérieures américaines durant la période entre l'après-Viêtnam et la fin de la première présidence Reagan. Il importe d'être sélectif; de choisir pour fin d'analyse des dossiers à la fois pertinents du point de vue de la jauge morale, importants parmi l'ensemble des thèmes abordés dans la période considérée (du point de vue du procès de construction d'un nouvel ordre mondial ainsi que de celui de la politique étrangère états-unienne) et enfin, des dossiers qui sauront mettre en relief à la fois le caractère bi-dimensionnel de l'analyse proposée, et les mouvements dans la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis. C'est à dire donc des dossiers qui ne seront pas trop englués dans l'événementiel pour qu'il ne soit plus possible d'y distinguer des mouvements plus généraux. Les dossiers retenus pour fin d'analyse (le procès d'élaboration du nouvel ordre mondial de l'information et des communications -le N.O.M.I.C.- et la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer) sauront, il est permis de l'espérer, répondre à ces espoirs.

On notera d'abord que tous deux sont facilement localisés par rapport à l'absolu moral identifié. Non seulement reflètent-ils une visions du droit international public qui le met au service du principe de l'unité de l'humanité(40) , mais ils représentent un effort de développement d'un consensus inter-étatique sur les stratégies de poursuite de l'intérêt national. Dans cet esprit, le N.O.M.I.C. propose, on le verra, l'avènement d'un ordre mondial plus près de l'absolu moral identifié; d'un ordre mondial qui minimise le recours étatique à la coercition. Le nouveau droit de la mer, pour sa part, marque le reflet d'une tentative de s'attaquer au procès de développement inégal(41) et d'établir un système inédit, plus équitable, de l'exploitation des ressources du fond des mers.

Les dossiers du droit de la mer et du nouvel ordre de l'information et des communications, en plus d'être, on le verra, au coeur des préoccupations les plus importantes des relations internationales contemporaines, sont enfin les mieux à même de mettre en relief les conflits qui sauront nous éclairer sur les mouvements dans la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. Les formules qu'ils préconisent, l'évolution dans les débats qui les marquent, sont des éléments qui, on le verra, faciliteront l'identification de mouvements dans la légitimité de la

40. DeMarffy, Annik, *La genèse du nouveau droit de la mer*, Éditions A. Pédone, 1980, p. 151.

41. Ibid, pp. 185 sqq.

politique étrangère des Etats-Unis et dans son recours à la coercition.

L'étude du dossier du nouvel ordre mondial de l'information et des communications cherchera d'abord à mettre en évidence l'évolution de la première dimension -celle des relations inter-Etatiques- de la politique étrangère états-unienne entre l'après-Viêtnam et la fin du premier mandat du président Reagan. Cette dimension n'est pas la seule à laquelle s'intéresse le N.O.M.I.C. En effet, on note que, d'une façon générale, le nouvel ordre de l'information est au coeur du procès d'établissement d'un nouvel ordre économique international en ce qu'il est envisagé comme un outil dans le processus de changement du vieil ordre des rapports internationaux(42). Egalement, du point de vue maintenant du centre hégémonique, l'ordre présent de l'information mondiale est un outil visant la reproduction à l'échelle mondiale d'un processus inégal d'accumulation(43) (l'inégalité dans le procès d'acquisition et de diffusion de l'information nourrissant nécessairement le procès de développement inégal(44)). L'étude du N.O.M.I.C. servira pourtant d'abord, malgré l'importance qu'elle revêt dans l'évolution des rapports internationaux,

42. Nordenstreng, Kaarle, *The mass declaration of Unesco*, Ablex, 1984, pp. 10-11.

43. De Charentenay, P. "Remous Internationaux sur l'Information et la Communication", *Etudes*, 355, p. 180.

44- O'Brien, Rita Cruise et G.K. Helleiner, "The Political Economy of Information in a Changing World", *International Organization*, 35, 4, p. 445-470.

à illustrer les changements dans l'esprit états-unien des relations inter-étatiques. Le N.O.M.I.C., parce qu'il considère l'information comme source de puissance Étatique(45), parce qu'il envisage le contrôle des "réseaux pensants"(46) de la planète comme un outil au service de l'état, est un dossier politique qui saura mieux mettre en relief les mouvements dans la première dimension de la politique étrangère états-unienne.

L'analyse proposée du procès d'élaboration du nouvel ordre de l'information et des communications s'intéressera d'une façon particulière aux débats de l'U.N.É.S.C.O. On ne proposera bien sûr pas qu'il s'agit du seul forum pertinent à ce dossier. Ainsi, on reconnaîtra que le mouvement des non-alignés fait progresser le débat de façon notable. Les réunions d'Alger (1973)(47), de Colombo, de Tunis, de New-Delhi (qui formalise la création du *pool* des agences de presse des pays non-alignés inauguré à Belgrade en 1975, sous la guidance de Tunjung, l'agence tchécoslovaque de presse(48)), de la Havane, de Kuala Lumpur (qui remet le débat du nouvel ordre de l'information dans une perspective plus sobre après le lyrisme délirant qui avait marqué l'adoption, à Paris, de la déclaration de l'U.N.É.S.C.O.

45. Bietenstein, Dieter, *Toward a New World Information Order*, Institute of International Relations, 1979, p. 53.

46. Pour reprendre l'expression de R. Debray, *Puissance*, p. 152.

47. Bietenstein, *Towards*, p. 21.

48. Bourges, Hervé, *Décoloniser l'Information*, Éditions Cara, 1978, p. 9.

sur les média de masse(49)); assurent une place de choix au mouvement des non-alignés dans le procès d'élaboration du N.O.M.I.C. (place qui devient encore plus importante, après 1976, avec l'action d'un conseil intergouvernemental de coordination des non-alignés(50) assurant une certaine homogénéité des politiques et même un certain noyautage des organisations internationales). D'autres forums se sont également intéressés au dossier dont la contribution et la pertinence n'est pas à négliger. Les conférences d'Helsinki (1975) sur la sécurité et la coopération européenne et de Talloires sur la liberté de presse sont de ceux là (le premier parce qu'il propose une formule de compromis intéressant entre l'ancien paradigme de la liberté dans les échanges d'information et le besoin du respect des particularismes étatiques(51) , et le second parce qu'il propose une réponse des plus virulentes à l'attaque sur la liberté des médias que contenait la Déclaration de 1978).

L'U.N.E.S.C.O. n'est donc pas, loin de là, le seul forum à s'intéresser au débat entourant le nouvel ordre de l'information et des communications. C'est pourtant, on le verra, celui qui est le mieux à même de mettre en relief le conflit opposant les démocraties occidentales au second et

49. Nordenstreng, *Mass Media*, p. 29.

50. Ahcene-Djaballah, Belkacem, *Aspects du Nouvel Ordre International de l'Information*, Office des Publications Universitaires, 1980, p. 11.

51. Hamelink, Cees, *Cultural Autonomy in Global Communications*, Longman, 1983.

au tiers monde. L'U.N.É.S.C.O., qui s'affirme depuis 1973 (moment auquel le débat sur la déclaration des média de masse s'amorce⁵²) comme le forum central des débats du N.O.M.I.C.⁵³ nous permet également de bien mettre en relief les mouvements de la politique étrangère. Elle s'affirme donc, dans la période qui nous intéresse⁵⁴ comme le forum privilégié d'étude du N.O.M.I.C. Ce projet, tel qu'envisagé par une majorité croissante de participants aux débats de l'U.N.É.S.C.O., est également pertinent du point de vue de l'absolu moral identifié en ce qu'il propose l'établissement d'une structure équilibrée de communication; d'un nouvel ordre inter-Étatique marqué non plus par un étroit nationalisme culturel (sentiment qui animait les premières années du débat sur le nouvel ordre de l'information) mais par une volonté d'établissement d'un nouvel ordre inter-Étatique que marquera moins la coercition. Le N.O.M.I.C. cherche en effet, on le verra, à détruire le mythe du Dieu-liberté qui, en plus de masquer la place du procès d'information dans l'ensemble des rapports sociaux, soumet l'information et la communication à la coercition du marché qui fait de la rentabilité, de la possibilité de mise en marché de la nouvelle, le seul critère pertinent. Le N.O.M.I.C. se situe donc au coeur de l'esprit de l'absolu moral en ce qu'il essaie de dépasser.

52. Nordenstreng, *Mass Media*, p. 14.

53. Diene, Doudou, "Unesco and Communication in the Modern World", *Journal of International Affairs*, 35, 2, p. 223.

54. Bietenstein, *Toward*, p. 60.

l'ordre qui "vend l'objectivité à la place du marché". Cette volonté est également marquée par le refus de l'individualisation, de l'atomisation du procès d'information et par la tentative d'établissement d'une structure mondiale équilibrée, non-coercitive, de communication. Le projet du N.O.M.I.C., dans le dépassement qu'il propose des empires du papier, se situe donc bien dans l'esprit de l'absolu moral. Sa discussion à l'U.N.E.S.C.O. saura, quand à elle nous éclairer, et nous permettre d'illustrer, les mouvements de la politique étrangère états-unienne.

L'étude de la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, pour sa part, nous permettra d'illustrer l'évolution de l'esprit états-unien des rapports internationaux. Bien sûr, le droit de la mer n'intéresse pas que cette dimension de l'enquête. Parce qu'il influence également la nature des rapports inter-Étatiques (spécialement en ce qui a trait aux questions stratégiques et militaires) et parce que, d'une façon générale, il vise à proposer un système, et un esprit, inédit de gerance des relations inter-Étatiques, il nous renseigne sur beaucoup plus que le seul esprit américain des rapports internationaux. C'est pourtant cette dimension de la politique étrangère américaine que l'on cherche à explorer par l'étude de la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Il ne sera alors pas surprenant

d'apprendre que notre attention se tournera surtout vers la première commission de la conférence qui, dans son étude de l'établissement d'un régime international des fonds marins lie nécessairement l'établissement du nouveau droit de la mer à l'avènement d'un nouvel ordre économique international. (55) La conférence des Nations Unies est donc, pour la dimension des rapports internationaux, à l'image de l'U.N.É.S.C.O. et du débat sur le N.O.M.I.C. en ce qu'elle sait mettre en relief les tensions existante entre deux éthiques, deux esprits; entre l'esprit de l'appropriation nationale au nom de la souveraineté et l'esprit d'un nouvel ordre de coopération qui s'inscrit mieux dans le projet identifié d'un ordre moral. Ce nouvel esprit de l'exploitation des richesses du fond marin affirme en effet, on le verra, la volonté de maximiser la légitimité des stratégies adoptées de poursuite de l'intérêt national et de minimiser le recours à la coercition (la remise en question, par le droit de la mer du procès inégal de développement portant en son sein la substitution de l'égalité formelle des possibilités par un régime tentant à réaliser une égalité réelle(56)). De l'évolution de la politique étrangère états-unienne dans sa participation au procès d'élaboration du nouveau droit de la mer dépendront donc les réflexions proposées sur sa valeur morale. L'attitude américaine face

55. Eckert, Ross D., *The Enclosure of Ocean Resources*, Hoover Institute Press, 1979, p. 283.

56. DuPontavice, Emmanuel, "Les Rivalités Économiques et le Droit de la Mer", *Monde Diplomatique*, mars 1976, p. 20.

à un système de gestion et d'exploitation des ressources qui transcende les particularismes étatiques, qui cherche à promouvoir par la proposition de l'humanité comme nouveau sujet du droit international public(57), le développement équitable de l'ensemble des parties constituantes de l'économie mondiale(58), ne peut être que symptôme de sa position face à l'esprit de l'absolu moral.

Cette première introduction aux deux dossiers retenus pour fin d'analyse nous aura déjà permis de reconnaître leur importance dans l'ensemble des relations internationales contemporaines, leur pertinence par rapport à la jauge morale introduite et, enfin, la place centrale qu'ils tiennent dans la tentative d'évaluation de la valeur morale la politique étrangère états-unienne. La table étant mise, il reste maintenant à procéder à cette évaluation en n'oubliant pas de se servir des outils introduits au premier chapitre.

57. Piquemal, Alain, *Le fond des mers, patrimoine commun de l'humanité*, Centre national pour l'Exploitation des Océans, 1971, p. 23.

58. Dupuy, René-Jean, *La gestion des ressources pour l'humanité: le droit de la mer*, Martinus Nijhoff, 1982, p. 137.

L'étude de la participation états-unienne au procès d'élaboration du droit de la mer, cherchera d'abord, on le sait, à nous éclairer sur la participation des Etats-Unis à la construction d'un nouvel ordre des rapports internationaux; d'un ordre qui se situe mieux que le présent dans l'esprit de l'absolu moral. On devine déjà, par la lecture du premier chapitre, que si l'esprit états-unien des rapports internationaux demeure constant dans son essence, les moyens de sa mise en oeuvre quand à eux, évoluent de façon notable. C'est en gardant en tête donc les découvertes précédentes que l'on doit entreprendre cette nouvelle exploration.

L'esprit de la rationalité de la production et la volonté de la communion de toutes les parties constituantes de l'économie mondiale dans l'eucharistie de la production marque l'ensemble de l'idéologie états-unienne des rapports internationaux. Il en est bien sûr de même en ce qui a trait à la participation des Etats-Unis à la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Celle-ci est marquée, par la volonté croissante de voir la rationalité de la production (et l'assurance de la propriété privée des moyens d'exploitation des ressources du fond marin) l'emporter sur la tentative d'établir un système de gérance commune des ressources du fond marin. L'esprit états-unien de participation à la conférence du droit de la mer est également de plus en plus marqué par une volonté de défense

5

de la coercition de la production qui s'appuie à la fois sur la proposition d'une dichotomie moraliste (Bien/Mal) entre la liberté des mers et l'innéficace système étatisé de production que revendique un tiers monde égaré et sur le refus de reconnaître la validité des règles de droit secrétées par l'O.N.U. (qui remettent en question le *Mare Liberum*, pierre angulaire de l'édifice idéologique états-unien du droit de la mer). Ce mouvement général s'accompagne, on le verra, d'une opposition croissante à la politisation d'un débat sur l'exploitation des fonds marins qui devrait plutôt être marqué de l'esprit rationnel de la production.

Dans l'histoire de la participation états-unienne à la troisième conférence des Nations Unies, cette intransigence absolue est précédée, à l'époque des présidences Johnson et Nixon, par une certaine acceptation du principe de la gérance commune d'exploitation des fonds marins, par une reconnaissance du caractère inadéquat de l'esprit contemporain des rapports inter-Étatiques(59) et par la volonté d'éviter une compétition inter-Étatique ayant pour objet la richesse de l'océan.(60) C'est bien sûr dans cette première période que l'on situera la déclaration du 17 janvier 1968 du président Johnson (selon laquelle les États-Unis devraient se joindre aux autres nations de la terre

59. DeMarffy, *Genèse*, p. 1.

60. Schmeck, Harold M. Jr., "Johnson Asks Joint Exploitation of Sea Resources" *New-York Times*, 14 juillet 1966, p. 9.

dans l'exploration, et l'exploitation, des richesses du fond marin(61)). On y situera également le support états-unien de la résolution 2749 XXV adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies en reconnaissance du principe d'un héritage commun de l'humanité.(62) Cette volonté de ne plus vouloir reconnaître dans le domaine des rapports internationaux que la seule raison légiférante de l'Amérique (qui avait été soulignée au premier chapitre) marque pour un temps, le dépassement états-unien du vieux paradigme de la liberté des mers,(63) qui avait été la pierre angulaire du droit marin depuis le début du 17ème siècle. Cette progression dans la production juridique ne s'effectue pas aux Etats-Unis avec le même esprit d'unilatéralisme qui avait marqué, par exemple, la déclaration Truman du 28 septembre 1945 (qui réclamait pour la seule Amérique les ressources du plateau continental américain(64)) mais affirme au contraire une volonté certaine d'action multilatérale, de coopération dans l'identification des stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national.

61. Hollick, Ann L., *Us Foreign Policy and the Law of the Sea*, Princeton University Press, 1981, p. 203.

62. Dupuy, R-J., Polvêche, J. et R. Vaissière, *Le fond des mers*, Armand Colin, 1971, Annexe III de la présentation.

63. Forsythe, David P. (ed), *American Foreign Policy in an Uncertain Age*, University of Nebraska Press, 1984, p. 227.

64. Levy, Jean-Pierre, *La conférence des Nations Unies sur le droit de la mer*, A Pédone, 1983, p. 30.

Pourtant, déjà, la déclaration du 23 mai 1970 du président marque certaines des hésitations de cet élan universaliste. En effet, si le président des Etats-Unis propose à ce moment une acceptation partielle du principe d'un régime international d'exploitation des fonds marins, il répond tout de même à l'impulsion dualiste marquant l'ensemble de sa présidence en ce qu'il s'efforce de soustraire à cette exploitation commune la partie des océans adjacente aux côtes états-uniennes. Cette hésitation états-unienne naissante face au principe de l'exploitation internationale des ressources du fond marin par l'entreprise grandira au rythme de la conférence.(65) La fin des présidences Nixon-Ford marquera alors une coupure certaine dans l'esprit et les formes de cette hésitation qui se mue rapidement en opposition. L'esprit états-unien, on le sait, sera maintenant marqué par une plus grande insistance sur l'idée de la rationalité de la production; par une plus grande hostilité aux efforts d'internationalisation de la production. A la conférence de Genève, par exemple,(66) les Etats-Unis se rangent derrière l'idée des "Joint-ventures", des entreprises à coûts/bénéfices partagées qui, si elles reflètent tout de même une acceptation de l'Entreprise comme exploitant à part entière des ressources du fond marin, et si donc elles se traduisent en une position s'approchant dans son esprit des revendications du nouvel ordre

65. Hollick, *U.S.*, pp. 291-292.

66. *Ibid*, pp. 301-302.

économique international (en ce qu'elle exprime son support pour le principe de la multilatéralisation de la production) s'en éloigne tout de même notablement plus que les propositions états-uniennes précédentes. La soustraction des zones côtières à l'exploitation multinationale de l'Entreprise, et le scepticisme états-unien qu'elle exprime face au concept d'unité de l'humanité imposant en effet à la conférence le spectre désagréable de l'action unilatérale américaine.

L'arrivée de l'équipe Reagan au pouvoir marquera une nouvelle étape de l'évolution de l'unilatéralisme états-unien. L'Amérique ne propose maintenant, comme base de négociation, que le seul discours de la rationalité de la production qui sert, tout compte fait, à étouffer tout dialogue, à tuer dans l'oeuf toute négociation. Une place de plus en plus grande est accordée aux valeurs traditionnelles états-uniennes. La volonté d'élaboration d'un consensus multilatéral sur les stratégies de poursuite de l'intérêt national devient seconde à l'esprit du nécessaire leadership américain(67) (nourri par le discours de la crise internationale des valeurs du libéralisme et par les attaques contre l'inefficacité inévitable de toute forme d'exploitation multilatérale des ressources du fond marin(68)).

67. Forsythe, *American*, pp. 242 sqq.

68. Eckert, *Enclosure*, p. 286.

Ce premier mouvement de la politique étrangère états-unienne envers le procès d'élaboration du nouveau droit de la mer s'accompagne d'un autre: l'intransigeance de plus en plus grande de l'Amerique envers l'ensemble de la conférence, la volonté de plus en plus évidente de situer le débat entourant le droit de la mer hors de son atteinte. Cette politique de coercition qui limite les perspectives d'avenir du nouveau droit de la mer culminera bien sûr avec le retrait états-unien de la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, avec le refus conséquent du "compromis équilibré" que représentait la convention(69).

Il est important, en tentant de démontrer le bien fondé de cette proposition, de prendre d'abord toute la mesure du retrait états-unien. C'est ainsi que l'on remarquera qu'il n'indique pas seulement le refus d'un projet de convention, mais qu'il est également symptomatique d'un rejet de toute négociation; d'un rejet de tout effort d'entente multilatérale sur les stratégies adéquates d'exploitation des ressources du fond marin. Il faut également reconnaître que le retrait des États-unis de la conférence ne constitue pas un événement fortuit, mais l'aboutissement d'un mouvement que déjà l'étude des éléments spécifiques de l'idéologie états-unienne des rapports internationaux a partiellement découvert.

69. Selon l'expression d'Élliott Richardson, représentant spécial du président Carter à la conférence; *Monde Diplomatique*, octobre 1981, p. 20.

Ce mouvement, qui est marqué à la fois par la volonté croissante de la primauté de l'esprit éclairé de l'Amérique et par une intransigeance de plus en plus marquée face à l'étatisme de l'économie mondiale ne s'affirme qu'après les présidences Nixon et Ford (dont la pierre angulaire de l'édifice idéologique -la volonté d'établissement d'un véritable contrat social mondial fondé sur le calcul rationnel de l'intérêt des parties constituantes- servait de toile de fond aux négociations sur le droit de la mer).

Le virage essentiel s'amorce avec l'arrivée de Jimmy Carter à la présidence. L'esprit cartérien des rapports internationaux est, on le sait, marqué par l'idée d'une unité fondamentale d'intérêts entre les parties constituantes de l'économie mondiale. Ce rejet du factionalisme des souteneurs du nouvel ordre économique international (leur propos, qui divisent inutilement les États du "sud" et du "nord" masquant la communauté d'intérêts qui les unit) s'exprimera dans un scepticisme de plus en plus grand face aux travaux de la conférence sur le droit de la mer. Si les efforts des États-Unis en matière d'élaboration du droit de la mer se situent toujours dans le cadre de la conférence (les États-Unis se réconcilient par exemple avec l'idée des transferts technologiques garantissant à l'Entreprise une certaine capacité d'action(70)) , celle-ci se verra de plus en plus marquée

70. Hollick, U.S., pp. 315-316.

par la peur d'une législation nationale -et unilatérale- états-unienne assurant aux entrepreneurs américains le libre accès aux ressources du fond de la mer.(71) Le mouvement vers cette législation unilatérale des Etats-Unis progresse à pas de géant avec, en 1976, l'adoption au Congrès de la PUBLIC LAW 94-265 qui établit, le long des côtes américaines, une zone économique de 200 milles, dont la gérance exclusive repose dans les mains de l'exécutif américain. Le "Fishery Conservation and Management Act" de 1976, s'il se situe dans une stratégie d'ensemble de l'équipe Carter qui laisse une place de choix à la conférence sur le droit de la mer (et donc à l'effort de construction d'un consensus multilatéral sur les stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national) marque tout de même celle-ci du sceau de la peur en lui indiquant clairement que l'Amérique agira unilatéralement si elle ne produit pas des résultats satisfaisants.

C'est également le message que propose le Congrès en adoptant, au moment où se termine la 9ème session de la conférence à New-York -une session qui avait vue s'accélérer le processus de rédaction de la convention(72) -le *Deep Seabed Hard Mineral Resources Act* (P-L. 96-283(73)). Cette loi, signée par le président Carter le 28 juin 1980, bien qu'elle se propose de ne mettre sur pied qu'un système transitoire

71. Ibid, p. 315.

72. Levy, *La conférence*, pp. 89 sqq.

73. Doc. A/Conf.62/103 de la Conférence.

de gérance des ressources du fond marin (ce qui apparaît comme une bien faible déclaration de vœux pieux(74)) s'élève tout de même contre l'ensemble du procès d'élaboration d'un nouveau droit de la mer. Elle rejette d'abord, d'une façon plus générale, la thèse du précédent onusien(75), l'idée de la capacité d'une organisation internationale à vocation universelle à produire des règles de droit international public. La PUBLIC LAW 96-283, en se faisant le défenseur d'un système de gestion des ressources du fond marin qui a déjà perdu les sources de sa légitimité, est également symptomatique du rejet de l'ensemble du procès de négociation du droit de la mer(76) et il ébranle sérieusement la foi des participants dans la possibilité de la construction d'un consensus sur les stratégies de poursuite de l'intérêt national. En effet, parce que les Etats-Unis reviennent, avec la P-L. 96-183, sur ce que l'on croyait être un acquis (la résolution 2574b XXIV, adoptée le 15 décembre 1969 par l'assemblée générale des Nations Unies, qui déclare un moratoire sur l'exploitation, et l'exploration des fonds marins jusqu'à, on le suppose, la conclusion d'une entente internationale(77)), ils font s'effondrer le fragile édifice qu'est la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer avant la signature de la convention.

74. Dupuy, *Gestion*, p. 128.

75. Biggs, Gonzalo, "Deep Seabed Mining and Unilateral Legislation", *Ocean Development and International Law Journal*, Vol.8, p. 665.

76. Piquemal, *Le fond*, p. 21.

77. Résolution 2574b (XXIV).

L'intransigeance états-unienne envers la conférence comme forum multilatéral proposant la création d'un nouvel esprit de gestion des ressources planétaires atteindra, avec l'arrivée au pouvoir de l'équipe Reagan, un nouveau sommet. Ceci s'exprimera d'abord dans le retrait, annoncé le 3 mars 1981, de la conférence. Cette action est déterminée par l'opposition de l'équipe Reagan à la partie XI du projet de convention qui propose la mise sur pied d'un régime multilatéral d'exploration et d'exploitation des fonds marins.(78) Le retour de l'Amérique à la conférence -le 29 janvier 1982- dans lequel les architectes de la politique étrangère états-unienne reconnaissent une manifestation de l'esprit de conciliation reaganien, ne doit pas nous leurrer. Loin de représenter une volonté d'établissement d'un consensus multilatéral sur les stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national, il ne symbolise que l'effort de l'équipe Reagan de légitimer le retrait américain de la conférence. L'absence d'une certaine volonté de conciliation s'affirme par exemple dans la nouvelle position de négociation des États-unis, qui remet en cause l'ensemble de l'esprit du projet de convention (elle questionne, par exemple, la procédure de vote au sein de la Nouvelle Autorité Internationale des Fonds Marins de façon telle que seul l'établissement d'un pouvoir autocratique américain saurait la satisfaire(79)). Le vote sur le projet

78. Levy, *La conférence*, p. 109.

79. Ratiner, Leigh S., "The Law of the Sea: A Crossroads for

de convention, enregistré à la dernière séance de la 11ème session de la conférence le 30 avril 1982, va venir confirmer ce rôle états-unien de "saboteurs de la conférence". (80) L'adoption de la convention (130 votes pour, 4 contre -les E-U, Israël, la Turquie et le Venezuela- et 14 abstentions) va mettre la touche finale à cette mise en lumière de l'isolement de l'Amérique et du radicalisme de ses positions.

En refusant cette convention, les Etats-Unis font preuve de plus d'intransigeance qu'ils n'en avaient démontrés jusqu'ici. La convention reconnaît, et formalise, certaines propositions qui avaient reçues l'approbation des Amériques cartériennes et nixonniennes. D'une façon générale, c'est un compromis équilibré que les Etats-Unis rejettent maintenant; un compromis auquel ils auraient souscrit quelques années auparavant. Ce compromis, dont la seule faille est de ne pas répondre aux exigences de l'esprit états-unien des rapports internationaux à l'époque de la présidence Reagan (subjugation de tout esprit à l'idéologie de l'Amérique, soumission des parties constituantes de l'économie mondiale à l'intérêt économique des Etats-Unis, primauté absolue des intérêts stratégiques américains....); le compromis que constitue la convention donc, demeure fort bien équilibré. Il reconnaît par exemple (articles 56-57) que les ressources

American Foreign Policy", *Foreign Affairs*, 60,5, pp. 1006-1022.
80. Ball, Milner S. "Law of the Sea: Expression of Solidarity", *San Diego Law Review*, 19,3, p. 472.

- du fond. marin situées en deça des limites de la Zone Économique Exclusive de 200 milles -qui occupent près de la moitié de l'ensemble des fonds marins(81) sont assujettis exclusivement à l'autorité de l'État côtier. Les ressources situées à l'extérieur de la zone sont quand à elles assujetties à l'autorité internationale des fonds marins -et donc à l'Entreprise qui gèrera les conditions de l'entente avec les entreprises privées au sein du système parallèle d'exploitation des fonds marins(82).

La convention, si elle institue tout de même un nouvel esprit de gérance des rapports internationaux, est soucieuse d'y arriver en développant un consensus multilatéral sur les formes de poursuite de l'intérêt national. Il serait bien sûr trop facile de proposer qu'elle ne se fait que le mandataire des volontés égarés d'un tiers monde aveuglé par les promesses du bien être qu'apportera la socialisation de la production. La convention, au contraire, propose la mise sur pied d'un système inédit d'exploitation des richesses de la mer; d'un système qui, s'il demande une certaine multilatéralisation des mécanismes de la production, sait tout de même répondre aux inquiétudes occidentales en ce qui a trait à l'assurance des investissements des pionniers, à la défense de certaines libertés de passage jugées stratégiquement déterminantes... En rejetant ce compromis

81. Dupuy, *Gestion*, p. 55.

82. Ibid, page 29.

équilibré, l'Amérique affirme une politique qui non seulement ne peut se réclamer d'aucune légitimité mais affirme également un recours croissant à la coercition (en ce que le refus états-unien de signer la convention réduit au minimum les perspectives d'avenir du nouveau droit de la mer(83)).

En terminant l'étude de ce premier dossier, force est de constater la croissance, au coeur du procès d'élaboration du nouveau droit de la mer, de l'unilatéralisme états-unien. Si les fondements idéologiques de l'esprit états-unien des rapports internationaux demeurent essentiellement constants (opposition à l'étatisation des formes de production, volonté de communion des parties constituantes de l'économie mondiale dans l'esprit de la productivité, opposition à la fractionalisation, à la politicisation des débats...) les formes de sa mise en oeuvre, les stratégies adoptées de défense des paradigmes états-uniens, illustrent un recours à des formes et des niveaux inédits de coercition (qui vont jusqu'au retrait de la conférence, ce qui condamne à toutes fins pratique ses efforts à la futilité) ,une chute considérable de la légitimité de la structure normative états-unienne, et des efforts qu'elle inspire.

83. A/Conf.62/100, A/Conf.62/99.

L'étude de la politique étrangère états-unienne face au procès d'élaboration du nouvel ordre mondial de l'information et des communications suivra, d'une façon générale la même piste que l'enquête précédente. Il s'agira donc de chercher, par une étude de la participation des Etats-Unis aux conférences de l'U.N.É.S.C.O., à illustrer les mouvements notés dans l'évolution de l'esprit états-unien des relations inter-Étatiques et, bien sûr, à estimer ainsi les mouvements dans sa valeur morale. Cette évaluation, si elle sera guidée par les découvertes du chapitre I, sera d'abord et avant tout tributaire d'une analyse des conséquences premières des stratégies américaines adoptées de poursuite de l'intérêt national.

On note tout de suite que la politique états-unienne envers le N.O.M.I.C. cherche, influencée qu'elle est à la fois par les paradigmes enfantés par les mass-média occidentaux(84) et par les impératifs de la sécurité nationale, à retarder l'avènement d'un nouvel ordre qui paraît inévitable (selon les conclusions du rapport Kruloff-Cohen, présenté au comité des relations extérieures du sénat en 1977(85)). Le discours de la liberté de l'information, qui s'affirme comme l'une des pierres angulaires de l'idéologie états-unienne doit chercher à retarder les progrès de l'esprit du N.O.M.I.C., il doit espérer pouvoir

84. Mankekar, D.R., *Whose Freedom? Whose Order?*, Clarion Books, 1981, p. 7.

85. Hamelink, *Cultural*, p. 63.

le récupérer, et ainsi assurer la survivance de l'hégémonie états-unienne de facto au sein du présent ordre. Cette tentative de filibuster du processus de création d'un nouvel ordre international des communications se situe dans le mouvement général de l'esprit états-unien des relations inter-Étatiques, qui affirme avec une autorité croissante la primauté de la structure normative états-unienne.

L'Amérique propose, dans le cadre général de cet effort, une série de mesures d'accomodation qui auront pour effet d'épurer le N.O.M.I.C. de son caractère radical et de légitimer les "vieux paradigmes"(86) qui sont formalisés, par exemple, dans l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme -qui propose que *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit.* L'épuration du radicalisme du N.O.M.I.C. et l'effort de dissocier le nouvel ordre de l'information et des communications du nouvel ordre économique international qui l'accompagne mènera l'U.N.E.S.C.O. jusqu'à la fameuse déclaration de 1978 (qui avait pris bien soin "d'éliminer tout terme donnant à entendre que le gouvernement exerçait un contrôle quelconque sur les moyens de grande

86. Rogers, É.M., "Communication and Development: The Passing of the Dominant Paradigm", dans Rogers, Everett M. (ed), *Communications and Development*, Sage, 1976, pp. 121-148.

information"(87)), qui est le couronnement des efforts états-uniens de modération des revendications du N.O.M.I.C. D'une façon générale, on reconnaîtra, en concluant cette première introduction au sujet à l'étude que la politique étrangère états-unienne envers le nouvel ordre mondial de l'information et des communications accorde, de plus en plus, une valeur de finalité à une idée, une éthique en fait (la liberté de l'information) que les partisans du N.O.M.I.C. ne peuvent accepter que comme un moyen(88). Cette déification de la valeur de la liberté de l'information demande, ce qui s'oppose à l'esprit même du N.O.M.I.C., l'isolation du procès d'information de l'ensemble des rapports sociaux internationaux. Le N.O.M.I.C. souligne au contraire la place importance que tient l'information dans l'ensemble des rapports sociaux(89) et le rôle qu'il peut jouer dans le renforcement du procès de développement inégal.(90)

L'étude de la politique étrangère états-unienne à l'endroit du nouvel ordre de l'information pose à l'analyste certains défis dont il est important, avant de proposer un aperçu des découvertes, de prendre conscience. On notera par exemple une certaine autonomie des travaux de la conférence par rapport à l'évolution de la politique étrangère états-

87. Association Canadienne pour les Nations Unies, *Article de Fond*, nov.1982, p. 2.

88. Mankekar, *Whose Freedom?*, p. 4.

89. Bietenstein, *Towards*, p. 61.

90. Mankekar, *Whose Freedom?*, p. 15.

unienne (qui s'affirmera de façon de plus en plus incohérente(91)). La déclaration de Paris, par exemple -à laquelle l'Amérique souscrit- que l'on propose être un triomphe de la conciliation(92) , le symbole de l'avènement d'une nouvelle éthique(93) , ne sera du point de vue des États-unis qu'un écran de fumée, qu'un trompe-l'oeil réussissant tout au plus à retarder le débat, à neutraliser l'offensive tiers-mondiste.(94) Ce jeu de facade diplomatique à la conférence de Paris est permis, nourri même, par l'absence de sanctions, d'obligations juridiques de la déclaration.(95) L'analyse des mouvements de la politique étrangère états-unienne envers le nouvel ordre de l'information doit donc être prudente en ce qu'il ne faut pas accorder un poids égal à toutes les résolutions, à toutes les déclarations. Ici plus qu'au sein de la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, il existe une coupure entre l'esprit de la politique étrangère états-unienne et sa politique déclaratoire. Cette volonté de prudence est également enfantée par l'insignificance de certaines déclarations adoptées dans un esprit apparent de consensus par l'U.N.É.S.C.O. C'est par exemple le cas de la résolution 4/19 adoptée à l'unanimité à la 22ème session ordinaire de l'U.N.É.S.C.O. à Belgrade en 1980. Cette

91. Diene, "UNESCO", p. 190.

92. Nordenstreng, *Mass Media*, p. xi.

93. Ahcene-Djaballah, *Aspects*, p. 103..

94. Nordenstreng, *Mass Media*, p. 26.

95. Ahcene-Djaballah, *Aspects*, p. 103.

résolution, qui s'inspirait du rapport de la commission MacBride, parce qu'elle formule "en des termes équivoques, (...) plusieurs points de vue"(96) , parce que donc elle ne réussit, sans chercher même à préciser le concept de nouvel ordre mondial de l'information et des communications, qu'à masquer les conflits,(97) ne saurait mériter toute notre attention en ce qu'elle ne réussit pas à révéler toute la mesure de l'opposition états-unienne au concept du N.O.M.I.C.

Bref, il convient d'être prudent lorsque l'on aborde l'étude du procès de construction du nouvel ordre mondial de l'information et des communications. Cette précaution ne diminuera bien sûr pas la valeur de l'effort. L'analyse de l'évolution de la politique étrangère des É-U face à cette tentative d'harmonisation des stratégies de poursuite de l'intérêt national, en ce qu'elle ne fait usage des éléments reconnus de l'idéologie états-unienne des relations inter-Étatiques (qui sont tributaires d'une analyse du discours des architectures de la politique étrangère des États-Unis) qu'à titre de guide, gardera toute sa validité; l'étude de ses conséquences premières en demeurant in affectée.

96. Association Canadienne pour les Nations Unies, *Article*, p. 3.

97. Diene, "UNESCO", p. 172.

Il ne suffit pas, dans l'analyse des mouvements de la politique étrangère états-unienne envers l'U.N.É.S.C.O. et le nouvel ordre de l'information de proclamer qu'elle accorde à la liberté de l'information une valeur de finalité, au détriment des efforts de l'U.N.É.S.C.O. Encore faut-il chercher à démontrer le bien fondé de cette proposition.

On remarque que la politique des Etats-Unis à l'U.N.É.S.C.O. s'oppose de plus en plus au caractère radical des demandes des partisans du N.O.M.I.C. Cette proposition, dont les formes et les niveaux varieront au rythme des présidences va s'appuyer de façon croissante sur une dichotomie qui oppose de manière moraliste (en concluant du Bien et du Mal des propositions) l'ouverture de la liberté de l'information à l'égarement du système étatisé d'information que soutient le N.O.M.I.C. Cette opposition justifiera, d'une façon générale, la volonté états-unienne d'épurer, de retarder le débat.

Elle s'affirmera de façon plus marquée, après les présidences Nixon et Ford, à un moment où, on le sait, croît le messianisme états-unien et où la politique étrangère des Etats-Unis s'oppose de plus à la subjugation des idéaux américains à l'effort de construction d'un ordre mondial respectant l'esprit de l'absolu moral. A la 19ème session de la conférence générale de l'U.N.É.S.C.O. (Nairobi 1976),

l'Amérique commence déjà à se démarquer du reste des États occidentaux et bien sûr, des partisans du N.O.M.I.C., en cherchant à retarder la progression du débat. Elle tente, s'appuyant en ceci sur la dichotomie liberté de presse/censure de l'information(98) , de l'épurer de ses caractéristiques premières (efforts concrets en vue d'équilibrer le procès inégal d'information, localisation du procès d'information dans l'ensemble des rapports sociaux...). Le mouvement vers un unilatéralisme états-unien que nourrit la volonté de primauté de la structure normative de l'Amérique se poursuivra bien sûr à Paris, à la 20ème session de la conférence générale (1978). John E. Reinhardt, le chef de la délégation américaine, se fait alors l'avocat, dans un effort désespéré pour éviter la politicisation du débat du N.O.M.I.C., d'un "plan marshall des télécommunications"(99) qui devrait permettre au tiers monde d'être plus compétitif au sein du marché des échanges mondiaux de l'information. Ce plan de ré-équilibre des flots mondiaux de communication, assurerait la fin des demandes pour le contrôle étatique de la communication (une presse forte étant garante de la sauvegarde de la liberté de l'information). L'offensive états-unienne contre le radicalisme de l'étatisation de l'information sera couronnée par la déclaration de Paris qui, pour être consacrée un

98. Bietenstein, *Towards*, pp. 42-3.

99. Nordenstreng, *Mass Media*, pp. 18-19.

"triomphe de la bonne volonté"(100) , n'en demeure pas moins un texte-collage, un texte de compromis(101) épuré de toute innovation, sinon de toute signification.(102) Malgré cette fadeur de la déclaration de 1978, l'après-Paris marquera, pour la politique étrangère états-unienne, une nouvelle offensive contre le radicalisme d'un tiers monde aveuglé par les promesses de l'étatisation de l'information. Cette offensive, qui s'accompagne d'un discours décrivant les failles du N.O.M.I.C.(103) enfantera par exemple la résolution 4/9.4/2, adoptée à la 21ème session de la conférence générale de l'U.N.E.S.C.O., à Belgrade, qui établit l'I.P.D.C. (International Program for the Development of Communication). Ce programme de l'U.N.E.S.C.O., cet enfant maintenant renié de l'Amérique, consacre les efforts de modération de l'Amérique en ce qu'il offre, sans remettre en question l'hégémonie de facto des États-unis au sein du vieil ordre de l'information et des communications, des mesures compensatoires visant à masquer la survivance des échanges inégaux de l'information.

Ce premier mouvement de la politique étrangère états-unienne face au nouvel ordre mondial de l'information et des communications (mouvement qui amène une attitude de plus en

100. Ibid, p. 408.

101. Ahcene-Djaballah, *Aspects*, pp.142 sqq.

102. Bietenstein, *Towards*, p. 10.

103. Inspiré des propos d'Élie Abel, un représentant américain à la commission MacBride. Graff, Robert D., *Communication for National Development*, Oelgeschlager, Gunn & Hair, 1983; p. 243.

plus intolérante face au radicalisme perçu de l'étatisation des échanges internationaux d'information) en masque un autre plus déterminant du point de vue de l'évolution de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne: la participation de plus en plus marginale, de plus en plus symbolique, des Etats-Unis aux sessions de l'U.N.É.S.C.O. L'action américaine se juxtapose en effet de plus en plus à celle de l'U.N.É.S.C.O., sa politique étrangère réagit de plus en plus à l'offensive de "l'obscurantisme"(104) tiers-mondiste et à la politisation des débats.(105) Cette direction de la politique étrangère états-unienne, que ses architectes justifient en insistant sur l'illégitimité des efforts de l'U.N.É.S.C.O. (en ce que la tentative de désarmer l'Occident que représente le N.O.M.I.C. ne respecte pas le mandat original de l'U.N.É.S.C.O.) amènera un désaveux états-unien des efforts de l'U.N.É.S.C.O., et une marginalisation de la tentative d'établissement d'un consensus inter-Étatique sur les stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national.

Ce mouvement de la politique étrangère états-unienne, comme le premier, va s'affirmer définitivement après les présidences Nixon-Ford, à un moment où, le premier chapitre l'a signalé, la volonté de leadership moral de l'Amérique, la volonté de voir primer sa raison légiférante, vont .

104. Revel, Jean-François, "L'Internationalisation du Mensonge", *L'Express*, 1548, p. 125.
105. Graff, *Communications*, p. 258.

V

s'affirmer au dépend de la volonté de construction d'un consensus inter-étatique. Au moment de la présidence Carter, les Etats-Unis vont non seulement s'opposer avec virulence au contrôle étatique de l'information et des communications (ce qui ne marque pas une coupure avec la politique de la présidence précédente), mais va également, ce qui est inédit, remettre en question la participation même des Etats-Unis à l'U.N.É.S.C.O. (106) Ce refus signale également une volonté états-unienne de mettre au banc l'U.N.É.S.C.O. On notera par exemple, pour illustrer ce mouvement de la politique étrangère des Etats-Unis (qui entraîne une marginalisation certaine des politiques états-uniennes) que les dernières années de la présidence Carter amèneront les É-U. à s'isoler (même des occidentaux) sur la question de l'agence inter-gouvernementale de contrôle et de mise en oeuvre d'ententes internationales dans le domaine des communications -que les Etats-Unis voulaient voir séparée de l'U.N.É.S.C.O. (107) Cette tentative de marginalisation des efforts des partisans du N.O.M.I.C. est également mise en lumière par le refus états-unien de la résolution 36/149 de la conférence générale, qui proposait une continuation des efforts entrepris par l'U.N.É.S.C.O. dans le dossier du nouvel ordre de l'information et des communications. La réaction états-unienne aux efforts de la commission MacBride

106. Nordenstreng, *Mass Media*, pp. 94 sqq.

107. Richstad, Jim et Michael H. Anderson (ed), *Crisis in International News*, 1981, pp. 69-70.

se situe dans la même veine; elle souligne encore une fois la primauté de la structure normative états-unienne par rapport à la volonté d'établissement d'un consensus inter-Étatique sur les stratégies de poursuite de l'intérêt national dans la formulation de la politique étrangère des Etats-Unis. En effet, malgré le caractère très modéré du rapport de la commission qui, s'il élabore considérablement sur la répartition inégale des capacités de communication à l'échelle du monde(108) et s'il reconnaît la pertinence sociale du procès de communication(109) , s'élève en défenseur de la liberté de l'information -dont les obstacles sont considérés comme de dangereux symptômes(110) la délégation états-unienne réagit tout de même en s'élevant contre le "political sloganeering", qui est futile dans son refus de répondre à l'impératif de la productivité et de l'efficacité dans le procès d'information.(111)

Cette nouvelle primauté de la structure normative des Etats-Unis dans sa participation à l'élaboration d'un nouvel ordre des communications, ainsi que l'isolement qu'elle détermine pour l'Amérique, s'était également affirmé à la 20ème session de la Conférence générale de l'U.N.É.S.C.O. au moment de l'adoption du budget et du programme pour la période 1981-1983. L'Amérique, affirmant sa volonté de

108. MacBride, Sean, *Voix multiple, un seul monde*, UNESCO, 1980, chapt. 6.

109. Ibid, p. 38.

110. Ibid, p. 175.

111. Nordenstreng, *Mass Media*, p. 39.

limiter les recherches académiques et de rationaliser les structures, et les intérêts, de l'U.N.É.S.C.O., est seule dans l'opposition.(112) Ce vote, situé la nouvelle ligne stratégique états-unienne amorcée après la conférence de Nairobi (qui propose dépassé tout effort déclaratoire d'une U.N.É.S.C.O. qui devrait au contraire chercher à encourager le développement des structures de communication du tiers monde); et indique l'isolement de l'Amérique. Déjà donc, au moment de l'arrivée au pouvoir du président Reagan, la défense des intérêts états-uniens, l'épanouissement de son ordre des communications, prime sur la volonté d'établissement d'un consensus inter-Étatique sur les formes de poursuite de l'intérêt national (cette primauté se verra confirmée dans les derniers mois de la présidence Carter, à la 22ème session de la conférence générale, à Belgrade(113)).

Avec l'arrivée au pouvoir de l'équipe Reagan, la politique des Etats-Unis à l'U.N.É.S.C.O. devient de plus en plus déterminée par les seuls idéaux de sa structure normative. Le salutisme reaganien teindra tout. Les consensus inter-Étatiques devront maintenant satisfaire aux exigences de la lumière intérieure états-unienne. Le refus de tout ordre de l'information et des communications qui ne répondrait pas à ces exigences se fait de plus en plus

112. *Le Mois à l'Unesco*, 92, p. 14.

113. Nordenstreng, *Mass Media*, p. 35.

virulent. Les références à la constitution des Etats-Unis (et spécialement au premier amendement) deviennent plus communes.(114) Cette primauté de l'esprit américain s'accompagne, au moment de la présidence Reagan, d'une volonté de rationalisation du budget de l'U.N.E.S.C.O. (notons par exemple la politique du *Zero Net Growth*(115) et la volonté d'introduire des indicateurs de performance dans l'évaluation de l'efficacité de la bureaucratie de l'U.N.E.S.C.O.(116)). Cette volonté d'affirmer, au prix du développement d'un consensus inter-étatique la primauté absolue des valeurs états-unienne de rationalité, d'efficacité de la gestion, et de liberté absolue des informateurs, s'offre en illustration à l'intolérance, à la pudibonderie, de l'esprit états-unien des relations inter-Étatiques au moment de la présidence Reagan culminera de façon dramatique avec l'annonce, le 25 décembre 1983, du retrait américain de l'U.N.E.S.C.O.

En concluant l'étude de la participation états-unienne au procès d'élaboration du nouvel ordre mondial de l'information et des communications, force est de remarquer qu'elle dévoile une politique de plus en plus coercitive (en ce qu'elle s'efforce de retarder l'évolution du débat, de

114. Dépêche É US 16/22, 12/21/84. Voir également Argumendo, A., "The New World Information Order and International Power", *Journal of International Affairs*, 35,2,p. 190.

115. *Report to the chairman of the Committee on Foreign Relations of the United States Senate*, United States General Accounting Office, déc.28,1984,p. ii.

116. Ibid, p. ii, pp. 10-11.

réduire les perspectives d'avenir du N.O.M.I.C. et de l'U.N.É.S.C.O., et en ce que le retrait américain, qui marque l'aboutissement d'une évolution dont nous avons souligné les principales étapes, entraîne la marginalisation des efforts de construction d'un ordre mondial s'inspirant de la même muse que l'absolu moral identifié) et de moins en moins légitime (la défense de la liberté de l'information n'étant plus vue que comme un effort de sauvegarde de l'empire de papier états-unien; un effort de contrôle des réseaux pensants de la planète). Le nouveau défi américain, qui est celui que devront relever les partisans du nouvel ordre mondial de l'information et des communications, n'est donc pas celui de "l'imagination créatrice et du talent d'organisation" qu'avait reconnu J-J. Servan-Schreiber.(117) C'est le défi d'une structure normative dominée par un procès organisé, inégal, d'information. C'est le défi que pose une puissance hégémonique soutenue par des paradigmes vieillissant. Il ne suffit pas, pour dépasser cet ordre inégal, de "secoûer l'étrange ankylose"(118) de la faculté de création des adhérents au nouvel ordre, il faut attaquer le monstre par les mythes qui lui donnent naissance. C'est le refus états-unien de remise en question des mythes qui ont présidé à la création de l'ordre présent qui détermine son opposition de plus en plus marquée aux efforts de

117. Servan-Schreiber, Jean-Jacques, *Le défi américain*, Denoël, 1967, p. 11.

118. Ibid, p. 43.

l'U.N.É.S.C.O. en vue de l'établissement d'un consensus inter-Étatique sur les stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national.

En terminant cette brève analyse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne entre les années de l'après-Viêtnam et la fin du premier mandat du président Reagan, on doit constater que les deux études de cas enfantent des conclusions similaires. Les analyses de la participation états-unienne aux procès d'élaboration du nouveau droit de la mer et du nouvel ordre mondial de l'information et des communications pointent en effet tous deux vers une Amérique dont les mythes vieillissants se trouvent incapables de supporter à eux seuls un ordre inégal. Le procès d'échange inégal d'information ne saurait plus être légitimé par le seul mythe de la liberté de l'information dont on sait qu'il ne nourrit que les empires de papier. Les mythes de l'Amérique, qui avaient présidés à la création de l'ordo post bellum, sont chancellants, ils ne suffisent plus à assurer à la volonté hégémonique états-unienne. Si les études de cas n'ont montré qu'une chose, c'est cette chute de la légitimité de l'effort états-unien.

L'étude de la politique étrangère des Etats-Unis envers les nouveaux ordres des rapports internationaux et des relations inter-Étatiques a également permis de reconnaître la croissance dans son usage de la coercition. La volonté de limiter les perspectives d'avenir de ces nouveaux ordres, la tentative d'avortement d'un nouveau consensus sur les stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national s'affirment de plus en plus comme les axes essentiels de la politique états-unienne. Elle s'affirme d'abord à l'intérieur même des forum internationaux (ou elle tente de récupérer, voir de castrer, les volontés affirmées d'amendement de l'ordre inégal présent) puis par le retrait américain des débats, dont l'effet premier est de marginaliser les impulsions vers un nouvel ordre, vers un nouveau consensus.

Les deux études de cas ont été choisies avec soin. D'abord parce qu'elle se situaient bien dans l'esprit de l'absolu moral, ensuite parce que leur ligne de vie correspondait bien à nos préoccupations, mais aussi, parce qu'elles mettent bien en relief les mouvements identifiés de l'idéologie de la politique étrangère états-unienne et ainsi illustrer avec conviction les mouvements de sa valeur morale. L'analyse de la politique des Etats-Unis envers les nouveaux ordres parce qu'elle illustre également bien, on le verra, l'impact des déterminants identifiés, cadre doublement bien dans nos plans. Si les études de cas proposées l'ont

étés parce qu'elles permettaient une illustration convainquante de la proposition présentée à l'introduction, et si l'étude d'autres dossiers n'eut pas permise une démonstration aussi convainquante, il faut tout de même reconnaître, en concluant ce chapitre, la validité des conclusions exposées. La politique étrangère des Etats-Unis envers les nouveaux ordres ne s'élabore pas dans le vide, elle se situe dans un mouvement général que l'on pourrait qualifier de montée de la coercition états-unienne. Ce mouvement, qui se traduit dans la primauté de la structure normative des États-unis, s'il n'apparaît pas avec autant de clarté à l'étude de certains dossiers, a l'avantage ici d'être bien mis en évidence.

-CHAPITRE 3-

*Non seulement la puissance se confond avec la vertu,
mais elle a tendance à se prendre pour de l'omnipotence.*

*Une fois imbue de l'idée d'une mission,
une grande nation peut aisément se convaincre
qu'elle a les moyens aussi bien que le devoir
d'accomplir l'oeuvre de Dieu.*

*L'Arrogance du Pouvoir
J.W. Fullbright(1)*

Ce serait condamner notre effort à la stérilité que de s'en tenir à l'identification d'une chute de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. Il faut dans ce troisième chapitre, en s'inspirant des pistes surgies lors de l'étude de idéologie de la politique étrangère, reconnaître les éléments conjoncturels qui conditionnent ce mouvement. Cette reconnaissance, qui prolonge l'effort entrepris au second chapitre (ce qui lui méritera sans doute les foudres des persécuteurs du réformisme(2)) sera tributaire d'une analyse des rapports internationaux. L'explication donc, ne repose pas sur l'étude du procès de production de la valeur à l'échelle mondiale, mais sur la reconnaissance des mouvements dans les relations de production d'une économie capitaliste en voie de

1. Fullbright, *L'Arrogance*, p. 16.

2. En effet, l'ordre moral identifié (à partir des stratégies de poursuite de l'intérêt national) ne proposant qu'une formule de gestion plus égalitaire et plus humaniste de la production, "sans rien toucher au mode d'organisation capitaliste de la production et du procès de travail", s'expose à cette attaque en ce qu'il refuse de s'intéresser au moment -pour employer le vocable gramscien- où "s'enracine la division en classes sociales (ou) s'enracine la lutte des classes sociales. (où) le capitalisme se reproduit et renaît(...)" Palloix, Christian, *Procès de production et crise du capitalisme*, Presses Universitaires de Grenoble/François Maspero, 1977, p. 8.

mondialisation.

Le schéma d'explication de la chute de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis repose essentiellement sur deux piliers; tous deux conséquents d'un modèle d'accumulation sous la gouverne de l'Amérique dominante: D'abord l'éclatement des rapports entre l'état premier du centre hégémonique (les Etats-Unis) et la périphérie, ensuite l'essor des conflits inter-impérialistes. Cette analyse de la crise des rapports inter-impérialistes s'intéressera de façon particulière aux tensions entourant l'effondrement de l'ordre politico-économique mondial de l'après-guerre. L'étude de ce qu'il conviendra d'appeler la crise d'hégémonie s'inspirera pour sa part du concept gramscien d'hégémonie. Celui-ci suppose "(...) indubitablement qu'on tienne compte des intérêts et des tendances des groupes sur lesquels l'hégémonie sera exercée (...) (3), et donc que l'acteur hégémonique conditionne la conscience de ces intérêts, et de ces tendances. Il demande donc une enquête s'intéressant également à la primauté des paradigmes de l'Amérique, à son pouvoir de décision en matière économique, politique et militaire et à sa capacité, ou son impuissance, à imposer une structure normative déterminée.

3. Anderson, *Sur Gramsci*, p. 32.

C'est donc au point de rencontre entre les appareils productifs états-uniens et les rapports de production à l'échelle mondiale que l'enquête visera à cerner les éléments conditionnant la chute de la valeur morale de la politique étrangère américaine. Cet éloignement des conditions domestiques états-unienne est enfanté non seulement par la volonté de se mettre à l'abris du discours justificatoire de la politique étrangère états-unienne (discours, omniprésent sur la scène domestique(4) , qui ne peut qu'embrouiller l'analyse(5)) mais également dans l'intention d'expliquer de façon plus cohérente les déterminants des mouvements de la valeur morale de la politique étrangère. Cette cohérence sera tributaire de l'unité des crises inter-impérialistes et d'hégémonie, moments au sein d'un modèle déterminé d'accumulation. Il ne sera donc pas question ici de s'intéresser aux caractéristiques structurelles de cette crise, à sa permanence relative, à son caractère cyclique ni, par exemple, à l'émergence des perspectives de 1984 de Samir Amin (nouveaux modèles d'accumulation fondé sur une distribution inédite de la production à l'échelle mondiale). Bien sûr, il faut reconnaître que les crises inter-

4. Voir à ce sujet l'intéressante introduction de Neil Sheehan dans: Sheehan, Neil(ed), *The Pentagon Papers* Bantam Books, 1971, pp. ix-xvii.

5. Terchek, Ronald J. "Foreign and Domestic politics Linkage; Constraints and Challenges to the Foreign Policy Process", dans Piper, Don C. et Ronald J. Terchek(ed) *Interaction: Foreign Policy and Public Policy*, American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1983, pgs 51-70.

impérialistes et d'hégémonie résultent de la contradiction principale du modèle d'accumulation capitaliste (entre le caractère social grandissant des forces productives et le caractère étriqué persistant des rapports de production). Pour comprendre le sens juste de cette crise, et l'essence de sa dynamique, il faudrait conséquemment s'attarder au champ global du matérialisme historique, à l'étude de l'interaction entre le procès d'internationalisation de la production et les luttes de classe à l'échelle mondiale (interaction qui détermine la nature du procès mondial de production(6)). Seul cet exercice saurait permettre l'identification des déterminants en dernière instance des crises inter-impérialistes et d'hégémonie et donc des mouvements dans la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. Il faut reconnaître que la considération du seul moment de rencontre entre les appareils productifs états-uniens et les rapports de production à l'échelle mondiale impose certaines limites à l'analyse. La prise de conscience de ces limites amène l'élaboration d'une proposition explicative qui tiendra compte de la place changeante qu'occupent les appareils productifs américains dans le reproduction mondiale.

6. Amin, Samir, *La loi de la valeur et le matérialisme historique*, Editions de Minuit, 1977, pgs 10 sqq.

On reconnaitra d'abord que cette analyse entraîne une division artificielle des éléments conditionnant la chute de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. Les crises inter-impérialistes et d'hégémonie se situent bien sûr dans le contexte de l'essoufflement de l'accumulation intensive états-unienne, d'une nouvelle désuétude de ses industries motrices et, plus généralement, de l'incapacité des Etats-Unis à "(...) renouveler les bases matérielles qui assuraient sa suprématie industrielle"(7). Le mouvement général de baisse des investissements productifs aux Etats-Unis, que d'aucun situeront dans la guerre générale de mouvement qui oppose les principaux pays occidentaux(8) (la guerre d'enfoncement, de pénétration, de l'appareil productif ennemi) le vieillissement conséquent de l'appareil productif américain, ainsi que l'échec récemment constaté des solutions inflationnistes à la stagnation; ces conditions de l'accumulation états-unienne donc, décisives dans l'avènement des crises inter-impérialistes et d'hégémonie, sont ici artificiellement divorcées de nos préoccupations. La considération, pour fin d'analyse, du seul champ des rapports internationaux, s'il permettra l'enfantement d'une proposition explicative dont les termes seront homogènes (en ce qu'ils seront tous situés dans la dimension des rapports de production à l'échelle de l'économie mondiale) ne nous

7. Michalet, *Nationalisations*, p. 16.

8. Hentsh, *Le système*, p. 42.

donnera pas l'occasion donc de situer le rapport entre, d'une part, la dynamique des rapports inter-impérialistes et la position hégémonique états-unienne et, d'autre part, les conditions de l'accumulation états-unienne.

L'analyse est également artificielle en ce qu'elle néglige de reconnaître que les stratégies de sortie de crise que met en oeuvre l'Amérique, les palliatifs envisagés à son déclin, sont conditionnés par une évolution endogène à la formation sociale américaine (spécialement, dirait Poulantzas, à un moment de diminution de l'autonomie relative de l'état américain envers les fractions dominantes du bloc au pouvoir(9)). C'est ainsi que l'on pourrait proposer que l'avènement, dans la seconde moitié de la présidence Carter, de la nouvelle guerre froide est causé par une nouvelle stratégie de sortie de crise(10) ; une stratégie qui allierait la volonté de briser le militantisme de la classe ouvrière, le souhait donc d'une ponction accrue de la plus-value relative à l'intérieur de la formation sociale américaine(11) à la tentative de surmonter, dans le cadre d'une sur-production endémique(12) un cul de sac des débouchés, des avenues de réalisation de la plus-value.

9. Poulantzas, Nicos, "L'Internationalisation des Rapports Capitalistes et L'Etat Nation", *Les Temps Modernes* 29,329, pp. 1403-1405.

10. Chomsky, Noam, Steele, Jonathan et John Gittings, *Superpowers in Collision*, Penguin, 1982, p. 42.

11. Frank, Andre Gunder, *Crisis in the World Economy*, Holmes & Meier, 1963, pp. 111 sqq.

12. Gill, Louis *Economie mondiale et impérialisme*, Boréal Express, 1983, pp. 356 sqq.

C'est à ce moment alors, sous l'impulsion de déterminants endogènes, que l'état américain, prenant en charge le procès de réalisation de la plus-value amorçé, pour légitimer la socialisation de cette réalisation (par l'économie de guerre) la spirale d'une nouvelle guerre froide. Il y aurait donc ici aussi un lien nécessaire, dont il ne nous sera pas permis de tenir compte (dans la tentative de situer dans la rencontre entre les appareils productifs américains et les rapports mondiaux de production les déterminants de la baisse de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis); le lien entre le mouvement observé au second chapitre et ses déterminants domestiques.

Finalement on notera que l'analyse néglige le poids du calcul politique dans le processus de formation d'une politique extérieure. La politique reaganienne de tensions avec l'Empire du Mal Soviétique, par exemple, peut être envisagée comme le résultat d'une volonté de légitimation de la castration de l'état providence(13). La dynamique ministérielle états-unienne conditionne également les mouvements de sa politique étrangère. Ainsi, force est de reconnaître que certaines branches de l'exécutif américain (départments de la justice, de l'agriculture, du commerce, du trésor...(14).) sont particulièrement sous l'influence de ce qu'il serait convenu d'appeler la camisole de force de

13. Chomsky, Noam *Towards a New Cold War*, Pantheon, 1982, p. 17

14. Mische. Gerald et Patricia Mische, *Towards a Human World Order*, 1977, pp. 103 sqq.

l'intérêt national.

L'orientation de l'analyse demande donc l'acceptation d'une isolation relative des déterminants de la baisse de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis. L'effort de situer les conditions déterminantes de ce mouvement dans le seul champ des relations de production à l'échelle de l'économie mondiale enfante également une certaine faiblesse dont il est nécessaire ici de prendre conscience.

La proposition explicative ne repose pas, on le sait maintenant, sur une étude de l'évolution des forces productives à l'échelle mondiale (desquelles dépendent en dernière instance les rapports internationaux(15)) ou sur la considération de l'évolution des principes d'organisation de la production internationale, mais sur l'analyse des relations de production à l'échelle mondiale. Cette limite du champ des considérations n'est pas enfantée par le refus de reconnaître l'internationalisation déjà avancée de la production (mouvement auquel l'Amérique avait présidé à l'époque de la *Pax americana* (16)), ou les dimensions de l'intégration de l'économie mondiale (procès de production et de circulation, réalisation de la plus-value...). Il n'est pas non plus question de proposer que l'analyse des

15. Hentsch, *Le système*, p. 24.

16. Arrighi, Giovanni, "Une Crise d'Hégémonie", dans Amin, Samir et al., *La crise, qu'elle crise?*, Maspéro, 1982, pp. 59 sqq.

déterminants de la politique étrangère états-unienne doit ignorer tout à fait le procès d'accumulation mondial. La considération des rapports de production n'est enfin pas conséquente d'une peur abusive de la tentation économiste (qui propose la primauté, dans le développement de la production, des lois objectives de l'accumulation sur les luttes de classe). Bref, l'orientation adoptée de l'analyse n'est ni tributaire d'un refus de reconnaître le processus de création d'une économie mondiale (résultant de l'internationalisation de la création de la valeur(17)), ni le résultat d'une pudibonderie anti-économiste. Il est plutôt question ici de reconnaître que la crise de l'économie capitaliste en voie de mondialisation, au sein de laquelle l'on situera les crises inter-impérialistes et d'hégémonie, s'affirme d'abord comme une crise des rapports internationaux (Amin parle pour sa part d'une crise de la division internationale du travail(18)) et que l'étude de leur genèse peut être omise dans l'élaboration d'une proposition explicative de la baisse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. On considérera également une certaine primauté de l'acteur étatique à un moment où le processus de constitution du capitalisme mondial reste inachevé(19). L'état donc, en dépit de

17. Michalet, Charles-Albert, *Le capitalisme mondial*, PUF, 1976, p. 11.

18. Amin, Samir, "Crise, Socialisme et Nationalisme", dans Amin et al, *La crise?*, p.187.

19. Michalet et al. *Nationalisations*, p. 15.

l'internationalisation de la production et de la présence historique d'une puissance hégémonique (l'Amérique) qui peut donner, en agissant à la manière d'un outil supra-national de gestion économique, l'illusion de la constitution d'une économie mondiale(20) , demeure le moment privilégié de l'accumulation, la matrice nécessaire de référence, la "partie active" de la reproduction(21) en l'absence d'un mécanisme mondial de répartition des forces productives et du produit social(22). Une analyse dont les horizons premiers seraient ceux de la formation sociale américaine, exigerait une étude du procès de production de la plus-value. Elle ne saurait pourtant être adéquate. Parce que l'internationalisation notée de la production n'enfante pas une uniformisation des procès de production nationaux,(23) l'analyse ne pourrait être qu'embourbée dans les procès nationaux de développement des forces productives restant ainsi aveugle aux mouvements des rapports internationaux, qui conditionnent la baisse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne. L'analyse qui cherche à s'éloigner des spécificités des études de cas pour s'intéresser aux causes premières du mouvement doit donc, si elle veut conserver une perspective juste, et ne pas se laisser leurrer par les éclaircissements que semble

20. Ibid, p. 16.

21. Palloix, *Procès*, p. 198.

22. Marx, Bernard, *Comprendre l'économie capitaliste* Editions Sociales, 1979, p. 220.

23. Hentsch, *Le système*, p. 32.

promettre l'étude du procès mondial de production (qui l'entraînerait inévitablement dans les dédales de l'analyse des procès nationaux de production), s'intéresser d'abord et avant tout au champ global des relations de production à l'échelle de l'économie capitaliste en voie de mondialisation. Seule cette orientation saurait saisir la dynamique des conjonctures qui conditionnent les mouvements de la politique étrangère états-unienne.

Il convient d'abord, avant d'entreprendre l'étude de leur développement, de situer les crises inter-impérialistes et d'hégémonie dans l'ensemble plus général de la crise des rapports internationaux et du système politico-économique de la PAX AMERICANA, forgé à un moment où l'Amérique dominante préside au mouvement de l'internationalisation de la production et impose à l'économie capitaliste en voie de formation des normes de production et des modèles de consommation spécifiques(24). On identifiera donc ici tout de suite un mouvement général des relations de production, de "renversement de la tendance dans les rapports de force mondiaux"(25). Il ne faut pourtant pas, dans l'étude des

24. Michalet, *Nationalisation* pgs 13-14.

25. Amin, Samir, *Le développement inégal*, Editions de Minuit,

déterminants de la baisse de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis, limiter l'analyse à cette seule dimension de la crise des rapports internationaux. Il faudra également, et ceci sera particulièrement évident au moment de l'étude de la crise des rapports entre le centre hégémonique et la périphérie méridionale, s'intéresser à la crise d'intégration du système mondial, à la remise en question de la structure normative assurant sa reproduction.

C'est cette crise de l'intégration du monde à l'esprit de l'ordre politico-économique états-unien qui va déterminer le nouvel effort américain de légitimation de sa domination. A un moment où les fondements matériels de la domination ne peuvent plus supporter le poids de la division internationale du travail, à un moment donc où la régulation monopoliste états-unienne de l'économie mondiale est rendue impossible par la crise des appareils productifs américains, (26) l'état américain tente de prendre en charge la reproduction. En dépit de la crise d'intégration, du soutien décroissant apporté à la structure normative états-unienne, l'intervention superstructurelle (si on identifie la crise comme celle de la société civile mondiale) s'affirme nécessaire à la reproduction. C'est le moment où l'Amérique tente de dépasser les faiblesses de ses

fondements matériels en se proposant d'assurer la reproduction des conditions de son hégémonie par la création de mythes, de totems à l'autel desquels la société civile mondiale doit encenser la domination états-unienne. C'est, d'une façon générale, ce mouvement qui encadre la chute de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne.

La proposition explicative introduite se fonde d'abord, on le sait, sur l'étude de la crise des rapports entre l'état premier du centre hégémonique -les Etats-Unis- et la périphérie des trois continents méridionaux. Elle cherchera, d'une façon générale, le développement de la proposition suivante: la remise en question de la domination du centre hégémonique, qui s'accompagne du renforcement du réseau mondial des mouvements anti-systémiques(27) , enfante, chez les architectes de la politique étrangère états-unienne, la volonté d'une nouvelle hégémonie déterminée non plus essentiellement par la primauté du capital américain, mais par la dominance de l'idéologie états-unienne.

La première dimension de cette crise de l'hégémonie américaine (dont certains auteurs se refusent à situer la genèse plus tard qu'au moment de l'avènement du Parti Communiste Chinois au pouvoir, en 1949(28)) est la crise des normes qui supportent la division internationale du travail

27. Amin, Samir et Al. *La crise de l'impérialisme*, Editions de Minuit, 1975, p. 38.

28. Magdoff, Harry et Paul M. Sweezy, *The Deepening Crisis of U.S. Capitalism*, Monthly Presqq.Review, 1981, p. 158.

et qui rendent possible le moment de l'hégémonie américaine, le moment de l'acceptation de sa dominance(29). Cette remise en question tiers-mondiste de la structure normative au coeur de l'édifice hégémonique états-unien ébranle, en se développant, la continuité historique de l'ordre politico-économique mondial. Avec le discours de la responsabilité occidentale du sous-développement périphérique et les interrogations qu'il détermine sur le procès de développement inégal, ce sont les principes mêmes d'organisation de l'édifice normatif états-unien qui sont remis en question. Ce défi paradigmatique, évident par exemple à la conférence sur le droit de la mer (dans la remise en question du dogme de l'échange égal, de l'esprit de la communauté d'intérêt dans le développement rationnel de l'exploitation -principe premier de l'organisation de l'économie mondiale(30).), parce qu'il ébranle les fondements de l'hégémonie conditionne la baisse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne.

Il pourrait également paraître important ici de considérer le défi apparent que constitue le développement des nouveaux pays industrialisés. C'est à tous le moins ce que nous propose F.Halliday(31) et ceux qui se préoccupent de la transnationalisation de la production et de ce qu'ils

29. Anderson, *Sur Gramsci*, p. 36.

30. Habermas, *Raison*, pp. 31 sqq.

31. Halliday, Fred *The Making of the Second Cold War*, Verso, 1983, p. 190.

proposent être la diffusion du pouvoir dans les relations internationales(32). Pourtant, parce que cette orientation de l'étude nous amènerait à négliger l'étude du contrôle du procès d'innovation et de circulation, et parce qu'elle omet de considérer la dimension consensuelle de l'hégémonie (et donc la place centrale qu'y jouent les éléments de la structure normative du centre hégémonique), et enfin, parce qu'elle ne considère pas la récupération de la production des N.P.I. au service du centre hégémonique; cette orientation donc, ne doit pas teinter l'étude proposée de la crise d'hégémonie. Il convient d'abord et avant tout alors de considérer le défi paradigmatique posé à l'hégémonie du centre, le refus tiersmondiste du discours du développement, de la rationalité de l'accumulation-comme-but-en-soi. La stagnation de l'économie capitaliste en voie de mondialisation, parce qu'elle rend difficile la mystification de la périphérie, et donc parce qu'elle rend plus aisé sa conscience, et son affirmation, d'une nouvelle rationalité plus équitable de la production(33), d'une nouvelle éthique des rapports internationaux,(34) conditionne le mouvement plus général de l'insoumission croissante de la périphérie(35).

32. Müller, Ronald E., *Revitalizing America* Simon and Schuster, 1980, chapt 4.

33. Erb, Guy, F. et Valery Kallab, *Beyond Dependency*, Praeger, 1975, p. 33.

34. Amir, Samin, "Une Remise en Ordre de l'ordre International", *Monde Diplomatique*, , juin 1975, pp. 8-10.

35. Arrighi, "Crise", dans Amin et al, *La crise?*, pgs 70-71

Ce défi paradigmatique, qui ébranle le principe d'organisation de la production (qui a pour tâche de déplacer les tensions dans les relations de production, d'assumer le poids des contradictions(36)), enfante, pour la formation sociale assumant la fonction de régulatrice monopoliste du procès de production,(37) le besoin de nouvelles images du monde légitimatrices de la domination; d'images du monde capable de tempérer l'aliénation à la source des demandes du nouvel ordre économique international(38). Le mouvement dans lequel se situera la baisse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne est ainsi caractérisé par la substitution des fondements matériels de l'hégémonie par des totems idéologiques(39).

C'est dans cet esprit que s'affirme le discours américain de la seconde guerre froide. Alors que, dans un premier temps, (à l'époque de la présidence Nixon), la volonté hégémonique états-unienne s'affirme dans la tentative d'élaboration d'une structure de gérance des relations EU/URSS qui permettrait, par l'encouragement qu'elle offrirait au discours de l'interdépendance des pays du monde, la mystification des formations sociales

36. Habermas, *Raison*, pgs 40-41.

37. Wallerstein, Immanuel, "La Crise comme Transition", dans Amin et al, *La crise?*, pgs 53-54.

38. Erb, *Beyond*, p. 36.

39. Wallerstein, Immanuel, "La Crise Comme Transition", dans Amin, S., *La crise?*, p. 41.

périphériques et donc la reproduction des conditions de l'hégémonie, on assiste, dès la seconde moitié de la présidence Carter, à un virage certain. L'affrontement est-ouest subjugue maintenant à sa logique les réalités des conflits nord-sud. S'affirme avec Carter la volonté d'une nouvelle entente avec l'Union Soviétique; le souhait d'un pacte d'hostilité; d'une harmonie des paradigmes dans l'esprit de la guerre froide(40). L'esprit de l'hégémonie états-unienne, son Idée (dans le sens ou l'entends Proudhon(41)) devient la guerre froide qui rendra plus aisée l'ostratisation des égarés qui voudraient affirmer la primauté de l'axe nord-sud.

Cette idée de la guerre froide, cette logique de l'affrontement avec l'Union Soviétique, qui affirme la volonté états-unienne de conservation de la stabilité dynamique de son hégémonie(42), enfante, on l'a vue, une politique étrangère de moins en moins légitime. Les mythes vieillissants de l'Amérique, le second chapitre nous l'a appris, sont en crise. Le défi paradigmatique tiers-mondiste appelle à l'amendement de la structure normative des Etats-Unis; il condamne à l'illégitimité tout effort hégémonique états-unien, toute tentative de subjuger l'effort d'altération du procès de développement inégal à la logique

40. Kaldor, Mary, *The Desintegrating West off*, Hill and Wang, 1978, pgs 29-30.

41. Proudhon, *Justice*, p. 47.

42. Girling, John L.S., *American and the Third World*, p. viii.

de la guerre froide. Le discours du développement ne suffit plus. Les mythes du *trickle down* sont décriés. Le pacte d'hostilité américano-soviétique est identifié pour ce qu'il est: une stratégie hégémonique. Cette crise de la légitimité de la politique étrangère états-unienne s'accompagnera, ce qui va consacrer la chute de sa valeur morale, d'un recours de plus en plus fréquent à la coercition. La volonté hégémonique états-unienne l'amène à la persécution des hérétiques, à la mise au ban des parrains du défi paradigmatique. L'Amérique cherche à limiter les perspectives d'avenir des forums internationaux cherchant développement de nouveaux esprits de gérance des rapports internationaux. Ironiquement (le pouvoir s'appuyant sur le recours à la coercition étant l'anti-thèse du pouvoir hégémonique(43)) l'Amérique, pour assurer la reproduction des conditions de son hégémonie, fait un usage croissant de la coercition. La tentative d'avortement d'un nouveau consensus sur les stratégies appropriées de poursuite de l'intérêt national -qui demanderaient un amendement au système hégémonique états-unien- devient, le second chapitre l'a démontré, l'axe essentiel de politique étrangère des Etats-Unis. L'étude des déterminants de la baisse de sa valeur morale demandait que l'on s'intéresse d'une façon générale à la crise des rapports entre le centre hégémonique et la périphérie.

43. Anderson, *Sur Gramsci*, pgs 36-37. Voir également Cox, Robert W., "Gramsci, Hegemony and International Relations: An Essay in Method", *Journal of International Studies*, été 1983, p. 164.

Cette crise qui est mise en lumière aux Conférences des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (C.N.U.C.E.D.) et, d'une façon plus générale par la tiersmondialisation des forums internationaux, parce qu'elle entraîne l'Amérique vers des formes, et des niveaux, inédits de coercition, et parce qu'elle conditionne une stratégie hégémonique qui s'appuie sur une structure normative de moins en moins légitime, pointe le doigt vers la première des fondations de la chute de la moralité américaine.

On considérera également ce qu'il serait convenu d'appeler la désintégration du premier bloc, l'éclatement des rapports inter-impérialistes. L'étude de ce second déterminant de la baisse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne doit se situer, d'une façon générale, dans le cadre de la crise des structures essentielles(44) de gérance des rapports inter-impérialistes établis au moment de l'impérialisme dominant américain,(45) quand l'Europe est le lieu privilégié de l'investissement (direct) des Etats-Unis(46). Cette crise des rapports inter-impérialistes est bi-dimensionnelle dans ses manifestations. Elle s'affirme d'abord par la crise de la structure normative qui la légitimise (affirmation de la

44. Selon l'expression proposée dans Habermas, *Raison*, p. 15

45. Massiah, Gustave, "Division Internationale du Travail et Alliance de Classe", dans Amin et al, *Crise de l'impérialisme*, p. 109.

46. Poulantzas, Nicos, "L'Internationalisation des Rapports Capitalistes et l'Etat Nation", dans Henstch et al, *Le Système Mondial*, pgs 142-143.

communauté d'intérêt des formations sociales impérialistes, proposition de la primauté de l'Amérique dans la lutte contre le communisme...) et ensuite dans l'éclatement de ses structures de gérance qui assurent, sous l'égide de l'Amérique dominante, la réalisation de la plus-value au niveau mondial et la reproduction des conditions de l'hégémonie du capital états-unien(47).

D'une façon générale, on doit situer l'étude de ce second déterminant du mouvement observé de la valeur morale de la politique étrangère américaine dans le contexte du développement d'une "nouvelle ligne de démarcation", (48) d'une division du bloc impérialiste. A un moment où le capital européen et le capital japonais, sont en mesure de contester l'hégémonie du capital américain (en raison, spécialement, de la sophistication, et de la dimension, croissante de leur marchés(49)), celui-ci, appuyé dans son effort par l'état américain, lance une contre-attaque.

Ce nouveau mouvement de la politique étrangère états-unienne s'affirme avec particulièrement d'éclat dans l'enfantement américain de la crise du pétrole(50). Ce premier moment de la "stratégie contre-offensive états-

47. Amin, *Développement*, p. 50.

48. Poulantzas, "Internationalisation", p. 1464.

49. Rowthorn, Robert, "Internationalisation du Capital et Pouvoir National d'Etat", *Les Temps Modernes*, 29, 329, p. 971.

50. Péan, Pierre, *Pétrole: la troisième guerre mondiale*, Calmann-Lévy, 1974, p. 160.

unienne"(51) permet non seulement la résolution des problèmes énergétiques américains (en encourageant la reprise de l'exploitation des ressources naturelles du sous-sol des Etats-Unis(52)) et la résorbition des inquiétudes des départements d'état et du trésor (en diminuant les pressions sur le dollar et la dépendance stratégiques américaine), mais il promet également d'affaiblir les reconstitutions européennes et japonaises et fait miroiter ainsi la possibilité d'une nouvelle *grand area*. (53)

La contre-offensive états-unienne s'affirme d'abord en réaction à la crise de la structure de la gérance des conditions de sa domination (crise dont la nature épiphénoménale sera dévoilée au moment de l'étude du champ plus vaste des rapports internationaux). Le symbole de cette crise demeure l'effondrement du système de Bretton Woods qui consacrait l'hégémonie de l'impérialisme états-unien. A cet égard, les conflits au sujet des monnaies clés du système monétaire international doivent être envisagés comme le reflet des conflits inter-impérialistes d'une plus grande dimension(54).

51. Faire, Alexandre, "Les Conflits Inter-Impérialistes dans la la Crise" dans Amin et al, *La crise de l'impérialisme*, pgs 76-77.

52. Péan, *Pétrole*, pgs 166-174.

53. Chomsky, *Towards*, p. 106.

54. Amin, *Développement*, pgs 107-108.

Au moment de son élaboration, non seulement le système de Bretton Woods consacre-t-il l'hégémonie du capital états-unien, mais il favorise également son expansion. C'est ainsi qu'en établissant le dollar comme la pierre angulaire du système des échanges monétaires internationaux(56) (par la construction d'un système multilatéral de change, basé sur la monnaie états-unienne(56)) et donc en reconnaissant à la Federal Reserve Bank le rôle de banque mondiale, le système monétaire de Bretton Woods ouvre une mine d'or gratuite à l'Amérique. Le capital américain peut, sans inquiéter la balance des paiements des Etats-Unis, être exporté, favorisant en cela son hégémonie (en ce que, le dollar étant la monnaie de réserve internationale et l'outil de règlement des échanges internationaux, le déficit américain se trouve automatiquement épongé par la communauté des banques nationales(57)). L'Amérique en crise de compétitivité y trouvera également une solution aisée aux nouveaux déficits que lui posent les économies européennes et japonaises (la solution à la perte de compétitivité états-unienne: "(...) faire fonctionner la planche à billets", ce qui propagera l'inflation dans le monde entier(58)). L'Europe et le Japon, pour leur part, se trouvent à faire face à un dilemme dont ils ne peuvent sortir gagnant: "(...) ou bien soutenir

55. Sandretto, René, *Le pouvoir et la monnaie*, Economica, 1983, p. 124.

56. Ibid, p. 110.

57. Amin, *Développement*, p. 102.

58. LeDuc, Jean-Marc *Les états industriels et la crise*, Le Sycomore, 1982, p. 23.

le cour du dollar et accumuler des dollars dont elle n'avaient pas l'emploi, ou bien laisser déprécier le dollar en donnant aux Etats-Unis un avantage de plus en plus grand dans la compétition internationale"(59). Le système de gérance monétaire de Bretton Woods donc, s'il est établi à un moment, celui de l'après guerre, ou il ne peut que consacrer l'hégémonie du capital états-unien, sert également celle-ci face aux défis que lui posent l'Europe de l'Ouest et le Japon: "(...) le pouvoir monétaire de l'économie dominante a été ainsi mis au service du renforcement de son pouvoir industriel (...) "(60). Pourtant, l'hégémonie du capital états-unien, et le système qui la soutient, ne peuvent être isolés de l'ensemble plus vaste des rapports internationaux(61). Bretton Woods ne sait donc survivre au dépassement de la régulation monopoliste états-unienne de l'économie mondiale.

Considérant ainsi les tribulations du système de gérance des relations monétaires internationales comme le baromètre des rapports internationaux de production, (62) on reconnaît, dès le milieu des années soixantes, la renaissance des crises inter-impérialistes, interrompues au moment de l'hégémonie états-unienne. Ce mouvement est, dans un premier temps, nourri par les revers de l'économie américaine:

-
59. Malvé, Pierre, "Les désaccords surgis d'un nouveau Rapport de force, *Le Monde Diplomatique*, Septembre 1973, p. 10.
60. Sandretto, *Pouvoir*, p. 125.
61. Ibid, p. 6.
62. Gill, *Economie*, p. 283.

Le faible taux d'investissement productif aux Etats-Unis, et la chute conséquente des taux de productivité (qui s'amorce dès le milieu des années soixantes(63)) entraînent fatalement la baisse de l'importance relative du P.N.B. américain dans l'ensemble de la production mondiale et enlèvent à l'hégémonie du capital américain ses fondements matériels. Déjà au moment des Kennedy Rounds du G.A.T.T., l'inquiétude européenne se fait sentir face à la chute de la balance commerciale des Etats-Unis. S'amorce dès lors le début d'un processus d'évacuation des dollars(64). Leur surabondance sur les marchés monétaires, ainsi que l'importance nouvelle des eurodollars,(65) jettent la lumière sur l'entretien de l'hégémonie du capital américain par le système de Bretton Woods. Les tensions se concrétisent à la fin de la décennie avec une série de dévaluation des monnaies européennes (qui rompent ainsi avec les règles de Bretton Woods): la livre Sterling est dévaluée en 1967, le Franc en 1969, le Mark allemand en 1969...(66). En 1968, l'effondrement de la domination du dollar américain est encore une fois mis en lumière par la création d'un marché bi-céphale de l'or (la spéculation contre le dollar américain rendant impossible le maintien du prix de l'or à 35 dollars l'once, prix fixé par les accords de Bretton

63. Müller, *Revitalizing*, p. 77.

64. Kaldor, *Desintegrating*, p. 81.

65. Sandretto, *Pouvoir*, p. 131.

66. Gill, *Economie*.

Woods(67)). En Août 1971, la dévaluation du dollar (l'or vaut maintenant \$38/once) et l'imposition d'une surtaxe de 10% sur les importations américaines(68) consacrent la fin de Bretton Woods (qui est officialisée en 1973 par les accords de la Jamaïque(69)). En 1974 finalement, l'introduction au fond monétaire international des droits de tirages spéciaux (D.T.S.), définis désormais par référence à un panier de monnaies, consacre le remplacement du dollar comme unité de comptes(70). La régulation monopoliste états-unienne du procès d'échange international a fait époque.

Ce dépassement du système de l'hégémonie du capital américain n'est bien sûr ici considéré que comme la manifestation de l'ensemble des tensions inter-impérialistes. C'est ainsi qu'il conviendra de l'inclure dans la totalité qui comprend également l'enfantement américain de la crise du pétrole de 1973 (p.149). Celle-ci, on l'a vu, réaffirme le rôle historique du pétrole comme outil de la politique étrangère états-unienne(71). Elle met également en lumière -au moment de la guerre de Yom Kippur(72)- les conséquences, dans l'élaboration des politiques étrangères occidentales, des conflits inter-impérialistes. Les zones périphériques deviennent en fait,

67. Ibid, p. 304.

68. Sandretto, *Pouvoir*, p. 134.

69. Ibid, pp. 134 sqq.

70. Gill, *Economie*, p. 395.

71. Péan, *Pétrole*.

72. Müller, *Revitalizing*, p. 19.

dès le début de leur renaissance, l'endroit privilégié des luttes inter-impérialistes(73). En Afrique sub-saharienne par exemple, l'Amérique s'attaquera à la position privilégiée dont jouie l'Europe via la convention de Lomé. Au Mexique, le président Reagan ira jusqu'à proposer la création d'un marché commun nord-américain pour formaliser les liens inter-américains. Les exemples se multiplient bien sûr (l'Ostropolitik du chancelier Brandt, les mésaventures de Kissinger dans l'année de l'Europe, la crise du gasoduc soviétique...) pour illustrer la proposition selon laquelle, depuis le dépassement de l'ère de la régulation monopoliste états-unienne les rivalités inter-impérialistes conditionnent de sérieuses divergences dans les politiques étrangères des centres de l'impérialisme. En terminant ce court exposé, il convient de souligner l'accélération de ces rivalités depuis l'avènement aux Etats-Unis d'une politique de restreinte monétaire. Les hauts taux d'intérêts qu'elle donne au marché américain pour les investisseurs étrangers amènent les capitaux européens et japonais à financer le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis. La création conséquente d'un manque à gagner d'investissements pour les économies de l'Europe et du Japon sera à la source de tensions mises en lumière de façon éclatante aux sommets des pays industrialisés de Versailles (1982), Williamsburg (1984), Londres (Juin 1984). Finalement, on remarquera que

73. Parboni, Richard, *The Dollar and its Rivals*, NLB/Verso, 1981, pp. 17 sqq.

la considération du système international de gestion monétaire comme baromètre des rivalités inter-impérialistes nous amène, à la fin de la période considérée (en 1983, au moment de la mise sur pieds d'une structure de co-gestion américano-européenne visant à stabiliser le taux de change des monnaies les plus faibles d'Europe), à croire à l'avènement d'une nouvelle ère de coopération (en ce que le nouvel esprit de gérance semble dominer les tensions qu'avaient enfantée la création du système monétaire européen, en 1975 et bien sûr, l'apparition d'unité de compte européenne(74)); d'une ère nouvelle de gestion communautaire des relations inter-impérialistes. Pourtant, une étude plus sérieuse de cette apparente co-gestion démontre bien qu'elle ne fait que masquer la volonté hégémonique états-unienne. La volonté d'accomodation apparente dont fait preuve l'Amérique, si elle permet dans un premier⁶ temps la stabilisation des cours des monnaies européennes les plus faibles, assure, à long terme, la primauté du dollar comme pierre angulaire du système international de gestion monétaire(75).

Le renouveau, dans la période considérée, des rivalités inter-impérialistes n'est pas éclairé que par l'étude des structures de gérance de l'économie mondiale. Force est

74. Sandretto, *Pouvoir*, p. 146.

75. Fellner, William, *Essays in Contemporary Economic Problems -Desinflation*, American Enterprise Institute, 1984, pgs 117-119.

également d'en voir le reflet dans la crise de la structure normative légitimatrice de l'hégémonie de l'impérialisme états-unien. Cette dimension des rivalités inter-impérialistes deviendra plus évidente, par exemple, avec l'avènement de la seconde guerre froide(76). L'opposition de l'axe détenteur Bonn-Paris-Moscou à l'axe Washington-Pékin-Tokyo(77) et, d'une façon plus générale, la remise en question européenne de l'esprit de la bi-polarité annoncent clairement la fin de la primauté de la structure normative états-unienne et la rivalité paradigmatique inter-impérialiste.

C'est d'une façon générale cette conjoncture de rivalités inter-impérialistes qui va, avec la crise d'hégémonie états-unienne, conditionner la baisse de la valeur morale de la politique étrangère américaine. On remarquera, dans un premier temps, que le discours de la nouvelle guerre froide va se situer au coeur de ces affrontements:

La construction artificielle de la logique de la guerre froide se situait on le sait, dans la stratégie états-unienne de regain de son hégémonie: elle cherchait à subjuguier l'esprit des rapports nord-sud à la rationalité de l'affrontement Washington-Moscou. Au moment de la croissance des rivalités inter-impérialistes, l'esprit de la seconde

76. Chamsol, Paul, "Les Contradictions au Sein de l'Alliance Atlantique", *Monde Diplomatique*, Juin 1980, pgs 5-7.

77. Amin, Samir, "Crise, Socialisme et Nationalisme", dans Amin et Al, *La crise?*, p. 185.

guerre froide servira également les fins hégémoniques américaines. Il s'efforcera d'affirmer sa primauté en subjugeant les centres seconds de l'impérialisme, qui constituent la menace première à la domination de l'Amérique(78).

Malgré le manque de légitimité de cette nouvelle croisade états-unienne, et en dépit des limites qu'elle impose aux perspectives d'avenir européennes et japonaises, c'est d'abord et avant tout avec l'étude de la nouvelle stratégie américaine de reprise économique qu'est mise en lumière la place des rivalités inter-impérialistes comme déterminants de la chute de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis. Les indicateurs de la nature coercitive, et du manque de légitimité, de cette stratégie de reprise étant également, comment saurait-il en être autrement, les indicateurs des rivalités inter-impérialistes, il suffira ici de procéder à un bref rappel.

On notera dans cette perspective l'unilatéralisme états-unien dans l'enfacement de la crise du pétrole de 1973, qui ébranle les fondements même des procès européens et japonais d'accumulation, (79) la volonté de soumission de l'Europe à l'esprit de l'Amérique que cachaient -malhablement- les

78. Müller, *Revitalizing*, p. 31.

79. Halliday, *Making*. Dans la proposition d'un enfacement américain de la crise du pétrole, on rappellera bien sûr l'article de J. Akins, responsable des questions énergétiques au département d'état: Akins, James E., "The Oil Crisis", *Foreign Affairs*, 51,3, pp. 462-491.

projets américains de l'année de l'Europe et la menace à l'unité européenne que représente la réponse états-unienne à la crise du système de Bretton Woods(80). A l'époque des présidences Carter et Réagan, la politique états-unienne de restriction monétaire prive l'Europe de capitaux(81) dont elle a bien besoin en période de crise de production, et lui impose une gestion américaine de la crise(82).

Ce bref exposé de la croissance, durant la période considérée, des rivalité inter-impérialistes permet déjà de les situer comme déterminant de la chute de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis. La proposition explicative, on le voit, respecte un mécanisme similaire à celui qui avait été introduit au moment de l'étude de la crise entre le centre hégémonie et la périphérie. L'effondrement du système monopoliste états-unien de la structure normative qui assurait sa légitimation entraînent chez les architectes de la politique étrangère des Etats-Unis, une modification de stratégie hégémonique. Cette nouvelle stratégie, située nécessairement au sein de la guerre de mouvement qui oppose l'Amérique aux centres seconds de l'impérialisme, se proposera de pallier à la ruine des fondements de l'hégémonie du capital américain par

80. Malvé, "Désaccords", pp. 9-10.

81. Kregel, J.A., "The Interaction of United States and European Policies", dans Weintraub, Sidney et Marvin Goodstein(ed), *Reagonomics in the Stagflation Economy*, University of Pennsylvania Press, 1983, p. 203.

82. Ibid, pp. 199 sqq.

le recours à des outils qui devraient assurer la subjugation de l'Europe et du Japon à l'esprit de l'Amérique. Cet outillage, qui réserve bien sûr au discours de la seconde guerre froide une place de choix, s'attaquera dans un premier temps, à la dépendance de l'Europe et du Japon envers les ressources pétrolières du moyen-orient. Aux moments des présidences Carter et Reagan, l'ébranlement états-unien des procès européens et japonais d'accumulation prendra la forme d'un resserrement, par la Federal Reserve Bank, de la masse monétaire. La sur-évaluation conséquente de la valeur du dollar, par l'attrait nouveau du marché américain pour les investisseurs étrangers qu'il nourrit, entraîne aux Etats-Unis les capitaux européens et japonais (privant ainsi, tout en favorisant la reprise américaine, les centres seconds de l'impérialismes d'investissements). C'est au sein de cette nouvelle stratégie hégémonique des Etats-Unis que l'on situera également, bien sûr, les causes de son isolement au sein des conférences du droit de la mer et du nouvel ordre de l'information. La nouvelle éthique de la primauté états-unienne, parce qu'elle ne repose maintenant ni sur l'hégémonie de son capital, ni sur sa gestion monopoliste des procès de production et de circulation, ni même sur l'acceptation des normes guidant sa conduite internationale, mais sur sa seule rationalité, ne peut dans son effort de facilitation de la persécution des égarés qu'assurer l'unilatéralisme états-unien et la propension à la coercition dans ses actions extérieures.

La proposition explicative introduite, qui repose, sur l'établissement d'un lien entre la baisse de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne et la conjoncture des rapports internationaux, ne saurait, bien sûr, avoir la prétention d'identifier l'ensemble des éléments qui conditionnent les mouvements de la politique étrangère des Etats-Unis. Il convient, en terminant cette partie de notre effort, de faire acte d'humilité en reconnaissant la place que tient, comme déterminant second du mouvement observé, la "crise de complexité" états-unienne (selon l'expression de S.Hoffmann(83)).

Cette crise, qui conditionne en fait l'amplitude des mouvements de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis qu'auront déterminés les crises inter-impérialistes et d'hégémonie, est enfantée par ce qu'il serait convenu d'appeler "l'historicisme jouisseur" américain(84). Cette déification de la tradition normative états-unienne naitrait du contexte d'une brèche croissante entre les problèmes de régulation que posent l'effritement de la PAX AMERICANA et la crise des images du monde justifiant la domination de l'Amérique. C'est cette brèche, nourrie par "l'hégémonie des bureaux"(85) qui déterminerait un certain formalisme de la pensée états-unienne; une certaine cristallisation de sa structure normative et, bien

83- Hoffmann, *Guerre*, p. 165.

84. Habermas, *Raison*, p. 102.

85. Debray, *Puissance*, p. 208.

sûr, la sclérole d'une orthodoxie, autonome des bases matérielles de la politique étrangère états-unienne, qui s'édifie en métanorme(86). Ce totem du sous-ensemble idéologique de la guerre froide (symbolisé, au moment des présidences Carter et Reagan, par le retour au calcul à somme nulle EU/URSS) deviendrait le responsable de la baisse de la valeur morale de sa politique étrangère(87).

Il ne s'agit bien sûr pas ici, en conclusion, de juxtaposer à la proposition explicative introduite une formule tout-englobante qui pourrait excuser la faible corrélation que certains pourraient trouver entre le mouvement observé de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne et l'évolution des crises inter-impérialistes et d'hégémonie. Il faut plutôt y voir la tentative d'une prise de conscience de l'étroitesse d'un certain déterminisme et du danger de voir dans l'évolution notée des rapports internationaux plus qu'une conjoncture qui conditionne l'évolution de la valeur morale de la politique étrangère-américaine.

86. Habermas, *Raison*, p. 102.

87. Rostow, W.W., *The Barbaric Counter Revolution*, University of Texas Press, 1983.

-CONCLUSION-

L'élection présidentielle de Novembre 1984, parce qu'elle assure, plus que jamais, la dominance de l'idéologie reaganienne, n'aura pas mis fin au mouvement qui forme la trame de cette thèse. L'occasion ne nous est pas encore donnée de considérer passé ce moment de l'histoire de la politique étrangère états-unienne qui a vu i) accroître le recours à des formes, et des niveaux inédits de coercition ii) conduire l'Amérique dans une voie qui se situe de plus en plus en marge des consensus inter-étatiques sur les stratégies adéquates de poursuite de l'intérêt national. La politique étrangère des Etats-Unis guidée par l'esprit du particularisme de l'Amérique, par son messianisme, n'aura pas encore fait époque. Les éléments de la conjoncture des rapports internationaux qui conditionnent cette impulsion normative restent. Le moment des crises inter-impérialistes (les débats entourant l'initiative de défense stratégique américaine, le projet EUREKA, le monétarisme américain... nous l'auront appris) ,et celui des conflits entre l'état premier du centre hégémonique et la périphérie des trois continents meridionaux n'est pas encore clos. L'effort qui se termine ici ne ~~doit~~ donc pas être envisagé comme offrant le bilan d'une épopée révolue. Cette thèse est, plus que jamais, au coeur de l'actualité en ce qu'elle introduit les éléments nécessaires à la compréhension d'un mouvement qui se continue.

Il n'aurait été suffisant ici ni de simplement, en restant aveugle à ses déterminants, reconnaître les mouvements de la valeur morale de la politique étrangère états-unienne, ni de tenter d'isoler ses déterminants sans proposer un cadre d'analyse permettant de systématiser l'étude de leur impact. L'effort devait être plus ambitieux. Il était nécessaire à la fois d'introduire une jauge morale qui, en restant indifférente au particularisme états-unien, aux finalités de la cité sur la colline, sache situer le mouvement de la politique étrangère des Etats-Unis; et de proposer une grille d'analyse nous permettant de nous éloigner des particularités événementielles et de reconnaître dans les années entre le début de la présidence Nixon et la fin du premier mandat de Ronald Reagan, les éléments de la conjoncture qui conditionnent la politique états-unienne.

L'effort proposé aura également été l'occasion d'illustrer une proposition théorique selon laquelle le détour que constitue, dans l'effort de compréhension des déterminants d'une politique étrangère, l'identification de sa valeur morale, permet de mieux saisir les éléments pertinents de la conjoncture. C'est d'abord parce que l'étude des idéologies états-unienne des relations inter-étatiques et des rapports internationaux a tracé la voie à suivre; c'est parce qu'elle a mis en relief le mouvement de la politique étrangère états-unienne, qu'il

nous a été permis d'illustrer cette évolution par deux études de cas (la participation états-unienne aux procès d'élaboration des nouveaux ordres de l'information et de l'exploitation des fonds marins). Ensuite, si on a reconnu que les crises inter-impérialistes et d'hégémonie conditionnent le recours états-unien à la coercition et l'isolement croissant de sa politique, il a également été possible, grâce à l'étude de l'idéologie états-unienne, de souligner l'importance de l'intériorisation de cette conjoncture. On ira bien sûr pas jusqu'à proposer que la politique étrangère des Etats-Unis est idéologiquement sur-déterminée, mais on reconnaîtra dans l'idéologie états-unienne un élément nécessaire de l'équation unissant la politique étrangère des Etats-Unis à ses fondements matériels.

La reconnaissance des éléments spécifiques de l'idéologie de la politique étrangère des Etats-Unis formait donc le pivot de l'effort proposé. Non seulement offrait-elle un guide pratique des mouvements pertinents d'une politique étrangère, mais elle permettait également de cerner le moment de l'actualisation de la conjoncture, le prisme à travers lequel l'Amérique voit sa réalité. Le recours au jugement moral a également double utilité. Il offre d'abord un terme unique de comparaison permettant de situer les mouvements de l'idéologie de la politique étrangère des Etats-Unis et, ensuite, il donne un sens à l'identification

de ses déterminants. Il est ainsi possible de mettre de l'ordre dans le chaos événementiel, d'orienter les découvertes. La provisoire mutilation de la réalité que constitue le jugement de la valeur morale de la politique étrangère a donc une utilité certaine en ce qu'elle nous permet de ne pas nous embourber dans l'unicité des événements.

L'intention de la thèse proposée, on le sait, était double. Il s'agissait d'abord de proposer certains outils de reconnaissance des mouvements de la valeur morale de la politique étrangère des Etats-Unis et ensuite, d'introduire une proposition explicative de ses déterminants.

On notera d'abord que l'introduction d'une jauge morale indifférente aux finalités de l'Amérique est intéressante par elle même. Elle permet de s'éloigner de l'idéalisme du *tu dois*, du cul-de-sac d'une morale d'inspiration individualiste qui ne saurait tenir compte de la nature spécifique du champ d'étude des relations internationales (impossibilité de l'altruisme, hétérogénéité normative...(1)). Elle sait également affirmer la primauté nécessaire du consensus, de la non-coercition, sur les finalités étatiques. La proposition d'une éthique subjectiviste (qui fonde son calcul moral sur l'esprit de l'acteur étatique, sur ses finalités) n'aurait pu, à cet

1. Hoffmann, Stanley, *Une morale pour les monstres froids*, Boréal Express, 1984, pp. 20 ssq.

égard, que mener à l'enscensement de l'Amérique ou, à tout le moins, à la proposition d'une dichotomie bien/mal qui n'aurait su permettre l'identification des mouvements de la politique étrangère états-unienne. La jauge morale introduite donc, parce qu'elle reste indifférente aux finalités états-unienne et, d'une façon plus générale, parce qu'elle affirme la primauté des moyens de réalisation de l'ordre moral, permet une meilleure mise en perspective des mouvements de la politique étrangère des Etats-Unis.

Toute utile qu'elle puisse être, cette identification de la direction qu'a prise, entre 1968 et 1984, la valeur morale de la politique étrangère des États-Unis, ne saurait nous satisfaire. L'effort doit également introduire une proposition explicative sachant reconnaître les éléments de la conjoncture qui conditionnent la politique étrangère des États-Unis. Ce faisant, elle s'éloigne à la fois du déterminisme économique et du vase clos d'une étude centrée sur les seules finalités étatiques. Elle a ainsi permit, en introduisant dans l'équation unissant la politique étrangère états-unienne à ses fondements matériels l'élément médiant nécessaire -le mouvement de l'idéologie de la politique étrangère états-unienne- une analyse plus étoffée des éléments de la conjoncture qui conditionnent la politique étrangère.

Les découvertes permises par cette thèse sont de plusieurs ordres. On aura d'abord noté certains changements essentiels dans l'idéologie de la politique étrangère états-unienne. Alors que la présidence Nixon est marquée de l'esprit du *grand design* (2), d'une tentative de tracer un juste chemin entre le messianisme des présidences précédentes et le néo-isolationisme, les présidences Carter et Reagan marqueront un changement essentiel. Celui-ci s'amorçera avec la volonté cartérienne de renverser le procès de déclin de l'Amérique(3); volonté qui se traduit dans un messianisme wilsonien, une croisade(4) contre l'hérésie tiers-mondiate et l'aveuglement de l'occident non-américain. L'avènement de Ronald Reagan à la présidence marquera la victoire de l'anti-communisme tout-azimut(5), la nouvelle proposition d'un discours de l'ombre grandissante de la menace soviétique qui a pour objet la subjugation de l'Europe et du Japon à la structure normative des Etats-Unis.

L'effort proposé a également rendu possible l'étude des conditions de mise oeuvre de cette idéologie changeante de la politique étrangère états-unienne. L'étude du débat entourant l'avènement du nouvel ordre mondial de

2. Crabb, Cecil V.Jr., *The Doctrines of American Foreign Policy*, Louisiana State University Press, 1982, p. 286.

3. Ibid, p. 331.

4. Melanson, Richard A, *Writing History and Making Policy*, University Press of America, 1983, pp. 200 ssq.

5. Barnett, Lawrence I., *Gambling with history*, Doubleday & Compagny, 1983, pp. 200 ssq.

l'information et des communications (NOMIC) nous ainsi permis de voir l'enscensement états-unien de vieilles idoles (caractère individuel, ponctuel, de l'information, refus de reconnaissance de son caractère social(6); nécessité de la liberté des flux d'information...) et l'effort conséquent de faire du débat entourant le NOMIC l'occasion de la persécution des hérétiques, des *censeurs* (7) qui proposent un ré-équilibre artificiel de l'information ne pouvant mener qu'au totalitarisme. Les opposants à la liberté contrôlant l'UNESCO, il convient alors également de faire de celle-ci une cible(8). D'une façon générale donc, on assiste ici à la subjugation des finalités du NOMIC à la structure normative états-unienne. Il en ira de même pour la Troisième Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer. On assiste ici, le deuxième chapitre nous l'a appris, au refus états-unien du principe de patrimoine commun de l'humanité et à la défense, à l'aide d'une politique de plus en plus coercitive et de moins en moins légitime, du *mare liberum*. L'unilatéralisme états-unien culminera avec le retrait des Etats-Unis de la conférence. L'introduction à ces études de cas, si elle ne permet de brosser qu'un croquis des lieux de mise en oeuvre de l'idéologie états-unienne de la politique étrangère est tout de même l'occasion de l'illustration du mouvement de sa valeur morale.

6. MacBride, *Voix*, p. 38.

7. Nordenstreng, *Mass Media* p. xii.

8. DeCharentenay, P., "Remous Internationaux sur l'Information et la Communication" *Etudes*, 355,2, p. 171.

La thèse qui s'achève avec cette conclusion aura également permis l'étude de la relation entre deux dimensions de la crise de l'ordre politico-économique instauré à l'ère de l'Amérique dominante (crise d'hégémonie et crises inter-impérialistes) et les mouvements de la politique étrangère américaine. La relation entre, d'une part, la politique du bord du gouffre états-unienne, entre son effort de rendre crédible la guerre froide, son recours à de nouvelles formes, et de nouveaux niveaux, de coercition et, d'autre part, les fondements matériels de la politique étrangère états-unienne, ne devraient pas être prise comme point de départ d'une analyse de la politique américaine entre les années 1968 et 1984; elle devrait être explicitée. La proposition de certains mécanismes d'explication constitue à cet effet l'une des contributions de ce texte.

En terminant, il suffira de noter que cette thèse ne cherchait pas à identifier l'ensemble des conditions qui déterminent la politique étrangère états-unienne. D'autres éléments de la conjoncture apparaissent également, au premier abord, importants. Ainsi, les mythes états-uniens, ici considérés comme des résultantes d'une certaine conjoncture des rapports internationaux, ont une histoire(9) et l'étude du retour aux vieilles formules, aux calculs à somme nulle, au messianisme, ne doit pas l'ignorer. La considération des déterminants domestiques de la politique

9. Marientras, *Mythes*, chapt. 1.

étrangère américaine, de la dynamique propre au Congrès, des luttes de pouvoir entre les architectes de la politique étrangère états-unienne; la considération de ces éléments donc, aurait étoffée l'explication introduite de la baisse de la valeur morale de la politique étrangère américaine, et de ses déterminants.

On pourrait également chercher, hors des études de cas introduites, de meilleurs reflets du mouvement introduit. On pourrait par exemple voir dans la méfiance états-unienne à l'endroit des organisations internationales (maintenant sous la fêrûle de la tyrannique majorité), ou dans le refus états-unien de reconnaître la compétence de la Cour Internationale de Justice de LaHaye; des fondements plus solides d'un effort inductif.

Cette volonté ne saurait pourtant respecter l'esprit de la thèse. L'intention est ici d'introduire une proposition explicative générale des mouvements de la politique étrangère états-unienne; de cerner les contradictions qui la conditionne. Il ne faut pas y voir une tentative de proposer des recettes historiques, ou des formules permettant d'isoler l'ensemble des éléments qui influencent la politique étrangère américaine.

A l'instar d'un Tocqueville s'éloignant de la Cité Américaine, (10) cette cherche à voir les Formes de

10. De Tocqueville, Alexis, De la démocratie en Amérique,

l'Amérique, et à en saisir l'esprit.

-Bibliographie-

Ouvrages Théoriques et de référence

i) Volumes

Amin, Samir, *La loi de la valeur et le matérialisme historique*, Editions de Minuit, Collection "Grands Documents", Paris, 1977, première édition, 112 pages.

Amin, Samir, *L'impérialisme et le développement inégal*, Editions de Minuit, Collection "Grands Documents", Paris, 1976, première édition, 193 pages.

Amin, Samir, et al., *La crise de l'impérialisme*, Editions de Minuit, Collection "Grands Documents", Paris, 1989, première édition, 189 pages.

Amin, Samir, et al., *La crise, qu'elle crise?*, François Maspero, Collection "Textes à l'Appui", Paris, 1982, première édition, 239 pages.

Anderson, Perry, *Sur Gramsci*, François Maspero, Paris, 1978, première édition, 144 pages.

Aron, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Levy, Paris, 1968, sixième édition.

Aurobindo, Sri (ed), *L'idéal de l'unité humaine*, Editions Buchet Chastel, Paris, 1972, sixième édition, 492 pages.

Bastio, Paul et al., *L'idée de légitimité*, PUF, dans la Collection "Annales de Philosophie Politique", no. 7, Paris, première édition, 1967, 221 pages.

Braillard, Philippe, *Philosophie et relations internationales*, Institut des Hautes Etudes Internationales, Genève, 1974, première édition, 126 pages.

Brun, Jeanine, *America! America!*, Gallimard, "Archives", n.d., 1980, première édition, 252 pages.

Coste, René, *Morale internationale*, Desclée, Bibliothèque de Théologie Morale, Série II, Vol. 10, Tournai, Belgique, 1964, première édition, 584 pages.

Daval, Roger, *La valeur morale*, PUF, Bibliothèque de Philosophie Contemporaine, Paris, 1951, première édition, 201 pages.

DeBray, Régis, *La puissance et les rêves*, Gallimard, n.d., 1984, première édition, 307 pages.

Erb, Guy F. et Valéria Kallab, *Beyond Dependency*, Praeger, New-York, 1975, première édition, 238 pages.

Faire, Alexandre et Jean-Paul Sebord, *Le nouveau déséquilibre mondial*, Bernard Grasset, Paris, 1973, première édition, 464 pages.

Fitt, Yann, Faire, Alexandre, et Jean-Pierre Vigier, *The World Economic Crisis*, Zed Press, Londres, 1980, première édition, 180 pages.

Frobel, Folker, Heinrich, Jürgen et Otto Kreye, *The New International Division of Labour*, Cambridge University Press, Cambridge, 1980, première édition, 406 pages.

Gill, Louis, *Economie mondiale et impérialisme*, Boréal Express, Montréal, 1983, première édition, 415 pages.

Grégoire, François, *Les grandes doctrines morales*, PUF, Collection "Que-sais-je", no.658, Paris, 1954, première édition, 118 pages.

Gunder Frank, André, *Crisis in the World Economy*, Holmes & Meier, New-York, 1980, première édition, 325 pages.

Habermas, Jürgen, *Raison et légitimité*, Payot, Paris, 1978, première édition, 213 pages.

Hentsch, Thierry, Holly, Daniel et Pierre-Yves Soucy, *Le système mondial*, Nouvelle Optique, "Matériaux", Montréal, 1983, première édition, 300 pages.

Kalinowski, George, *Initiation à la philosophie morale*, Société d'Édition Internationale de Paris, 1966, première édition, 233 pages.

Klare, Michael T., *Beyond the Vietnam Syndrome*, U.S. Interventionism in the 1980's, Institute for Policy Study, Washington, 1982, première édition, 137 pages.

Lefever, Ernest W. (ed), *Ethics and World Politics: Four Perspectives*, John Hopkins University Press, dans la série "Studies in International Affairs", no.18, 1972, première édition, 98 pages.

Load, C.E.M., *Thracymachus and the Future of Morals*, E.P. Dutton & Compagny, New-York, 1926, première édition, 88 pages.

Marientras, Elise, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, François Maspero, Collection "Textes à l'Appui", Paris, 1976, première édition, 378 pages.

Marx, Bernard, *Comprendre L'économie capitaliste*, Editions Sociales, Paris, 1979, première édition, 281 pages.

M'Bow, Amadou-Mahtar, *Le temps des peuples*, Robert Laffont, Paris, 1982, première édition, 370 pages.

Melanson, Richard A., *Writing History and Making Policy*, University Press of America, "American Values Projected Abroad", Vol.5, New-York, 1983, première édition, 254 pages.

Merquior, J.G., *Rousseau and Weber: Two Studies in the Theory of Legitimacy*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1980, première édition, 280 pages.

Michalet, Charles-Albert, *Le capitalisme mondial*, PUF, série "Economie en Liberté", n.d., 1976, première édition, 233 pages.

Michalet, Charles-Albert et al., *Nationalisations et internationalisation*, François Maspéro/La Découverte, Paris, 1983, première édition, 163 pages.

Mill, John Stuart, *Utilitarianism, Liberty, Representative Government*, J.M. Dent & Sons, Everyman's Library, Londres, 1968, première édition 399 pages.

Niebuhr, Reinhold, *Moral Man and Immoral Society*, Charles Scribner's Sons, New-York, 1936, première édition, 284 pages.

Palloix, Christian, *Procès de production et crise du capitalisme*, Presses Universitaires de Grenoble/François Maspero, 1977, première édition, 236 pages.

Parekh, Bhikhu et R.N. Berki (ed), *The Morality of Politics*, George Allen & Unwin, Londres, 1972, première édition, 164 pages.

Proudhon, *Justice et liberté*, PUF, Bibliothèque Classique de Philosophie, Paris, 1962, première édition, 264 pages.

Robertson, J.M., *A Short History of Morals*, Burt Franklin, New-York, 1971, première édition, 460 pages.

Rousseau, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Edition du Seuil, Paris, 1977, première édition, 313 pages.

Saint Thomas d'Aquin, *Questions disputées sur la vérité, XI, Le maître*, J. Urin, Librairie Philosophique, Paris, 1983, première édition 264 pages.

Schopenhauer, A., *Le fondement de la morale*, Aubier Montaigne, Paris, 1978, première édition, 200 pages.

Spinoza, *Ethique*, PUF, Paris, 1966, première édition, 153 pages.

Wolff, Robert Paul, Moore, Barrington Jr. et Herbert Marcuse, *A Critique of Pure Tolerance*, Beacon Press, Boston, 1969, première édition, 123 pages.

ii) Articles

Amin, Samir, "Une Remise en Cause de l'Ordre International", *Le Monde Diplomatique*, Vol.22, No.255, juin 1975, p.8

Cox, Robert W., "Gramsci, Hegemony and International Relations: An Essay in Method", *Journal of International Studies*, Vol.12, No.2, été 1983, pgs 162-175.

Grafstein, Robert, "Sociologists, Economists and Legitimacy", *Social Science Quarterly*, Vol.62, No.2, juin 1982, pgs 218-220.

Wolfers, Arnold, "Statesmanship and Moral Choice", *World Politics*, Vol.1, No.1, Octobre 1948 juillet 1949, pgs 175-195.

Ouvrages Généraux sur la Politique Etrangère :

i) Volumes

Doneland, Michael (ed), *The Reason of States*, George Allen & Unwin, Londres, 1978, première édition, 220 pages.

Franck, Thomas et Edward Weisband, *World Politics*, Oxford University Press, New-York, 1972, première édition, 176 pages.

Halliday, Fred, *The Making of the Second Cold War*, Verso/NLB, Londres, 1983, première édition, 280 pages.

Hare, J-E. et Carey B. Joynt, *Ethics and International Affairs*, St-Martins's Press, New-York, 1982, première édition, 208 pages.

Hoffmann, Stanley, *Une morale pour les monstres froids*, Boreál Express, n.d., 1982, première édition, 254 pages.

Leduc, Jean-Marie, *Les états industriels et la crise*, Le Sycomore, Collection "Actuel", Paris 1982, première édition, 127 pages.

Mendlovitch, Saul H., *cp 3 On the Creation of a Just World Order*, Institute for World Order, New-York, 1975, première édition, 302 pages.

Mische, Gerald et Patricia Mische, *Toward a Human World Order*, Populist Press, New-York, 1977, première édition, 339 pages.

Parboni, Ricardo, *The Dollar and its Rivals*, Nlb/Verso, Londres, 1981, première édition, 207 pages.

Pennock, J. Roland et John W. Chapman (ed), *Coercion*, Aldine/Alherton, Chicago, 1972, première édition, 328 pages.

Piper, Don C. et Ronald Terchek, *Interaction: Foreign Policy and Public Policy*, American Enterprise for Public Policy Research, Washington, 1983, première édition, 347 pages.

Rogers, Everett (ed), *Communication and Development*, Sage, Beverly Hills, 1978, première édition, 148 pages.

Sandretto, René, *Le pouvoir et la monnaie*, Economica, Paris, 1976, première édition, 207 pages.

ii) Articles

Chamsol, Paul, "Les Contradictions au Sein de l'Alliance Atlantique", *Le Monde Diplomatique*, Vol.23, No.266, mai 1976, p.8.

Malvé, P., "Les Désaccords surgis d'un Nouveau Rapport de Force", *Le Monde Diplomatique*, Vol.20, No.234, septembre 1973, p.9.

Morgenthau, Hans J., "The Twilight of International Morality", *Ethics*, Vol.LVIII, No.2, janvier 1948, pgs 79-99.

Poulantzas, Nicos, "L'Internationalisation des Rapports Capitalistes et l'Etat-Nation", *Les Temps Modernes*, Vol.29, No.329, décembre 1973, pages 1450-1500.

Rowthorn, Robert, "Internationalisation du Capital et Pouvoir National d'Etat", *Les Temps Modernes*, Vol.29, No.329, décembre 1973, pgs 964-997

Schlesinger, Arthur Jr., "The Necessary Immorality of Foreign Affairs", *Harper's Magazine*, Vol.23, No.1455, août 1971, pgs 72-77

Ouvrages sur La Politique Etrangère des Etats-Unis

i) Volumes

Ahcene-Djaballah, Belkacen, *Aspects du nouvel ordre international de l'information*, Office des Presses Universitaires, Alger, 1980, première édition, 217 pages.

Ambrose, Stephen E., *Rise to Globalism* Penguin Books, New-York, 1982, deuxième édition, 428 pages.

Anand, R.P., *Origin and Development of the Law of the Sea*, Martinus Nishoff, LaHaye, 1983, première édition, 409 pages.

Aron, Raymond, *La république impériale*, Calmann-Lévy, Paris, 1973, première édition, 340 pages.

Baldwin, David A., (ed), *America in an Interdependent World*, University Press of New England, Hanover, 1977, première édition, 346 pages.

Barrett, Laurence I., *Gambling With History*, Doubleday & Compagny, New-York, 1983, première édition, 311 pages.

Bennett, John C. et Harvey Seifert, *U.S. Foreign Policy, and Christian Ethics*, The Westminster Press, Philadelphie, 1977, première édition, 235 pages.

Bielenstein, Dieter, *Toward a New World Information Order*, Institute for International Relations/Friedrich-Erbert-Stiftung, 1979, première édition, 119 pages.

Bourges, Hervé, *Décoloniser l'information*, Cana, Paris, 1978, première édition, 160 pages.

Brown, Seyom, *The Faces of Power: Constancy and Change in U.S. Foreign Policy*, Columbia University Press, New-York, 1983, première édition, 672 pages.

Carter, Jimmy, *Mémoires d'un président*, Libre Expression, n.d., 1984, première édition, 466 pages.

Chomsky, Noam, Steele Jonathan et John Gittings *Superpowers in Collision*, Penguin Books, Middlesex, 1982, première édition, 172 pages.

Chomsky, Noam, *Towards a New Cold War*, Pantheon Books, New-York, 1982, première édition, 498 pages.

Colliard, C-A. et al., *Le fond des mers*, Armand Colin, Paris, 1971, première édition, 203 pages.

Crabb, Cecil V.Jr., *The Doctrines of American Foreign Policy*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 1982, première édition, 445 pages.

Dallek, Robert, *Ronald Reagan: The Politics of Symbolism*, Harvard University Press, Cambridge, 1984, première édition, 221 pages.

DeMarffy, Annik, *La genèse du nouveau droit de la mer*, Editions A. Pédone, Paris, 1980, première édition, 326 pages.

- Divine, Robert A. (ed), *Exploring the Johnson Years*, University of Texas Press, Austin, 1981, première édition, 280 pages.
- Dupuy, René-Jean, *La gestion des ressources pour l'humanité: Le droit de la mer*, Martinus Nijhoff, LaHaye, 1982, première édition, 433 pages.
- Dupuy, René-Jean, *L'océan partagé*, A.Pédone, Paris, 1979, première édition, 267 pages.
- Eckert, Ross D. *The Enclosure of Ocean Ressources*, Hoover Institute Press, Stanford, 1979, première édition, 390 pages.
- Forsythe, David P. (ed), *American Foreign Policy in an Uncertain World*, University of Nebraska Press, Lincoln, 1984, première édition, 574 pages.
- Fellner, Willian et al. (ed), *Essays in Contemporary Economic Problems: Desinflation*, American Enterprise Institute, Washington, 1984, première édition, 380 pages.
- Fullbright, J.W., *L'arrogance du pouvoir*, Stock, France, 1968, première édition, 340 pages.
- Gati, Toby Trister (ed), *The UN, the US and the Management of Global Change*, New-York University Press, New-York, 1983, première édition, 380 pages.
- Girling, John L.S., *America and the Third World*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1980, première édition, 276 pages.
- Graff, Robert D., *Communications for national Development*, Oelgeschlager, Gunn & Hain, Cambridge, 1983, première édition, 391 pages.
- Gunter, Jonathan F., *The U.S. and the Debate on the World Information Order*, Academy for Educational Development, Washington, 1979, première édition, 202 pages.
- Hamelink, J., *Cultural Autonomy in Global Communications*, Longman, New-York, 1983, première édition, 139 pages.
- Hénon, Louis, *No Hail, No Farewell*, Weidenfeld & Nicolson, Londres, 1970, première édition, 276 pages.
- Hoffmann, Stanley, *La nouvelle guerre froide*, Boréal Express, Montréal, 1983, première édition, 272 pages.
- Hoffmann, Stanley, *Le dilemme américain*, Economica, Paris, 1982, première édition, 391 pages.

Hollick, Ann L., *U.S. Foreign Policy and the Law of the Law*, Princeton University Press, Princeton, 1981, première édition, 496 pages.

Julien, Claude, *L'empire américain*, Grasset, Paris, 1968, première édition, 416 pages.

Kaldor, Mary, *The Desintegrating West*, Hill and Wang, New-York, 1978, première édition, 219 pages.

Kirkpatrick, Jane J., *The Reagan Phenomenon and Other Speeches on Foreign Policy*, The American Enterprise Institute for Public Policy Research, Washington, Washington, 1983, première édition, 230 pages.

Kissinger, Henry, *For the Record*, Little Brown and Compagny, Boston, 1981, première édition, 332 pages.

Kolko, Gabriel, *The Roots of American Foreign Policy*, Beacon Press, Boston, 1969, première édition, 196 pages.

Lacour-Gayet, Robert, *L'Amérique contemporaine de Kennedy à Reagan*, Fayard, Collection "Les Grandes Etudes Historiques", 1982, première édition, 474 pages.

Levy, Jean-Pierre, *La conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, off.*, Editions A. Pédone, Paris, 1983, première édition, 145 pages.

MacBride, Sean, *Voix multiples, un seul monde*, Les Nouvelles Editions Africaines/Unesco, Paris, 1980, première édition, 367 pages.

Magdoff, Harry, *The Deepening Crisis of U.S. Capitalism*, Monthly Review Press, New-York, 1981, première édition, 219 pages.

Mankekar, D.R., *Whose Freedom, Whose Order?*, Clarion Books, Delhi, 1981, première édition, 231 pages.

Müller, Ronald E., *Revitalizing America*, Simon and Schuster, New-York, 1980, première édition, 352 pages.

Nixon, Richard, *The Real War*, Warner Books, New-York, 1980, première édition, 341 pages.

Nixon, Richard, *Memoirs*, Arrow Books, Londres, 1978, Première édition, 1120 pages.

Nordenstreng, Kaarle, *The Mass Media Declaration of UNESCO*, Ablex, Norwood, New-Jersey, 1984, première édition, 475 pages.

Oinstein, Norman J., (ed), *President and Congress: Assessing Reagan's First Year*, American Enterprise Institute for Public Policy Research, Washington, 1982, première édition, 107 pages.

Osgood, Robert E. et al., *Retreat From Empire*, The John Hopkin University Press, Baltimore, 1973, première édition, 350 pages.

Oye, Kenneth A., Rothchild, Donald et Robert J. Lieber, *Eagle Entangled, U.S. Foreign policy in a Complex World*, Longman, New-York, 1979, première édition, 363 pages.

Péan, Pierre, *Pétrole: La Troisième Guerre Mondiale*, Claman-Levy, Paris 1974, première édition 227 pages.

Piquemal, Alain, *Le fond des mers, patrimoine commun de l'humanité*, Centre National Pour l'Exploitation des Océans, Nice, 1971, première édition, 278 pages.

Prosser, Gifford (ed), *The National Interests of the United States*, Woodrow Wilson International Center for Scholars, University Press of America, 1981, première édition, 188 pages.

Richstad, Jim et Michael H. Anderson, *Crisis in International News*, Columbia University Press, New-York, 1981, première édition, 472 pages.

Rostow, W.W., *The Barbaric Counter-Revolution*, University of Texas Press, Austin, 1983, première édition, 126 pages.

Rothstein, Robert C. *The Third World and U.S. Foreign Policy*, Westview Press, Boulder, 1978, première édition, 271 pages.

Servan-Schreiber, Jean-Jacques, *Le défi américain*, Denoel, Paris, 1967, première édition, 677 pages.

Scheehan, Neil (ed), *The Pentagon Papers*, Bantam Books, New-York, 1971, première édition, 677 pages.

Steel, Ronald, *Pax Americana*, Viking Press, New-York, 1967, première édition, 371 pages.

Stoessinger, John G., *Crusaders and Pragmatists*, W.W. Norton & Cie., New-York, 1979, première édition, 334 pages.

Stupak, Ronald J., *American Foreign Policy Assumptions, Processes and Projections*, Harper & Row, New-York, 1976, première édition, 243 pages.

Thompson, Kenneth W. (ed), *The American Presidency, Vol.1*, University Press of America, Virginie, 1982, première édition, 82 pages.

Tucker, Robert W., *The Purposes of American Power*, Praeger, New-York, 1981, première édition, 187 pages.

Weintraub, Sidney et Marvin Goodstein (ed), *-Reaganomics in the Stagflation Economy*, University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1983, première édition, 213 pages.

ii) Articles

Akins, James E., "The Oil Crisis: This Time the Wolf is Here", *Foreign Affairs*, Vol.51, No.3, avril 1973, pgs 462-491.

Argumendo, Alcira, "The New World Information Order and International Power", *Journal of International Affairs*, Vol.35, No.2, automne-hiver 1981-82, pgs 179-188.

Ball, Milner S., "The Law of the Sea: Expression of Solidarity", *San Diego Law Review*, Vol.19, No.3, hiver 1981-82, pgs 461-475.

Biggs, Gonzalo, "Deep Seabed Mining and Unilateral Legislation", *Ocean Development and International Law Journal*, Vol.8, pgs 650-670.

Bloomfield, Lincoln P., "United States Foreign Policy for the Mid '80's, A New Great Debate", *International Journal*, Vol. XXXVIII, No.1, hiver 1982-83, pgs 1-17.

DeCharentenay, P. "Remous Internationaux sur l'Information et la Communication", *Etudes*, Vol.355, No.2-3, août-septembre 1981, pgs 165-180.

Diene, Doudou, "UNESCO and Communications in the Modern World", *Journal Of International Affairs*, Vol.35, No.2, automne-hiver 1981-82, pgs 217-224.

Dupontavice, Emmanuel, "Les Rivalités Economiques et le Droit de la Mer", *Le Monde Diplomatique*, Vol.23, No.264, mars 1976, p.20

Hertsgaad, Mark, "Comment les Conseillers de la Maison Blanche Utilisent la Presse pour Servir l'Image de M. Reagan", *Le Monde Diplomatique*, Vol.31, No.367, octobre 1984, pgs 2-3.

Johnstone, Diane, "Une Nouvelle Stratégie Imperiale", *Le Monde Diplomatique*, Vol.27, No.321, décembre 1981, pgs 1 et 8-9.

Malone, James L., "Who Needs the Sea Treaty", *Foreign Policy* No.54, printemps 1984, pgs 44-63.

Morgenthau, Hans J., "The Mainspring of American Foreign Policy", *The American Political Science Review*, Vol.XLIV, No.4, décembre 1950, pgs 833-855.

O'Brien, Rita Cruise et G.K. Helleimer, "The Political Economy of Inflation in a Changing International Economic Order", *International Organisation*, Vol.34, No.4, automne 1980, pgs 445-470.

Ratiner, Leigh S., "The Law of the Sea: A Crossroad for American Foreign Policy" *Foreign Affairs*, Vol.60, No.5, été 1982, pgs 1006-1022.

Revel, Jean François, "L'Internationalisation du Mensonge", *L'Express*, No.1548, 7-13 mars 1981, p.125.

Rielle, John E., "The American Mood: A Foreign Policy of Self-Interest", *Foreign Policy*, No.34, printemps 1979, pgs 74-86.

Schmeck, Harold M. Jr., "Johnson Asks Joint Exploitation of the Sea Ressources", *New-York Times*, 14 juillet 1966, p.9

Thompson, Kenneth W., "The President as a Moral Leader", *The Virginia Papers on the Presidency*, Vol.1, 2ème partie, pgs 97-135.

Vanocur, Sander, "The President and Communications", *The Virginia Papers on the Presidency*, Vol.2, 2ème partie, pgs 97-135.

"Commentary: The Fearful Drift of Foreign Policy", *Business Week* avril 7, 1975, page 20.

"Conclusions du Rapport d'un Panel de Juristes Réunis à Bruxelles sur la Politique Etrangère de Reagan", Publicité du International Progress Organisation, *Le Monde Diplomatique*, Vol.31, No.368, novembre 1984, page 20.

iii) Autre Source

L'Analyse systématique de l'idéologie de la politique étrangère états-unienne (chapitre 1), s'inspire des *Department of State Bulletin*, publiés entre les années 1968 et 1981.